

Nouvelle série

N° 68

BULLETIN

TRIMESTRIEL

DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆
Année 1977
◆

ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1977

Abonnement annuel : 25,00 F.

Le N° : 8,00 F.

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

M. André Modeste est élu président	8
M. le professeur Maurice Auméras est élu vice-président	8
Installation du Président et du vice-président	14
La séance publique annuelle	25
Approbation des comptes du trésorier pour 1976 et du projet de budget pour 1977	27
M. Victor Nguyen et l'écrivain nimois Henri Mazel	26
Remerciements de Mme Frédérique Hébrard	29
M. le professeur Jacques Vier est nommé chevalier de la Lé- gion d'honneur et promu commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques	29
Henri Mazel et les papiers « Henri Mazel »	30
Le fauteuil du professeur Robert Lafont est déclaré vacant ...	30
Déclaration de vacance du siège de Jean Pourtal de Ladevèze membre non résidant, décédé	30
Déclaration de vacance du siège de membre non résidant de M. l'abbé René André devenu membre résidant surnu- méraire	30
Les Mémoires des années 1974, 1975, 1976 et la Commission des publications	30
MM. Lassalle, Roger et Aliger représenteront l'Académie au cinquantième congrès de la Fédération historique du Lan- guedoc méditerranéen et du Roussillon le 14 mai 1977 à Béziers	37
MM. Arnaud de Cazenove, Olivier Lombard et Roger Ferlet sont élus correspondants	38
Le R.P. Yves Salem et M. Roger Gaillard sont élus corres- pondants	55
Avis favorable donné par la Commission des anciens prési- dents à diverses candidatures	56
M. Henri Chabrol a obtenu le prix Broquette et le prix René Bardet, décernés par l'Académie française	68
M. Pierre Abauzit est élu membre résidant	69
MM. Paul Troy et Christian Vago sont élus membres non ré- sidants	69
M. l'amiral Sapt est élu membre honoraire	69
M. le Dr Charly-Sam Jallatte est élu correspondant	69
Remerciements des nouveaux élus	82
Dons de M. Gaston Roux	82
Les obsèques de Mgr Rougé, évêque de Nîmes	84
Apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale d'Edgard Raizon, à Vergèze (Gard)	94
A Villevieille (Gard) un Livre d'Or est offert à M. I. Gausson	96

Le centenaire de la naissance de Guillaume Laforêt à Saint-Gilles-du-Gard	97
Audience solennelle à la Cour d'Appel de Nimes	99
Décès de la mère de M. Jacques Le Berger Carrière de Bruxelles	99
Remerciements de M. R. Gaillard élu membre correspondant	99
Demande de renseignements sur les jetons de présence de l'Académie	99
Correspondance avec le Musée montpelliérain de la Pharmacie	99
M. Compère Roussey, adjoint au Maire de Nimes, et le développement urbain	99
Mme Henri Couëtard offre à l'Académie un portrait du Comte de Chambord	100
Décès de M. le chanoine René Thibon, membre résidant	108
Présentation de candidats au titre de membre honoraire et à celui de correspondant	109
Désignation d'une Commission chargée de prendre contact avec M. Compère Roussey, Adjoint au Maire de Nimes ...	109
M. le Dr Luigi Bader, auteur des Bourbons de France en exil à Gorizia	109
Obsèques de M. le chanoine René Thibon	116
Lettre de M. le Dr Luigi Bader, de Gorizia	129
Remerciements de M. René Jouveau, capoulié du Félibrige ...	128
Réception de M. Pierre Abauzit	140

COMMUNICATIONS

M. Maurice Aliger : Compte rendu de Sept ans de recherches à Ambrussum de Jean-Luc Fiches, Marc Fenouillet et Christian Wujek	8
Mlle Alice Fermaud : Carducci	11
M. André Bernardy, Portraits et tableaux de l'Académie	19
Général H.-P. Gothias, Sabran, un site ignoré, un nom illustre	20
M. le bâtonnier Marcel Fontaine, Un drame du travail dans les salins d'Aigues-Mortes en 1893	28
M. le docteur Edouard Drouot : Compte rendu de Le défi régionaliste d'Yves Salem	30
Mlle Alice Fermaud : Compte rendu d' Epopée en Cévenne d'Aimé Vielzeuf	33
M. Guy Dupré : Dhuoda	34
M. Maurice Aliger : compte rendu de Introduction à l'étude de la protohistoire en Languedoc oriental de Bernard Dédet et Michel Py	38
M. Joachim Durand : Le divorce scandaleux de la reine Caroline	40
M. l'abbé René André : compte rendu de Littérature à l'emporte-pièce (8e série) de Jacques Vier	43
M. le pasteur Paul Brunel : Point d'interrogation	44

M. l'abbé René André : compte rendu de L'élevage du porc et la charcuterie dans la zone montagneuse du Gard au début du XIXe siècle , de Mme A. Durand-Tullou	56
M. Lucien Frainaud, Un turbulent cousin, Robert de Rabutin, comte de Bussy	58
M. le pasteur Paul Brunel : compte rendu de plaquettes consacrées par M. Jacques Henri-Robert à quatre diplomates de l'époque napoléonienne	62
M. l'abbé René André, Raymond Lulle, éducateur	65
M. Robert Sauzet, Contre Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc au XVIIe siècle - Le diocèse de Nîmes de 1598 à 1614. Etude de sociologie religieuse	69
M. le chanoine Raymond Marchand, De la médecine au sacerdoce, le docteur Ferrand de Missols et ses œuvres d'assistance sociale	74
M. le professeur Hervé Harant, Ecologie, naissance, évolution et pathologie d'un mot	77
M. le bâtonnier Edgar Tailhades, Talleyrand fut-il l'instigateur d'un crime contre Napoléon ?	82
M. Victor Lassalle, Les sociétés savantes du Gard	85
M. Guy Dupré, correspondant : Tocqueville et la Démocratie	102
M. Marcel Fontaine : Compte rendu de : Pierre Dupuy, Histoire taurine de la ville de Nîmes , Nîmes, 1977	106
M. le pasteur Paul Brunel : La récente découverte d'une vieille civilisation à Ebla	107
Mlle L. Malbos, La famille d'Anduze et Sauve aux XIe et XIIe siècles	106
M. Maurice Aliger : compte rendu de : Jean Charmasson, Le camp de César (Bagnols-sur-Cèze, 1977)	109
Mlle L. Malbos : La famille d'Anduze et Sauve aux XIIe et XIIIe siècles	113
M. Pierre Couëtard : Heurs et malheurs des biens de Guillaume de Nogaret, seigneur de Calvisson et de la Vaunage ...	113
M. Paul Troy : Eloge de M. Jean Pourtal de Ladevèze	120
M. Laurent Clément, Préfet du Gard : Le procès de Nuremberg	125
M. André Nadal, Le Pari de Pascal	129

HOMMAGES

Charles-Joseph Natoire, Peintures, dessins, tapisseries et estampes des collections publiques françaises , Nantes, 1976	56
Maurice Aliger, Préhistoire de la Vaunage , tiré des Mémoires de l'Académie de Nîmes, années 1971-72-73	69
Jean Théron, Catalogue des coléoptères de la Camargue et du Gard , tome II, Nîmes, 1977	82
Raymond Marchand, Un faubourg, une paroisse Saint-Charles de Nîmes (1776-1976) , Nîmes, 1976	8
Yves Salem, Le défi régionaliste , Albi, 1976	8

Robert Sauzet, Le diocèse de Nîmes de 1598 à 1694. Résumé 1976	19
André Nadal, L'Hôtel de l'Académie de Nîmes , Nîmes, 1976	19
Aimé Vielzeuf, Epopée en Cévennes , Nîmes, 1976	28
Jacques Vier, Littérature à l'emporte-pièce , 8e série, Paris, 1976	30
Camille Lignières, Figures et thèmes hispaniques , t. IV, Uzès, 1977	30
A. Druand-Tullou, L'élevage du porc et la charcuterie dans la zone montagneuse du Gard au début du XIX^e siècle , Paris, 1976	38
Jacques Henri-Robert, Un diplomate dauphinois oublié : Natal Henry Mure d'Azir , Grenoble, 1976	42
Jacques Henri-Robert, Un curieux personnage, Damase de Ray- mond, diplomate et écrivain sous Napoléon Ier (1779-1813) , Agen, 1976	43
Jacques Henri-Robert, Nicolas François Rouyer, diplomate lor- rain en Suisse de 1803 à 1814 , Nancy, 1976	43
Jacques Henri-Robert, Louis Marc Rivals, diplomate sous la Révolution et le Consulat , Albi, 1976	43
L. Malbos, La capture de Bernard de Septimanie (ex. Revue Le Moyen Age , 1970)	100
L. Malbos, L'annaliste royal sous Louis le Pieux (ex. Revue Le Moyen Age , 1966)	100
Ivan Gaussen, Allocution prononcée le 25 août 1977 dans le château de Villevieille à l'occasion de la remise à l'auteur d'un Livre d'Or offert par ses amis , manuscrit	100
Christian Liger, Le fauteuil suspendu , manuscrit	100
Guilhem Fabre, La protection du site des Gorges du Gardon (ex L'Espace Géographique , 1975)	100
Jean Charmasson, Le camp de César , Bagnols, 1977	100
Pierre Dupuy, Histoire taurine de la Ville de Nîmes , Nîmes 1977	100
Duc de Castries, Réception à l'Académie des Jeux Floraux , Toulouse, 1977	100
Robert Sauzet, Religion et pouvoir municipal, Le Consulat de Nîmes aux XVI^e et XVII^e siècles (ex. Ethna-Psychologie , avril-septembre 1977, Le Havre)	105
Hélène Rivière, Le Prince d'Aquitaine , Paris, 1972	109
Ivan Gaussen, A la mémoire d'Edgard Raizon (Le Gard à Pa- ris , septembre-octobre 1977)	129
Duc de Castries, Papiers de famille , Paris, 1977	129

Nouvelle série

N° 68

BULLETTIN

TRIMESTRIEL

DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆
1^{er} Trimestre 1977

◆
ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1977

Abonnement annuel : 25,00 F.

Le N° : 8,00 F.

BUREAU DE L'ACADEMIE

POUR L'ANNEE 1977

Président d'honneur : M. Laurent Clément, Préfet du Gard.

Président : M. André Modeste.

Vice-président : M. le professeur Maurice Auméras.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre Hugues.

Trésorier : M. André Bernardy.

Bibliothécaire : M. Jean Roger.

Archiviste : M. le Dr Edouard Drouot.

Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nimes
16, rue Dorée
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (Tél. 67.34.68).

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

M. André Modeste est élu président	8
M. le professeur Maurice Auméras est élu vice-président	8
Installation du Président et du Vice-Président	14
La séance publique annuelle	25
Approbation des comptes du trésorier pour 1976 et du projet de budget pour 1977	27
M. Victor Nguyen et l'écrivain nimois Henri Mazel ..	26
Remerciements de Mme Frédérique Hébrard	29
M. le professeur Jacques Vier est nommé chevalier de la Légion d'honneur et promu commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques	29
Henri Mazel et les papiers « Henri Mazel »	30
Le fauteuil du professeur Robert Lafont est déclaré vacant	30
Déclaration de vacance du siège de Jean Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, décédé	30
Déclaration de vacance du siège de membre non résidant de M. l'abbé René André devenu membre résidant surnuméraire	30
Les <i>Mémoires</i> des années 1974, 1975, 1976 et la Commission des publications	30
MM. Lassalle, Roger et Aliger représenteront l'Académie au cinquantième congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon le 14 mai 1977 à Béziers	37
MM. Arnaud de Cazenove, Olivier Lombard et Roger Ferlet sont élus correspondants	38

COMMUNICATIONS

M. Maurice Aliger : Compte rendu de <i>Sept ans de recherches à Ambrussum</i> de Jean-Luc Fiches, Marc Fenouillet et Christian Wujek	8
Mlle Alice Fermaud : <i>Carducci</i>	11
M. André Bernardy, <i>Portraits et tableaux de l'Académie</i>	19
Général H.-P. Cothias, <i>Sabran, un site ignoré, un nom illustre</i>	20

M. le bâtonnier Marcel Fontaine, <i>Un drame du travail dans les salins d'Aigues-Mortes en 1893</i>	28
M. le docteur Edouard Drouot : Compte rendu de <i>Le défi régionaliste</i> d'Yves Salem	30
Mlle Alice Fermaud : Compte rendu d' <i>Epopée en Cévenne</i> d'Aimé Vielzeuf	33
M. Guy Dupré : <i>Dhuoda</i>	34
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>Introduction à l'étude de la protohistoire en Languedoc oriental</i> de Bernard Dédet et Michel Py	38
M. Joachim Durand : <i>Le divorce scandaleux de la reine Caroline</i>	40
M. l'abbé René André : compte rendu de <i>Littérature à l'emporte-pièce</i> (8e série) de Jacques Vier	43
M. le pasteur Paul Brunel : <i>Points d'interrogation</i> ..	44

HOMMAGES

Raymond Marchand, <i>Un faubourg, une paroisse Saint-Charles de Nimes (1776-1976)</i> , Nimes, 1976	8
Yves Salem, <i>Le défi régionaliste</i> , Albi, 1976	8
Robert Sauzet, <i>Le diocèse de Nimes de 1598 à 1694. Résumé</i> , 1976	19
André Nadal, <i>L'Hôtel de l'Académie de Nimes</i> , Nimes, 1976	19
Aimé Vielzeuf, <i>Epopée en Cévennes</i> , Nimes, 1976	28
Jacques Vier, <i>Littérature à l'emporte-pièce</i> , 8e série, Paris, 1976	30
Camille Lignières, <i>Figures et thèmes hispaniques</i> , t. IV, Uzès, 1977	30
A. Druand-Tullou, <i>L'élevage du porc et la charcuterie dans la zone montagneuse du Gard au début du XIX^e siècle</i> . Paris, 1976	38
Jacques Henri-Robert, <i>Un diplomate dauphinois oublié : Natal Henry Mure d'Azir</i> , Grenoble, 1976 ..	42
Jacques Henri-Robert, <i>Un curieux personnage, Damase de Raymond, diplomate et écrivain sous Napoléon I^{er} (1779-1813)</i> , Agen, 1976	43
Jacques Henri-Robert, <i>Nicolas François Rouyer, diplomate lorrain en Suisse de 1803 à 1814</i> , Nancy, 1976	43
Jacques Henri-Robert, <i>Louis Marc Rivals, diplomate sous la Révolution et le Consulat</i> , Albi, 1976	43

SEANCE DU 7 JANVIER 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, Mme Victor Lassalle, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Claude Escholier.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La séance publique annuelle se tiendra le dimanche 30 janvier, à 17 heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Laurent Clément, préfet du Gard, président d'honneur.

Ont été offerts en hommage à l'Académie :

R. Marchand, *Un faubourg, une paroisse, Saint-Charles de Nîmes (1776-1976)*, Nîmes, 1976.

Yves Salem, *Le défi régionaliste*, Albi, 1976.

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président de l'année académique 1977. Sont élus : Président, M. André Modeste, en remplacement de M. le président René Panet ; vice-président : M. le professeur Maurice Auméras, en remplacement de Me Léon Fosse.

Les nouveaux élus remercient l'assemblée. La passation des pouvoirs aura lieu le 21 janvier.

M. Maurice Aliger rend compte de l'ouvrage de Jean-Luc Fiches, Marc Fenouillet et Christian Wujeck : *Sept ans de recherches à Ambrussum*, Caveirac, 1976. Il s'exprime ainsi :

L'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, dont le siège est au Château de Caveirac, peut se targuer d'une remarquable continuité dans la diffusion des résultats des fouilles languedociennes.

Après *L'oppidum protohistorique de Roque de Viou (Gard)*, de P. Garmy (1974), *La culture de Fontbouïsse*, de X. Guthertz (1975), *Villevieille antique*, de M. Py et C. Tendille (1975), voici que l'année 1976 nous apporte : *Sept ans de recherches à Ambrussum, oppidum relais de la Voie Domitienne (1968-1974)*, par J.-L. Fiches, M. Fenouillet et Ch. Wujek.

L'oppidum d'Ambrussum est situé sur le territoire de la commune de Villetelle (Hérault), près de Lunel.

C'est à son pont romain, établi sur le Vidourle pour livrer passage à la Voie Domitienne, que ce site devait, jusqu'à ces dernières années, sa renommée.

A l'ouest du pont s'élève une petite colline, le Devès, au sommet de laquelle apparaissaient les ruines d'un rempart. Cette présence, ainsi que les quelques trouvailles faites sur le site, avaient permis, dès 1835, d'y déceler un oppidum préromain. Par la suite, sporadiquement, des sondages de peu d'importance y furent pratiqués.

Ce n'est que depuis peu qu'une exploration systématique du site a été entreprise.

L'ouvrage précité donne une remarquable synthèse des abondants résultats fournis par les travaux de fouilles réalisés entre 1968 et 1974.

Dans le prolongement ouest du pont, le dégagement de plusieurs piles et d'une partie de culée ont permis de situer le point d'aboutissement du pont et d'apporter la preuve, qu'à l'origine, le tracé de la Voie Domitienne ne franchissait pas la colline par le petit col situé au sud de la colline comme on l'affirmait jusqu'alors, mais traversait l'oppidum.

Près du pont, plusieurs sondages effectués sur la rive droite du Vidourle ont révélé l'existence d'une ville basse gallo-romaine, habitée dès le I^{er} siècle av. N.E. et jusqu'au moins au II^e siècle de N.E.

Cependant, l'essentiel de la recherche a porté sur le mur d'enceinte et la terrasse haute située près de l'angle nord-ouest de ce rempart.

Quelques fragments d'amphores étrusques témoignent d'une fréquentation du site dès le VI^e siècle avant N.E.

Le vestige architectural le plus ancien est une habitation rectangulaire occupée de la fin du IV^e siècle au milieu du III^e siècle ; elle est le principal témoin connu de la vaste agglomération qui s'étendait sur le site avant même la construction de l'enceinte.

Ce rempart, édifié entre 250 et 200 avant N.E., a été dégagé sur plus de 600 m de longueur ; il comporte deux et quelquefois trois éléments juxtaposés et peut atteindre 7,50 m d'épaisseur, sur certains points.

Il est flanqué de tours curvilignes ; vingt-six d'entre elles ont été dégagées, le plus important de ces ouvrages défensifs, situé à l'angle sud-ouest du mur d'enceinte paraît être une « tour de guet », semblable à la tour centrale de Nages et au noyau préromain de la Tourmagne. Ces tours monumentales paraissent donc être un élément caractéristique de ce type d'enceinte.

Sur sa face sud, le rempart est interrompu sur quelques mètres pour livrer passage à une voie coupant transversalement l'oppidum, ce qui a amené la construction de deux ouvrages défendant l'entrée. De la porte ne subsiste qu'un piédroit creusé d'une crapaudine et le butoir des vantaux ménagé au centre de la voie.

Afin de compenser une pente trop vive, on a donné à cette voie un tracé en chicane. Sa largeur est de 3,50 m

en moyenne et elle comporte des ornières profondes espacées de 1,45 m.

Son pavement est fait de petits moellons, sorte de « calades », et des pierres posées de chant forment sa bordure.

Ce serpent de pierre, d'un état de conservation étonnant, est extrêmement évocateur ; c'est un vestige unique dans le domaine languedocien.

Depuis la parution du livre, d'autres portions de voie et des embranchements de rues ont été découverts, ainsi qu'un trou creusé dans le roc et contenant 11 monnaies, que les chercheurs ont interprété comme une possible cavité d'implantation de milliaire.

Enfin, un îlot d'habitations du I^{er} siècle de N.E. a été mis au jour sur la terrasse supérieure.

Il se compose de deux vastes habitations d'un plan assez original ; autour d'un noyau central comprenant une cour et son vestibule, s'organisent une dizaine de pièces. Certaines de ces pièces ont leur sol fait de mortier, des enduits peints recouvraient la face interne de quelques murs, des tuiles (tegulas et imbrices) liées au mortier et des clous de charpente témoignent d'une toiture de technique romaine, des seuils ont été retrouvés en place, des colonnes en mollasse burdigalienne, avec leurs bases et leurs chapiteaux ont même apporté une note de luxe.

A la mutation architecturale s'ajoute celle de la civilisation matérielle, dont témoigne le mobilier recueilli dans ces maisons, mobilier qui permet de dater leur durée d'occupation d'entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et le début du II^e siècle de N.E.

Les publications de l'A.R.A.L.O. sont en constant progrès et atteignent, avec cette étude sur l'oppidum d'Ambrussum, une indéniable qualité.

Le texte, œuvre commune de l'équipe qui dirige les fouilles, est accompagné de 92 plans, planches de dessins et excellentes photographies.

Un catalogue exhaustif des 69 monnaies recueillies tant au sol qu'en fouille a été établi par un jeune et éminent numismate : J.-C. Richard.

C'est donc un tableau complet des origines et des destinées d'un grand centre urbain, préromain puis romain, que nous offre l'ouvrage de Jean-Louis Fiches, Marc Fenouillet et Christian Wujek, ouvrage qui constitue une importante contribution à l'Histoire de la Gaule méridionale.

Mlle Alice Fermaud lit une communication sur *Carducci*. En voici le résumé :

Josué Carducci, qui est né à Val di Castello, en Lunigiana, le 27 juillet 1835, apparaît, au sein d'une génération littéraire romantique et manzonienne, comme le restaurateur de la tradition classique.

Son père, ardent patriote, médecin à Bòlgheri, dans la Maremme, où il s'est installé en 1838, lui apprend le latin et il se passionne pour les mythes héroïques du classicisme, préférant Homère et Virgile à Manzoni. Il lit aussi les classiques italiens, l'Histoire romaine et l'Histoire de la Révolution française, qui le nourrit d'idées républicaines. Quand, en 1848, éclate la première guerre d'indépendance, son père, en butte à l'opposition des réactionnaires, est contraint de quitter le pays pour s'installer à Laiatico, puis à Florence (1849) où, pendant trois ans, le jeune Carducci va faire ses études sous la férule des Pères des Ecoles Chrétiennes.

Reçu au concours d'entrée de l'Ecole Normale de Pise, en 1853, il en sort trois ans plus tard avec son Doctorat et le titre de professeur, pourvu d'une nomination au Collège de Saint-Miniato, non loin de Florence. Là, il fonde, avec quelques amis, une société littéraire et publie, en 1857, son premier recueil de poésie, les « Rimes » (par la suite inséré dans les « Juvenilia »), où il bannit, non sans quelque affectation, tout ce qui n'est purement classique. La même année, il passe avec succès un concours pour obtenir la chaire de grec du Collège d'Arezzo, mais sa nomination n'est pas agréée par le gouvernement grand-ducal, et il va s'installer à Florence, pour y vivre assez pauvrement en donnant des leçons tout en continuant à étudier et à écrire. Epoque tragique pour le poète, douloureusement frappé par le suicide de son frère Dante, et par la mort de son père, qui le laisse, à vingt-trois ans, à la tête d'une famille ruinée.

Mais en 1859, il épouse Elvire Menicucci, tandis que se joue le destin de l'Italie, lancée dans sa deuxième guerre d'indépendance. Carducci est alors nommé professeur de grec à Pistoie où il reste jusqu'en novembre 1860, date à laquelle il rejoint son nouveau poste à l'Université de Bologne, qui lui a confié la chaire d'éloquence. Cependant, il suit, en fervent patriote, les luttes du Risorgi-

mento, tour à tour enthousiaste ou déçu, selon le pli que prennent les événements.

Républicain de nature et par sa culture, Carducci s'est rallié à la Monarchie quand il a compris que, seule, la Monarchie pouvait réaliser l'unité de la Patrie, mais la tragédie d'Aspromonte réveille son idéal républicain, et il manifeste alors dans ses œuvres, et souvent de façon agressive, les sentiments qui s'agitent tumultueusement dans son esprit de partisan passionné. Sous le pseudonyme d'Enotrio Romano, il compose les poèmes qu'il publiera sous le titre de « Iambes et Epodes » (1867-1874), tandis que son hymne « A Satan » (1863) marque le signe de sa révolte et que le recueil des « *Levia Gravia* » (1868) nous livre quelques-unes des odes les plus significatives pour comprendre l'attitude de Carducci, face aux événements.

Une transition est marquée dans l'œuvre du poète par le volume intitulé « Intermède » qui prélude aux recueils plus importants où la sérénité de l'homme mûri par l'expérience permet à l'artiste d'être vraiment lui-même, et de s'exprimer dans la plénitude de ses dons pleinement épanouis. Paraissent alors les « Rimes Nouvelles » (1861-1887), les « Odes Barbares » (1877-1889), les « Rimes et Rythmes » (1898). Apaisé, le poète oublie ses vieilles rancunes, se rapproche à nouveau de la Monarchie, et s'abandonne à la douceur d'une poésie intimiste, délicate et nuancée, tandis qu'il puise aux sources de la nature les joies infinies de l'éternelle beauté.

A côté de l'œuvre poétique, l'œuvre en prose de Josué Carducci constitue un vaste et riche ensemble d'ouvrages qui, souvent, complètent et justifient ce que la poésie nous révèle, éclairant à la fois le poète, l'homme et le professeur, à la lumière de la critique, de la polémique ou de la confiance, telles les pages bien connues du « Ça ira », de « Pour la mort de Joseph Garibaldi » ou des « Ressources de Saint-Miniato ».

Les dernières années du poète sont tristes. Paralysé, privé de l'usage de ses mains, parlant avec difficulté, il continue à travailler, mais a dû abandonner sa chaire à l'Université en 1904. Sa dernière joie est de recevoir le prix Nobel de poésie (1906) avant de s'éteindre, le 6 février 1907, à Bologne, dans cette ville où il a professé pendant quarante-quatre ans.

SEANCE DU 21 JANVIER 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. le président René Panet, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

M. le Maire de Sabran (Gard) assiste à la séance.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. le pasteur Paul Brunel, M. Jean Roger, M. Félix Villeneuve.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. André Modeste, élu président de l'Académie le 7 janvier, et de M. le professeur Maurice Auméras, élu vice-président le même jour.

M. le président René Panet, président sortant, prononce l'allocution suivante :

Mademoiselle, mes chers confrères,

C'est sans fausse modestie mais avec une sincérité totale que je peux vous affirmer que vous avez devant vous un ancien président — que je ne qualifierai pas d'heureux — car le bonheur c'est tout de même autre chose — mais de satisfait. Oh ! certes ce n'est ni de moi-même ni de la façon dont je me suis acquitté de ma charge que me vient cette satisfaction, mais du fait tout d'abord qu'est arrivé à son terme ce mandat présidentiel que j'avais cru devoir accepter malgré mon indignité. Et, sur ce point, je m'interroge et me demande si cette satisfaction n'est pas également partagée par l'ensemble de mes confrères qui se réjouissent d'avoir enfin à la tête de leur compagnie un président digne de ce nom, alors que seule leur courtoisie et leur indulgence les ont empêchés de m'exprimer des reproches. Satisfaction également de pouvoir constater que les obligations que comportait la Présidence n'ont été en définitive que des obligations agréables à remplir et cela grâce à la bienveillance de tous mes confrères auxquels j'exprime ma profonde gratitude et plus particulièrement encore grâce à l'aide précieuse de notre secrétaire perpétuel qui a su me dégager des soucis matériels et administratifs et pallier mes insuffisances en assurant le maintien de nos traditions et de nos relations extérieures. Mes remerciements vont également à mes confrères du bureau qui, avec un dévouement inlassable, s'acquittent de leur délicate et parfois ingrate fonction de gérance de nos finances et de conservation de notre bibliothèque et de nos archives. Je n'aurais garde d'oublier mon trop modeste vice-président dont la sûreté et la rectitude de jugement ont été pour moi d'un précieux concours.

Satisfaction encore de pouvoir constater que l'année de ma présidence a été une année heureuse et que notamment les deux réceptions auxquelles j'ai eu le privilège et l'honneur de procéder — dont la vôtre, mon cher Président, après votre « fugue catalane » temporaire — n'ont été précédées d'une disparition douloureuse. Mon distingué prédécesseur M. Frainaud avait pu faire la même constatation l'année dernière. Si j'en crois le proverbe, la troisième année qui se présente ne pourra être elle aussi

qu'une année heureuse. C'est en tout cas le vœu que je forme pour vous tous.

Satisfaction enfin parce que c'est sur nos confrères M. Modeste et M. le professeur Auméras que s'est porté votre choix pour leur confier la charge de président et de vice-président pour l'année 1977.

Comment ne pas se réjouir d'un tel choix ?

Nous connaissons de longue date déjà, Monsieur le Président, votre haute culture, votre finesse d'esprit et votre humour pétillant. Vous savez comme moi-même que la grande et vieille dame qu'est notre Académie se plaît en la compagnie des beaux esprits et que tous ceux qui se réclament de cet « honnête homme » du XVII^e siècle y trouve tout naturellement leur place. Vous avez su y faire la vôtre, confirmant les prédictions de notre estimé confrère, M. l'inspecteur d'Académie Lignières qui à l'occasion de votre réception le 9 juin 1961, justifiait le choix de notre compagnie en accueillant disait-il « un grand commis de l'état, homme cultivé, soucieux de bon ton, pour lequel la politesse est une vertu essentielle et qui, par sa culture, peut soutenir avec honneur toute conversation », cet esprit de conversation qui, au dire de La Bruyère, consiste moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres.

Ma satisfaction n'est pas moindre en raison des sentiments d'amitié dont vous voulez bien m'honorer et qui trouvent leur épanouissement dans les œuvres philanthropiques auxquelles nous sommes appelés à collaborer et où, inlassablement, vous démontrez votre discrète efficacité.

Vous avez été pendant votre carrière un homme de Finances brillant. Votre départ à la retraite a été unanimement regretté et notamment par l'ensemble du personnel qui s'est plu à vanter votre souriante personnalité, votre souplesse, votre délicatesse, votre grande sensibilité.

Toutes ces qualités — jointes à votre haute culture — vous désignaient tout naturellement pour assurer la Présidence de notre Compagnie et je ne doute pas — qu'avec l'assistance de M. le professeur Auméras — ce grand maître de la physique et de la chimie que l'Académie Royale de Suède consultait périodiquement et consulte peut-être encore et admettait au votre pour l'attribution du prix Nobel de Chimie chaque année en raison de son grand savoir et en reconnaissance de son ancienne collaboration

avec Victor Grignard, prix Nobel de Chimie en 1912 — je ne doute pas, dis-je, que l'année 1977 soit pour notre Académie une grande année. C'est en tout cas le vœu que je forme en quittant mes fonctions et en vous remettant cette clé de notre Hôtel, symbole de vos nouveaux pouvoirs.

M. le président René Panet remet les clés de l'Académie à M. André Modeste et lui cède le fauteuil présidentiel.

M. André Modeste remercie :

Mes chers Confrères, Mademoiselle.

Malgré sa pérennité et son immutabilité tempérée par une faculté certaine à s'adapter aux innovations raisonnables, notre Compagnie est cependant soumise au rythme des raisons. Au début de chaque année, au mois de janvier, à cette même place, à lieu la passation des pouvoirs présidentiels. Le président sortant devient un personnage consulaire, celui qui entre commence son apprentissage. A vrai dire, si l'on a suivi avec une assiduité suffisante les séances de l'Académie et si, comme c'est le cas général, on succède à un président que l'on souhaiterait sinon égaler du moins imiter, l'apprentissage est rapide et relativement facile. Depuis que j'ai l'honneur d'appartenir à notre Société, j'ai failli dire notre Confrérie, j'ai toujours vu chez nous des présidents de qualité, assumant leurs responsabilités avec chacun les dons qui lui sont propres et tenant la barre à la satisfaction de tous.

Pour ma part, j'ai la fortune de prendre place sur cette chaise curule — qui est d'ailleurs un fauteuil, un fauteuil curieusement moins imposant que celui des autres académiciens — j'ai la fortune, dis-je, de prendre place sur cette chaise curule, à la suite du président Panet qui a exercé son mandat avec une autorité amicale, une courtoisie sans défaut, une élévation d'esprit remarquable, une sûreté de jugement s'appuyant sur une culture étendue et multiforme. Permettez-moi, mon cher Président et ami, de me faire l'interprète de nos Confrères pour vous remercier d'avoir été pendant un an ce que vous fûtes et exprimer le regret que vous deviez si vite rentrer dans le rang, un rang au demeurant fort honorable et dont,

un jour ou l'autre nous sortons tous pour y rentrer douze mois plus tard.

S'il nous prenait envie de violer la loi, ce qu'à Dieu ne plaise, notre Secrétaire perpétuel, gardien farouche mais cependant souriant de l'orthodoxie académique aurait vite fait de nous rappeler à l'ordre. La règle de l'annualité de la présidence est, en effet, pleine de sagesse. Elle met à contribution chacun à tour de rôle — sauf excuse légitime — apporte de la variété par le changement et empêche, quoique ce soit improbable encore que possible, la formation d'un clan, d'une équipe ou même, ce qui serait infiniment regrettable, l'emprise trop marquée d'un membre de la Compagnie.

Ici, mes chers confrères, je devrais vous remercier de nous avoir confié, à M. Auméras et à moi, une charge qui n'est certes pas une corvée mais qui, vous le savez bien, impose des servitudes, de nobles servitudes d'ailleurs. Je le fais très volontiers. Mais enfin, je n'ai pas à vous apprendre que le choix du président et de celui qui doit lui succéder est le fait du Conseil des Sages et ce choix est commandé non par des critères tenant à la personne, mais suivant l'ordre du tableau, comme disent, je crois, les avocats. C'est un impératif statutaire. Privilège régalien, peut-être. Toutefois, les mêmes règles prévoient que les propositions du Conseil doivent être ratifiées par un vote secret, en séance plénière. Disposition remplie de sagesse. Si, en pratique, le scrutin confirme toujours l'option du Bureau et des Consulaires, il permet cependant aux insatisfaits d'exprimer la tiédeur de leurs sympathie pour tel ou tel et de critiquer le choix qui leur est soumis en rayant le ou les noms proposés et en exprimant leurs propres préférences. Incitation à la modestie pour le nouvel élu. C'est dans cet esprit qu'à Rome, lors de son triomphe, l'Impérateur victorieux était suivi par un vociférateur qui lui rappelait les fautes qu'il avait commises comme les défauts et les vices qu'on lui attribuait. Une coutume romaine est tout à fait de mise dans notre Cité.

Qu'il me soit permis d'adresser un salut particulier à Me Fosse qui, en ce moment, à ma place, devrait vous faire part de ses émotions de nouvel élu. Il vous aurait dit des choses fort pertinentes. Mais je crois savoir qu'il avait des raisons personnelles de repousser son consulat à plus tard. Nous le regrettons tous, et moi plus que tout autre.

Je voudrais dire aussi combien il m'est agréable que mon dauphin soit notre confrère Auméras qui avec une grande discrétion, tente, sans y parvenir, de faire oublier sa culture et ses vastes connaissances dans cette difficile et parfois redoutable science qu'est la Chimie. Il assurera la relève l'année prochaine et éventuellement plus tôt si, par distraction, Atropos coupait prématurément le fil de mon destin. Je m'efforcerai cependant de ne pas anticiper sur l'événement. Je vous demanderai, mes chers confrères, de m'imiter et de vous maintenir en bonne santé jusqu'au 31 janvier 1978 et même beaucoup au-delà. Il y a une certaine catégorie d'éloge qu'il me déplairait de prononcer.

Comptant d'une part sur votre amicale indulgence, m'appuyant par ailleurs sur la Loi et son Prophète, j'entre dans la carrière sans trop d'appréhension. Et que les dieux me soient en aide.

M. le professeur Maurice Auméras joint ses remerciements à ceux de M. André Modeste.

La passation des pouvoirs étant terminée, le Secrétaire perpétuel donne diverses informations : l'Académie a reçu les vœux de bonne année de nombreuses personnalités de la ville et du département.

M. le professeur Robert Sauzet, correspondant, fait hommage à la Compagnie d'un résumé de sa thèse de doctorat d'Etat sur le *Diocèse de Nîmes de 1598 à 1694*.

M. André Nadal a offert à l'Académie une cinquantaine d'exemplaires des plaquettes qu'il a publiées l'une sur *L'Hôtel de l'Académie de Nîmes*, Nîmes, 1976, l'autre sur *Le cinquantenaire de l'inauguration de l'Hôtel de l'Académie de Nîmes*, Nîmes, 1976.

M. André Bernardy présente une communication sur *les tableaux de l'Académie*.

Il s'agit des tableaux qui, compte non tenu de la collection Henri Bauquier consacrée au comte de Chambord, ornent les salons de l'Hôtel de l'Académie.

Ces tableaux sont au nombre de vingt-six. Quatorze représentent des Académiciens. Avec le concours de M. Victor Lassalle et après de longues et minutieuses enquêtes, M. Bernardy a réussi à identifier les personnages représentés, et il en donne les noms.

D'autre part, douze petits tableaux relatent l'Histoire de Tobie que M. Bernardy raconte en détail.

Toutes ces œuvres sont maintenant pourvues d'une plaquette de cuivre qui permet d'en connaître le sujet.

M. le général Pierre-Henri Cothias donne lecture d'une communication intitulée : *Sabran, un site ignoré, un nom illustre*, dont voici le résumé.

Le pittoresque site de Sabran sur les hauteurs dominant Bagnols-sur-Cèze à l'ouest, se signale par une immense statue de la Vierge édiflée au XIX^e siècle, et un ensemble de ruines, vestiges du château médiéval de Sabran, berceau, avec celui de Saint-Victor-la-Coste (six kilomètres au sud de Laudun) de l'illustre Maison de Sabran.

La Sabrannenque s'étendait sur les chatellenies de Saint-Victor, Tresques, Cavillargues, Sabran, Montclus (ce dernier point à l'entrée de la Cèze dans ses gorges).

Les origines.

Un des premiers barons de Sabran connus fut Guillaume I^{er} qui, parti à la première croisade avec son suzerain Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, se distingua à la prise de Jérusalem (1099).

Guillaume I^{er} eut trois petits-fils :

1^o) Guillaume III, fondateur de la branche des connétables héréditaires des comtes de Toulouse.

Cette branche qui avait fait souche sur la Sabrannenque s'est éteinte au XIV^e siècle.

2^o) Giraud-Amic, qui fonda la branche des Sabran-Amic de Forcalquier, et sur la rive gauche du Rhône, de Châteauneuf, le Thor et autres lieux.

Cette branche s'est éteinte au XV^e siècle.

3^o) Enfin Rostaing marié à Rosie d'Uzès, auteur de la lignée des Sabran du Caylar, Uzès, Ansois, etc.

Le représentant actuel de la Maison de Sabran est le duc de Sabran-Fontèves.

La succession de Provence.

La fortune de la Maison de Sabran a commencé avec le mariage de Rainier de Sabran, fils de Rostaing, avec Garsende de Forcalquier.

L'héritage de Provence après Guillaume le Libérateur pourfendeur des Sarrasins, avait concerné indivisément les comtes de Toulouse, de Barcelone et de Forcalquier.

Or, bien que des partages fussent intervenus: d'abord

en 1125 entre les deux premiers (Toulouse au nord de la Durance, Barcelone au sud), puis en 1774 entre Toulouse et Forcalquier au nord de la Durance, les puissants comtes de Toulouse et de Barcelone allaient s'employer à absorber le vieux comté de Forcalquier.

Après que Raimond-Bérenger III eût mâté la révolte des comtes de Baux, Alphonse I^{er} entendant s'inféoder aussi Forcalquier, avait envahi ce comté (1178), puis à la faveur d'une trêve, obtenu le mariage de son fils Alphonse II avec Garsende de Sabran, petite-fille de Guillaume II souverain de Forcalquier, à laquelle celui-ci léguait même son domaine (1193).

En 1220, le comté de Forcalquier avait vécu et Alphonse II mariait son jeune fils Raimond Bérenger IV avec Béatrix de Savoie.

Garsende de Sabran avait été à la source de l'unité de la Provence. L'achèvement de cette unité était inscrit dans la croisade contre les Albigeois et le siège d'Avignon par le roi de France (1226). Raimond VII perdait le Languedoc (1229). Et dans la Sabrannenque, Rostaing II de Sabran qui avait lutté avec son suzerain contre le roi de France, offrait le démantèlement de son château de Saint-Victor, prix du pardon qui lui avait été accordé.

En vain Raimond VII tentait-il de se payer en terre d'Empire de ses pertes saïnes au royaume de France. Quand il voyait les forces royales soutenir Alphonse II dans la vallée du Rhône, il se souvenait du siège d'Avignon de 1226 et n'insistait pas (1241).

La Provence pacifiée et unie connaissait alors prospérité et prestige.

Les quatre filles de Raimond-Bérenger IV faisaient les mariages les plus flatteurs, épousant :

— Marguerite de Provence, Louis IX, roi de France, futur saint Louis (1234).

— Eléonore, Henri III, roi d'Angleterre (1236).

— Sancie, Richard de Cornouailles, futur « roi des Romains » (1243).

— Enfin, Béatrix, Charles d'Anjou, frère cadet de saint Louis, futur roi de Naples (1246).

Garsende de Sabran qui avait été la source de la Provence unie était aussi à l'origine de cette extraordinaire aventure.

Quatre sœurs toutes reines — Les saints époux.

Il n'était pas facile pour Marguerite de se hausser à la hauteur de Louis, personnel, absolu et mystique. Ils s'aimèrent cependant, gênés seulement par la jalousie de Blanche de Castille, et les circonstances allaient révéler chez Marguerite caractère et autorité.

Quand à la septième croisade, l'Armée eut débarqué en Egypte (1249), Marguerite, enceinte, était laissée à Damiette. Quand le roi fut prisonnier à Mansourah, la reine qui venait d'accoucher, soucieuse de recueillir et réapprovisionner l'Armée en retraite, réussissait à retenir son entourage italien qui voulait fuir.

Elle n'avait jamais cessé de réclamer quelque parcelle de sa Provence natale. Mais Charles d'Anjou avait toujours refusé et Louis toujours déclaré : « Gardons la paix dans notre famille ».

Moins heureuse furent les unions d'Eléonore avec Henri III d'Angleterre et de Sancie avec Richard de Cornouailles.

Henri, à l'inverse de ses devanciers, était bon et doux. Cela, hélas ! jusqu'à la faiblesse et la naïveté. Eléonore était fière et altière. Elle intervint dans les affaires du royaume, attirant à Londres ses parents de Savoie et de Provence, couvrant de ses largesses, tirées sur le Trésor anglais, ses familles de Chambéry et d'Aix, tentant mais sans succès d'éliminer l'opposition des barons au roi à propos des Provisions d'Oxford, complément de la charte réclamée par ceux-ci, et provoquant finalement par sa sœur l'arbitrage du roi de France (1264). Une trêve qui ne devait pas empêcher l'Angleterre d'abandonner ses modèles continentaux.

Richard de Cornouailles, frère d'Henri III, avait été attiré, moins par Sancie que par sa dot. Il ne tarda pas à la délaisser pour des rivales. Ayant réussi, après la mort de Frédéric, à se faire élire à l'Empire avec le titre de « roi des Romains » restauré par Othon I^{er} dans sa tentative de rétablissement de l'empire de Charlemagne, il remplaçait tout aussitôt son épouse à sa mort prématurée.

Quant à Charles d'Anjou, conquérant et homme d'Etat qui, comme comte de Provence avait réussi à soumettre les dernières villes-consulats Avignon, Arles (1251), enfin Marseille (1257), ce que ses devanciers n'avaient pu faire, et qui, comme roi de Naples s'était rendu maître de

toute l'Italie et de la Méditerranée orientale, il n'était que peu souvent à Aix malgré son affection pour sa famille, le seul sentiment qu'on lui connaissait.

Là c'est Béatrix qui régnait, ayant fait de la Cour d'Aix la plus brillante et raffinée d'Europe. Béatrix frappée par les disparitions simultanées de sa mère et de sa sœur Sancie, décédait prématurément (1282), bientôt suivie par Charles usé par sa dévorante activité (1285).

Les quatre sœurs qui avaient toutes rêvé d'être reines n'avaient pas eu la même chance. Du moins, une constatation générale s'impose à leur sujet. Tous les souverains ayant régné en Europe, ou y régnant encore, descendent de Garsende de Sabran et cela en ligne directe féminine. C'est un fait historique extraordinaire et éclatant.

On ne peut passer sous silence enfin, qu'Elzéar de Sabran, fils d'Ermengaud, grand justicier et connétable de Charles II roi de Naples, et sa femme Delphine de Signes, restés chastes dans le mariage et ayant organisé la charité sur leurs terres, soient honorés comme saints depuis 1269.

Mais Sibille, sœur d'Ermengaud, devait aussi être la mère de sainte Roseline et Sibilette, sa nièce, épouser le futur saint Thomas d'Aquin (1225-1274). Des faits qui sont aussi à l'honneur de la Maison de Sabran.

Destin de la Sabrannenque.

Revenons maintenant sur la Sabrannenque où la branche des connétables des comtes de Toulouse avait fait souche, mais où Rostaing II, à l'annexion du Languedoc à la France, avait dû offrir le démantèlement de son château de Saint-Victor.

Rostaing V n'ayant eu de descendance que sa fille Bérengère, mariée à Pons III de Montlaur (1326), le domaine passait à cette famille (1226-1454), puis après une courte période pendant laquelle il appartenait à l'évêque de Viviers, l'ensemble était acquis par les De Combe (1486-1516) qui se le partageaient (1508) : Tresques, Cavillargues, Montclus d'une part, Sabran d'autre part.

Sur la première partie allaient se succéder par mariages, après les Montlaur et les de Combe, les Montcalm (1516-1650), les Vivet (1650-1738), les Cadolle (1738-1767), les Voguë (1767-1872), enfin la famille Fraisse.

Quant à la baronnie de Sabran dont une moitié avait

été aliénée par les de Combe (1508), changeant de mains plusieurs fois, et dont l'autre moitié était revenue à Jacques de Nicolai par son mariage avec Marie de Montcalm (1591), elle devait être réunifiée par celui-ci (1634).

Le site de Sabran est classé monument historique depuis 1892 et le duc de Sabran-Pontevés en est devenu propriétaire.

Enfin Garsende de Sabran-Pontevés a épousé, il y a quelques années, le duc d'Orléans, fils du comte de Paris.

Ainsi parlent les ruines de Sabran, berceau d'un grand destin.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1977

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle dans les salons de l'Hôtel de Ville, le dimanche 30 janvier 1977, de 17 heures à 18 heures 45, sous la présidence M. Laurent Clément, préfet du Gard, président d'honneur, représenté par M. André Modeste, président.

Étaient présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, membres résidants ; M. Chauvet, membre non résidant ; Sœur Chantal Bauquier, Mlle Alice Metge, Mme Carmen Déchery, M. Portal, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. André Planque, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Étaient excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Brunel, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf.

Ont pris la parole :

M. André Modeste, président : *Impressions et souvenirs d'Afrique.*

M. le président René Panet, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1976.*

M. Maurice Aliger : *Protohistoire de la Vaunage.*

M. Félix Villeneuve : *De Nicot à la campagne anti-tabac.*

Avant de donner la parole à M. le président René Panet, président sortant, M. André Modeste avait remis la médaille de l'Académie à Madame Frédérique Hébrard qui a obtenu le prix annuel de l'Académie pour son roman : *Un mari est un mari.*

MM. Emile Jourdan, député-maire, M. Toureille, maire-adjoint, M. Jullian, adjoint aux affaires culturelles, M. le Premier Président de la Cour d'Appel, M. le Procureur Général, ainsi que de nombreuses personnalités civiles et militaires assistaient à la séance.

SEANCE DU 4 FEVRIER 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Henri Chabrol, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé André, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, Mme Victor Lassalle, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Brunel, M. Lucien Frainaud, M. Jean Roger, Maître Léon Fosse, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Victor Nguyen, attaché de recherches au C.N.R.S. s'intéresse à l'écrivain nimois Henri Mazel, en vue de la publication des lettres qu'il échangea avec Charles Maurras. M. Nguyen voudrait savoir si, comme son père, le doc-

teur Elie Mazel, et son frère le docteur Fortuné Mazel, il a été membre de l'Académie, quels renseignements nous pourrions lui fournir à ce sujet, si des papiers d'Henri Mazel n'ont pas été déposés auprès de l'Académie et si nous connaissons l'adresse de ses enfants. Des recherches seront entreprises pour donner satisfaction à M. Nguyen.

L'Académie a reçu en hommage :

Aimé Vielzeuf, *Épopée en Cévenne*, Nimes, 1976.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine lit une communication intitulée : *Un drame du travail dans les salins d'Aigues-Mortes* (1893).

Tour à tour géologue, géographe, archéologue, historien, technicien des salines, sociologue et chroniqueur, Me Fontaine présente un tableau très vivant des salins d'Aigues-Mortes, de leur site, de leur histoire et de leur exploitation, et expose le conflit du travail qui au cours de l'été 1893 opposa les travailleurs saisonniers français aux ouvriers saisonniers italiens occupés à la récolte du sel et aboutit aux affrontements sanglants de la journée du 16 août 1893, au cours de laquelle une population en furie donna la chasse aux ouvriers italiens et en massacra une dizaine.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 18 FEVRIER 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, membres résidents ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Félix Villeneuve, M. Maurice Aliger.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Mme Frédérique Hébard, Prix de l'Académie 1976, nous a adressé une lettre pour nous remercier de la réception que la Compagnie a donnée le 2 février en son honneur.

M. Jacques Vier, professeur honoraire à l'Université de Haute-Bretagne à Rennes, doyen des membres non ré-

sidants a été nommé chevalier de la Légion d'honneur et promu au grade de commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.

A propos de la demande de renseignements sur l'écrivain Henri Mazel présentée par M. Victor Nguyen, attaché au C.N.R.S., M. Georges Martin signale qu'un carton de *papiers Henri Mazel* est déposé à la Bibliothèque Municipale de Nîmes. A la différence de son père Elie Mazel, de son frère Fortuné Mazel et de son neveu Charles des Guerrois, Henri Mazel, qui vivait à Paris, n'a pas appartenu à l'Académie de Nîmes.

La Compagnie a reçu en hommage :

Jacques Vier, *Littérature à l'emporte-pièce*, 8^e série, Paris, 1976.

Camille Lignières, *Figures et thèmes hispaniques*, t. IV, Uzès, 1977.

Le siège de membre résidant précédemment occupé par M. le professeur Robert Lafont est déclaré vacant.

Sont également déclarés vacants le siège de membre non résidant du poète Jean Pourtal de Ladevèze, Prix Moréas 1936, décédé, et celui de M. l'abbé René André, devenu membre résidant surnuméraire par suite de son installation à Nîmes.

La Commission des publications, composée de MM. Lignières, Frainaud et Villeneuve, se réunira prochainement pour préparer la publication des *Mémoires* des années 1974, 1975 et 1976. Cette commission fera à la Commission des anciens présidents des propositions et cette dernière établira la liste des communications qui figurent dans ce volume.

M. le docteur Edouard Drouot rend compte de l'ouvrage du R.P. Yves Salem, *Le défi régionaliste*, 1976.

Voici ce qu'en dit M. le docteur Drouot :

Ce petit ouvrage a déjà fait l'objet dans la presse de compte rendus élogieux du capoulié Jouveau et du majoral Pierre Causse. Gustave Thibon, dans une brève et dense préface le résume parfaitement en écrivant : « ... L'auteur dessine les traits essentiels d'un régionalisme authentique, à égale distance du monolithisme centralisateur qui

est son contraire et de la décentralisation idéologique qui est sa caricature... ». De fait, il semble bien que le P. Salem s'attache à dénoncer une certaine forme de régionalisme qui n'est en réalité qu'un autonomisme lié à des théories plus ou moins anarchisantes et qui aboutirait à la désintégration de la nation. C'est ce pseudo-régionalisme « pollueur de murailles », comme le dit pittoresquement l'auteur, que nous voyons sporadiquement s'exprimer en graffitis sur nos murs.

Mais d'un autre côté le P. Salem s'élève contre le jacobinisme centralisateur. Il rappelle les efforts de l'abbé Grégoire, député à la Constituante et contempteur des dialectes locaux, qui déclare en propres termes: « L'anéantissement des patois importe à l'expansion des lumières, à l'exécution facile des lois, au bonheur national et à la tranquillité publique ». On comprend que le Père Salem, membre du Félibrige, ne partage pas ce point de vue.

Dans un chapitre intitulé: « Le fédéralisme vécu », l'auteur souligne combien l'ancienne France était, selon le mot de Funk-Brentano, « hérissée de libertés », qu'elles soient urbaines, régionales ou corporatives. Mistral a ainsi pu écrire dans *Mireille* :

« Alors nous avions des consuls
et de grands citoyens
qui lorsqu'ils avaient le droit dedans
savaient laisser le roi dehors. »

Les Jacobins d'abord, Napoléon ensuite, entamèrent un processus de centralisation qui s'est poursuivi au XIX^e et au XX^e siècles.

Un autre chapitre est consacré à la genèse du mouvement fédéraliste dont l'arbre généalogique comporte, non sans paradoxe parfois, les noms d'Auguste Comte, de Proudhon et de Le Play. « Enfin Mistral parut », s'écrie l'auteur. Il évoque les liens fraternels du Maître de Mailane avec Balaguer, chef de file du mouvement fédéraliste catalan, liens qui nous ont valu la *Coupo Santo*, mais liens aussi avec Quintana, représentant du système carliste espagnol, c'est-à-dire des fédérations unies autour d'un monarque fédérateur. De ces liens avec des peuples latins, nos confrères MM. C. Lignières et J. Durand nous avaient déjà entretenus dans leurs études mistraliennes. Tandis que notre confrère Me E. Tailhades nous avait également évoqué d'autres aspects de la région.

A aucun moment, toutefois, Mistral ne cesse de proclamer son amour et sa fidélité envers l'unité française et il s'écrie :

« *Nous sommes de la grande France
ni en deçà, ni à côté.* »

Le P. Salem décrit ensuite les relations entre Mistral et Maurras qui peut écrire : « Que serait devenu mon esprit sans le sien ? ». Mistral convertit Maurras au principe fédéraliste et Maurras définit ce principe comme : « ... Exactement le contraire du séparatisme... Fédéralisme veut dire union, c'est un mot qui vient du latin. »

Pour ne pas allonger ce compte rendu, je dois passer sous silence d'importants développements politiques ou culturels, pour arriver à la conclusion. L'auteur y affirme fortement que « le plus urgent aujourd'hui... c'est de sauver l'âme du pays, en évitant les enlisements du matérialisme... ». Et il ajoute, non sans profondeur : « Les problèmes économiques et sociaux ne seront jamais résolus s'ils ne sont pas « animés » par les vrais poètes et les mystiques, c'est-à-dire par ceux qui, au-delà de la réalité de la vie quotidienne, ont su percevoir les vérités et les beautés qui donnent un sens à la matière. »

Le félibre et l'humaniste qu'est l'auteur aspirent au retour à une culture populaire authentique : « Il ne s'agit pas, affirme-t-il, d'opposer les langues locales au français dont l'universalité doit rester, à l'intérieur comme à l'extérieur, un incomparable instrument de progrès. Ce qu'il faut, c'est ne plus couper ce français de ses racines et à cet égard les langues locales sont solidaires du latin et du grec... on verra alors que loin de gêner l'acquisition de la langue française, la pratique des langues indigènes, tout comme celle du latin et du grec la favorise. »

Puissent — et c'est moi qui l'ajoute — nos législateurs entendre quelque jour les sages avis de ce défenseur de la culture classique.

Gustave Thibon, dans sa préface, nous avait avertis : « Voici un livre lucide et passionné... ni passéisme nostalgique, ni futurisme utopique, mais traditionalisme vivant qui trouve dans les leçons du passé le germe de renaissance à venir. »

Je pense, en terminant, que l'on peut souscrire aux lignes suivantes, parues dans la *Dépêche de Toulouse* : « Même si l'on ne souscrit pas sans réserves à tous les ar-

guments et à toutes les conclusions d'Yves Salem, son livre est l'occasion d'une intéressante réflexion sur l'idée régionaliste qui apparaît de plus en plus comme la solution indispensable pour reconstruire un monde habitable.»

Mlle Alice Fermaud rend compte de l'ouvrage de M. Aimé Vielzeuf, *Epopée en Cévenne*, Nîmes, 1976.

Ce livre est, comme tous les précédents d'Aimé Vielzeuf, un hommage aux héros (j'allais dire aux soldats, mais ce n'était pas des soldats, c'était de simples combattants sans science militaire, mais pleins d'amour pour leur pays et pour la liberté), un hommage à un groupe de héros obscurs de la Résistance, ceux du Corps franc du maquis de Lasalle, et de deux autres maquis. Le livre commence par nous expliquer comment se sont formés ces maquis : à l'origine, un homme tout seul, Gérard Ménatory, qui, pour fuir le Service du Travail Obligatoire outre-Rhin, s'est caché dans les bois, dans les grottes, et a vu venir à lui, petit à petit, des jeunes comme lui, un par un, jusqu'au jour où, devenus une dizaine, ils se mirent en rapport avec un maquis déjà existant, et commencèrent leur vie d'authentiques maquisards.

Je relève quelques noms de ces garçons qui, à vingt ans, avaient déjà fait le sacrifice de leur vie ; ce sont : Marcel Guiraud, Robert Francisque, Guy Arnault, Jacques Baby, Raymond Brès, Jean Jallatte, et tant d'autres. Une fois constitué le maquis, nous le voyons vivre, au milieu des mille difficultés qu'il faut surmonter, et la première, celle de survivre, simplement. Puis ce sont les combats, et tous les événements auxquels ces hommes prirent part, à Lasalle, à Saint-Hippolyte-du-Fort, à Saint-Laurent-le-Minier, où leur avait été préparé un piège ; et les combats de Lédignan, de Portes, de La Devèze, de Saint-Ambroix ; tout cela décrit par notre confrère avec la plus grande objectivité, qui est un de ses mérites de chroniqueur. Ce qui m'a le plus frappée dans ces récits, c'est l'immense espérance de ces hommes qui, en dépit des dures conditions dans lesquelles ils accomplissaient leurs actions, n'ont jamais désespéré, et, après chaque échec, sont repartis plus forts, plus résolus, plus confiants dans le destin de la France, saluant de loin la Liberté qu'ils étaient sûrs de retrouver, et la République qu'ils voyaient déjà recréée pour une longue suite de grandeur et de paix.

Mais ces combattants clandestins ne sont pas les seuls à qui Aimé Vielzeuf ouvre la porte de sa gratitude, et celle de la gloire. Que d'actions plus obscures, passées inaperçues, mais qui comportaient autant de risques pour leurs auteurs, ont été accomplies par les habitants du pays, qui ravitaillent ces proscrits, les hébergeaient, les cachaient, les soignaient, les renseignant sur ce qu'ils avaient appris des faits et gestes de l'ennemi, oubliant, pour leur venir en aide, qu'ils risquaient, eux aussi, la torture et la mort ! Et comme on sent entre les lignes la reconnaissance infinie de l'auteur pour tous ces humbles qui, sans forfanterie, donnaient ce qu'ils pouvaient, parfois très peu de leurs ressources, mais toujours beaucoup de leur cœur ! Ce qui a chassé l'ennemi de chez nous, c'est l'alliance de ces deux humbles forces : les Maquisards, venus de tous les points de nos Cévennes, et les montagnards cévenols. Peut-être les uns et les autres avaient-ils retrouvé les énergies de leurs anciens aïeux les Camisards. Et tout nous est conté avec une simplicité qui rend la lecture facile, on respire dans ce livre la santé morale de ces obscurs héros, leur amour fraternel, leur vaillance, et leur dévouement au pays.

Merci à Aimé Vielzeuf d'avoir si bien su nous retracer les efforts et l'abnégation de ces humbles, qui rappellent à notre mémoire les troupes en haillons de la Révolution. Oui, c'est bien d'eux aussi que le poète aurait pu dire :

*« La tristesse et la peur étaient inconnues.
Ils eussent, sans nul doute, escaladé les nues,
Si ces audacieux,
En retournant les yeux dans leur course olympique,
Avaient vu derrière eux la grande République
Montrant du doigt les cieux. »*

M. Guy Dupré, correspondant, lit une communication intitulée : *Dhuoda*.

Trop peu connue et absente de la quasi totalité des dictionnaires, *Dhuoda* vient de faire l'objet d'une étude du professeur Pierre Riché, aux éditions du Cerf, dans la série des Sources chrétiennes (1976).

Trois sources nous révèlent le personnage.

Une copie de son « Manuel », qui est du XVII^e siècle,

se trouve à la Bibliothèque Nationale. Une autre, en magnifique minuscule caroline fut répertoriée à Nîmes en 1885 ; elle est conservée à la Bibliothèque Municipale. Une troisième copie a été découverte en 1947 à la Bibliothèque centrale de Barcelone.

Dhuoda a épousé, le 29 juin 824, dans la chapelle du palais impérial d'Aix-la-Chapelle, Bernard de Septimanie, fils de Guillaume d'Orange, lui-même cousin germain de Charlemagne. Elle a eu un premier fils, Guillaume, le 29 novembre 826. Nous la retrouvons ensuite à Uzès, où elle a un second fils, Bernard, le 22 mars 841 ; elle paraît y résider par ordre de son époux, qui a envoyé l'aîné des enfants à la cour de Charles le Chauve et qui se fait conduire en Aquitaine le second, encore bébé, par l'évêque d'Uzès, Elephantus.

Demeurée seule, Dhuoda rédige en latin du 30 novembre 841 au 2 février 843, un ouvrage destinée à l'éducation de l'aînée de ses deux fils.

Tout ceci, nous l'apprenons de sa plume, sans savoir son identité exacte (elle est très probablement d'origine noble), en ignorant le motif exact de son séjour à Uzès, découvrant seulement qu'elle a déjà fait des sacrifices financiers pour la cause de son mari et que sa santé n'est pas très bonne. Elle peut avoir de 35 à 40 ans.

Figure charmante et mélancolique, épouse éloignée de son mari, mère séparée de ses deux fils, Dhuoda ne nous sera jamais parfaitement connue.

Le « Manuel » prouve cependant qu'il s'agit d'une femme très pieuse et d'une culture extraordinaire pour le IX^e siècle. Elle veut, par ce livre, apporter une contribution à l'éducation religieuse et morale du jeune Guillaume, qui doit devenir comme le modèle du baron chrétien.

Elle traite surtout de l'amour de Dieu et des vertus chrétiennes ; rappelle le respect qu'il doit au roi et à son père, lui conseille une bonne conduite à la cour grâce à son dévouement et à de bonnes relations avec son entourage. Il sera fidèle à la prière et plus particulièrement aux Psaumes. A plusieurs reprises, elle évoque certains chiffres qui lui paraissent comme sacrés ; c'est une arithmologie qui vient probablement des Pères de l'Église.

Ainsi Dhuoda rend compte de la naissance de la vassalité : le seigneur doit être honoré et obéi. Avec Dieu, en premier lieu et le père ensuite, il s'impose au vassal.

Le « Manuel » est aussi une sorte de « Credo » dans lequel se dégagent les formes de la spiritualité carolingienne. Les points essentiels sont : Dieu le Père, plus que le Christ, et la pratique de la prière avant toute autre dévotion, peut-être même la messe...

L'intérêt littéraire n'est pas moins certain ; Dhuoda s'est inspirée d'auteurs chrétiens comme saint Augustin et Prudence, mais aussi de contemporains, Alcuin en tête. Mais sa source essentielle est la Bible avec des centaines de citations, plus particulièrement tirés des Psaumes très en l'honneur à cette époque.

Le philologue a également son mot à dire et ce travail n'est pas près d'être achevé ; bien sûr, nous sommes assez loin de la pureté classique avec des altérations de consonnes, une syntaxe peu respectueuse des cas latins, des accords et des emplois de temps fort contestables, le tout relevé par des effets de style, dans lesquels les jeux de mots ne sont pas absents ! Jusqu'à la versification, si curieuse, qui met en désaccord les spécialistes...

Presque inconnue, très attachante, Duhoda nous enseigne ce que furent le début du Moyen Age, la naissance de la vassalité, la spiritualité carolingienne et l'évolution de la langue latine. Elle mérite d'être mieux connue, car elle est sûrement la première femme écrivain dans un pays qui allait devenir la France.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 4 MARS 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Marius Portal, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

A l'occasion de son cinquantième congrès la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, qui a pour mission, depuis sa fondation en 1926, de « créer un lien entre tous ceux qui s'intéressent au passé

du Languedoc et du Roussillon » (article 2 de ses statuts), organise à Béziers le 14 mai 1977 un colloque régional sur « Les sociétés savantes, centres de recherches et associations culturelles en Languedoc-Roussillon ». Le Secrétaire perpétuel a répondu au questionnaire sur l'Académie de Nîmes que la Fédération lui a adressé à cette occasion. M. Jean Roger, M. Victor Lassalle et M. Maurice Aliger représenteront la Compagnie au colloque de Béziers.

Il a été reçu en hommage :

A. Durand-Tullou, *L'élevage du porc et la charcuterie dans la zone montagneuse du Gard au début du XX^e siècle*, tiré à part de colloque d'Ethnoscience, Museum d'Histoire Naturelle, Paris, 1976.

Sont élus à l'unanimité correspondants de l'Académie : M. Arnaud de Cazenove, d'Almargues ; M. Olivier Lombard, de Beaucaire ; M. Roger Ferlet, de La Vignasse (Ardèche).

M. Maurice Aliger rend compte de l'ouvrage de Bernard Dedet et Michel Py, *Introduction à l'étude de la protohistoire en Languedoc oriental*, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 1976.

Il s'exprime ainsi :

Le cinquième ouvrage de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc oriental (A.R.A.L.O.) : « *Introduction à l'étude de la protohistoire en Languedoc oriental* » (1976), est l'œuvre de Bernard Dedet et de notre confrère Michel Py.

Le domaine abordé s'étend du cours d'eau de l'Hérault à celui du Rhône et de la Méditerranée aux piedmonts cévenols.

C'est avec La Roque de Fabrègues, pour l'Hérault, en 1954, et Nages, pour le Gard, en 1958, que s'amorce le renouveau des fouilles archéologiques dans la région considérée. L'élan ainsi donné aboutit au foisonnement actuel.

La masse de témoins découverts, de vestiges mis au jour, d'observations accumulées, réclamait une mise au point.

Nul n'était mieux qualifié pour réaliser cette synthèse que Michel Py et Bernard Dedet, au profit desquels le C.N.R.S. a jugé utile de créer deux postes d'attachés, concrétisant en cela le très haut niveau atteint par la re-

cherche protohistorique en Languedoc oriental ; ce qui est un événement culturel régional sans précédent.

Du VIII^e siècle avant N.E. aux premières décennies de notre ère, s'est formée, développée, puis éteinte, sur notre sol, une culture originale, la « civilisation des oppida ».

Cette culture va, en quelques siècles, faire passer les populations de notre région d'un mode de subsistance traditionnel, issu de la préhistoire, à un type de vie citadine préfigurant, sur certains points, la nôtre.

Les aspects les plus divers de cette civilisation sont passés au crible dans cette synthèse.

Y sont étudiés en détail : l'urbanisme, dont les progrès ne sont pas sans étonner, les débuts et les perfectionnements des fortifications, l'agriculture et l'élevage, moyens privilégiés d'existence, les échanges commerciaux et leurs fluctuations, l'organisation sociale, l'économie domestique, l'artisanat, qui reste traditionnel, les pratiques religieuses, allant du foyer votif au temple de pierre, l'art qui se manifeste surtout dans le domaine sculptural, les pratiques funéraires, où l'incinération devient la règle...

Page après page, on assiste à l'évolution de populations sédentaires que des contacts, d'abord strictement commerciaux, avec de brillantes civilisations méditerranéennes, font passer d'un stade encore bien fruste à une culture où se font sentir les influences helléniques, que ce soit dans les progrès de l'urbanisme, de la poliorcétique, de l'art, avant que cette attachante « civilisation des oppida » n'aille se diluer et se perdre dans une envahissante romanisation.

Quarante planches de dessins au trait, de nombreuses photographies, des plans viennent éclairer un texte précis et rigoureux.

Deux annexes complètent cette étude ; une inventaire des principaux gisements (oppida, habitats, ports, tumulus, nécropoles...) et une bibliographie des ouvrages généraux et des études de détail consacrés à la protohistoire.

Cet ouvrage vient combler une lacune à peu près absolue dans nos connaissances. Il fera date dans l'histoire de notre région, tout en apportant, bien au-delà d'elle la richesse d'une documentation souvent inédite.

M. Joachim Durand lit une communication intitulée : *Le divorce scandaleux de la reine Caroline.*

En voici le résumé :

George IV, fils aîné de George III, naquit à Londres le 12 août 1762.

Grand, beau garçon, buveur, menteur, joueur, il dépensait, dès sa vingtième année, des sommes considérables pour sa garde-robe, son écurie, sa maîtresse. Quelques années plus tard, sur la demande du second William Pitt, Premier ministre, le Parlement dut voter un crédit important pour le règlement de ses dettes.

Peu après la trentaine, ses nouvelles dettes étaient encore si élevées qu'il consentit, pour se tirer d'affaire, à abandonner Mme Fitzherbert, avec qui il s'était marié secrètement, pour épouser, le 8 avril 1795, sa cousine Caroline de Brunswick.

Peu après la naissance, dans le ménage, d'une fillette, prénommée Charlotte, le prince de Galles, à qui sa femme n'avait jamais plu, décida que sa femme et lui vivraient désormais séparément.

Investi de la régence en 1811, après que son père George III fut atteint de démence incurable, il commença, vis-à-vis de sa femme, toutes les persécutions possibles. Il lui interdit l'accès de la Cour et l'idée du divorce s'empara de son esprit.

Le Premier ministre Liverpool et ses collègues du Cabinet, pour gagner du temps, obtinrent que la princesse quitta l'Angleterre pour vivre sur le continent et lui firent allouer à cet effet, une liste civile de 35.000 livres sterling.

Installée en Italie, sur les bords du lac de Côme, la princesse, appréciant la liberté et le bonheur, s'éprit pour un nommé Bergami, courrier attaché à son service, d'un amour auquel elle s'abandonna bientôt sans la moindre retenue. Pendant trois ans, elle fit de nombreux voyages en compagnie de son amant, qu'elle combla de dons et de bienfaits.

Les désordres de sa femme faisant son affaire, le prince régent insista auprès de ses ministres pour que la procédure du divorce fut entamée.

Toutes les propositions de compromis entre les deux époux ayant échoué, et George III étant mort le 29 janvier 1820, le nouveau roi mit à la disposition des repré-

sentants de la nation « certains documents relatifs à la conduite de Sa Majesté, depuis son départ du royaume ». Peu après, le Premier ministre déposa un projet de loi en vue de priver la reine Caroline de son titre royal et de dissoudre son mariage.

Le procès s'ouvrit le 17 juillet 1820, au palais de Westminster. L'Attorney général, Sir Robert Gifford, soutint l'accusation. Brougham et Denman défendirent la reine.

Début novembre, le projet n'ayant été adopté en troisième lecture, par les membres de la Chambre des Lords, qu'avec une majorité de 9 voix (108 contre 99), lord Liverpool, estimant qu'avec une majorité si faible il était impossible de le soumettre à l'approbation de la Chambre des Communes, demanda le renvoi à six mois, ce qui signifiait, en langage parlementaire, que l'affaire était enterrée.

En janvier 1821, après quelques tentatives à la Chambre des Communes en sa faveur, la reine, contrairement à ses déclarations antérieures, accepta que son indemnité fût portée à 50.000 livres sterling. A partir de ce moment, même les députés les plus favorables à la reine, admirent que, devant le Parlement, l'affaire était close et elle le fut également devant l'opinion publique, après qu'on ne lui permit pas d'assister en juillet 1821, à l'abbaye de Westminster, aux côtés de son époux, au fastueux couronnement de ce dernier.

La malheureuse reine mourut un mois après (exactement le 7 août 1821) d'un tel affront. Son royal époux ne s'éteignit que le 25 juin 1830, laissant le souvenir d'un homme « qui, pour racheter de nombreux défauts, avait eu bien peu de qualités ».

Quant à la reine Caroline, peut-être « sa conduite aurait été différente si son mari avait eu une autre attitude à son égard ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 18 MARS 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignièrès, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Aumérès, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve, M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Compagnie a reçu en hommage :

Jacques Henri-Robert, *Un diplomate dauhinois oublié : Natal Henry Mure d'Azir*, Académie delphinale, 1976.

Du même, *Un curieux personnage, Damase de Raymond, diplomate et écrivain sous Napoléon I^{er} (1779-1813)*, Société académique d'Agen, 1976.

Du même, *Le Commandeur de l'Ordre de Malte, Nicolas François Rouyer, diplomate lorrain en Suisse en 1803 à 1814*, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1976.

Du même, *Louis Marc Rivals, diplomate sous la Révolution et le Consulat*, Société des Arts, Sciences et Belles-Lettres du Tarn, 1975.

M. l'abbé André rend compte de l'ouvrage de M. Jacques Vier, *Littérature à l'emporte-pièce* (8^e série).

Il s'exprime ainsi :

La meilleure façon d'aborder la recension d'un livre composé de comptes rendus est, semble-t-il, d'en donner la table des matières, afin d'avoir une idée du contenu.

L'auteur nous fait faire d'abord une promenade *A travers l'histoire de l'Eglise* ; il nous invite ensuite à contempler avec tristesse *L'Eglise contemporaine aux outrages*. Vient alors une série consacrée à *L'histoire et à la critique littéraire*. La section qui suit est réservée au *Combat contre-révolutionnaire*. L'ouvrage s'achève par une étude intitulée : *Maurice Clavel ou la nostalgie de l'Apocalypse*.

Cela peut sembler disparate. Mais une grande unité domine : nous sommes en présence d'un ouvrage de critique dogmatique, où la valeur de la tradition est la valeur suprême : tradition en littérature, tradition en matière religieuse.

Le très beau chapitre consacré à *Bossuet et l'honneur de Dieu* illustre brillamment l'attachement de l'auteur au classicisme : « Quand il s'agit de Bossuet, dit-il, il convient de prêter la plus grande attention aux termes qu'il emploie (car) la propriété des vocables signale de loin et de haut une élocution incomparable ». Aussi déplore-t-il avec véhémence qu'une certaine critique universitaire « tripatouille les chefs-d'œuvre pour les faire concourir à l'assassinat de la culture », que tant d'auteurs d'aujourd'hui commettent de nombreux attentats à la langue française, et que l'on se livre parfois à la subversion du langage en faveur d'idéologies malsaines.

Plus encore qu'à la tradition littéraire, l'auteur est fermement attaché à la tradition religieuse. Aussi consacre-t-il à l'histoire religieuse une part plus importante qu'à l'histoire littéraire. Face à ce qu'il appelle « la décomposition de l'Eglise qui engage plus l'avenir que la pourriture accélérée de l'Université », il dénonce, en de nombreux passages, des innovations dangereuses, dans les domaines de la catéchèse, de la prédication, etc., et il s'attriste devant « une religion du vide selon toutes les carences qui se répandent aujourd'hui : dogmatique, sacramentel, liturgique, ecclésial », affirmation péremptoire qui appellerait sans doute quelques nuances.

Le livre de M. Vier fait honneur à la bonne tradition universitaire par la clarté de l'exposé, le style précis et imagé, empreint souvent de verdeur et de mordant, ainsi qu'il convient pour justifier pleinement le titre de l'ouvrage : *Littérature à l'emporte-pièce*.

M. le pasteur Paul Brunel lit une communication intitulée *Points d'interrogation* dont voici le résumé :

Wilfred Monod avait été obsédé toute son existence par les problèmes de la vie, tels que la souffrance, le bien, le mal, sur lesquels il s'était souvent penché, et le résultat de ses réflexions fut l'ouvrage *Le problème du Bien* en deux volumes. Sentant venir pour lui l'heure à laquelle nul homme n'échappe, il nota tous les problèmes non encore résolus, par lui ou par d'autres, pour en demander l'explication lorsqu'il arriverait dans le Royaume de la pure lumière. Et c'est un peu aussi ce qu'a voulu faire ce soir M. le pasteur Brunel.

Le plus grand savant du monde sait bien que la première qualité de l'homme de science est l'humilité, qui doit faire accepter ce que l'on ne sait pas. C'est pourquoi le savant ignore d'où vient l'ordre dans les choses, et la science, enfermée dans le « comment », abandonne le « pourquoi » à la philosophie.

Un des premiers et des plus grands problèmes auxquels se heurte la science est *l'origine de la vie*. Nous savons qu'il y a eu une immense période remplie par la formation des planètes et des soleils, et que cette période est incommensurable. Comment cette énergie, qui a formé planètes et soleils, est-elle devenue vie, toute simple d'abord, puis pensante et agissante chez l'être humain ?

Avant l'apparition de l'homme, la nature tâtonne, fait des efforts, recommence ; puis l'être inférieur, l'être-plante, devient l'être-personne. Comment cet être peut-il acquérir, recevoir des surplus ? Il est soumis à la mort, d'où un gaspillage effrayant : des milliers meurent pour qu'un petit nombre vive. D'où vient aussi que chaque sphère tende vers une sphère plus grande ? Rien n'explique cette force ascensionnelle.

L'apparition de l'homme est pleine d'énigmes, et les problèmes à son sujet restent sans réponse : d'où vient l'âme ? et la conscience ? et la pensée ? et l'émotion ? tout l'intérieur de l'homme échappe à notre investigation, et on se heurte à l'hypothèse, qui est une supposition vérifiable par la science. Lorsque Louis Pasteur eut la révélation des causes de la fermentation, qui fut à l'origine des découvertes les plus importantes de la science, il eut tout le monde contre lui. Il pensa que les gaz, les fluides, l'électricité, le magnétisme, l'ozone, toutes choses connues ou ignorées, étaient la condition même de la vie, et c'est ainsi qu'il eut la révélation de l'existence des bactéries. La révélation est donc une idée neuve qui jaillit, et s'impose à l'esprit. Claude Bernard disait que le savant est passif, il se contente de recevoir de la nature l'idée géniale de ses découvertes ; il reçoit l'hypothèse comme un don, mais un don de qui ?

Dans *le domaine de l'art*, l'intuition joue le plus grand rôle ; or logiquement la déduction, le raisonnement, l'analyse, n'ont pas de place dans le domaine réservé à l'intuition. A propos de l'émission donnée à la télévision au sujet du pianiste Rubenstein, il a été dit qu'il avait commencé à quinze ans à se faire connaître en musique. Mais peut-on commencer à quinze ans à devenir musicien ? Non, l'art musical est donné, et nous en avons une preuve avec Mozart qui composa dès l'âge de six ans. A-t-il eu son talent grâce à son hérédité ? à son éducation ? Il est bien évident que les génies sont doués, c'est-à-dire qu'ils ont reçu un don, mais de qui ? Quant à la peinture, c'est la même chose. Les fresques de Lascaux, si belles que ces grottes ont été appelées « la Chapelle Sixtine de la Préhistoire », sont très anciennes, et pourtant, dans ces deux cent cinquante siècles qui nous séparent de leur création, quels progrès a-t-on enregistrés ? de quel perfectionnement a-t-on fait preuve ? quelle supériorité a-t-on acquise ? et il y

a eu pourtant trois mille générations depuis, pendant lesquelles il n'y a pas eu une addition de connaissances, mais une initiation. Et qui a fait les génies ? Ils ont peut-être été influencés par leur milieu, mais ils sont tous des créateurs, parce qu'ils sont des élus. Mais des élus de qui ? et par qui ?

Les mœurs changent, rendent la vie plus commode, plus facile, mais pas plus heureuse ; le bien, le bonheur, ont-ils gagné à cette amélioration ? est-ce que les principes de la vie morale ont suivi cette ascension ? la souffrance est restée la même, la douleur de la mère qui perd son enfant est la même à notre époque qu'au Moyen Age ou dans l'Antiquité, voire dans la Préhistoire. Et la jalousie de Cain pour son frère n'a pas disparu de nos jours. Au-dehors et au-dessus, il y a l'obligation impérieuse « Tu dois », qui n'est pas liée au temps, mais à une origine inconnue. Le sacrifice ne se soutient pas par le raisonnement, il est donné, poussé par le « Tu dois », parfois gênant, désagréable, difficile à suivre, mais qui apporte un renouveau de vie dans une âme. Mais d'où vient-il, ce fameux « Tu dois » ? Ceux qui l'ont compris entraînent l'humanité vers des buts meilleurs.

Le Problème de la Souffrance ? Celui qu'a connu Job n'a jamais été dépassé. Est-elle voulue ou non par Dieu ? Elle vient de l'homme en grande partie ; la souffrance appartient au mal ; pourquoi alors est-elle donnée aussi aux animaux ? purifie-t-elle ? éduque-t-elle ? Elle reste un mystère aussi bien pour les philosophes que pour les croyants. Certains la supportent patiemment, tel le malade à l'hôpital qui, au milieu de sa souffrance, garde sa sérénité et reconforte les autres malades et même les infirmières. D'où vient cette force ? de quoi est-elle l'expression ?

Et la liste des questions finit sur *la mort*, le temps dernier, la dernière question posée. Qu'est-ce que la mort ? une fin, ou un recommencement ? Les cellules qui forment le corps humain se dissolvent dans la terre et passent dans les plantes ; mais l'intelligence, où va-t-elle ? c'est pourtant la partie la plus belle de l'être humain. La vie, dans son évolution a une réalité, c'est l'Esprit, invisible comme le vent, et qui peut se manifester aussi bien comme un zéphyr que comme un ouragan. Mais cet Esprit, d'où vient-il ? Que de silences à nos questions po-

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



2^{me} Trimestre 1977



ACADEMIE DE NIMES
16, rue Dorée
NIMES
1977

Abonnement annuel : 25,00 F.
Le N° : 8,00 F.

BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1977

Président d'honneur : M. Laurent Clément, Préfet du Gard.

Président : M. André Modeste.

Vice-président : M. le professeur Maurice Auméras.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre Hugues.

Trésorier : M. André Bernardy.

Bibliothécaire : M. Jean Roger.

Archiviste : M. le Dr Edouard Drouot.

Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nîmes
16, rue Dorée
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nîmes (Tél. 67.34.68).

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

Le R.P. Yves Salem et M. Roger Gaillard sont élus correspondants	55
Avis favorable donné par la Commission des anciens présidents à diverses candidatures	56
M. Henri Chabrol a obtenu le prix Broquette et le prix René Bardet, décernés par l'Académie française.	68
M. Pierre Abauzit est élu membre résidant	69
MM. Paul Troy et Christian Vago sont élus membres non résidants	69
M. l'amiral Sapt est élu membre honoraire	69
M. le Dr Charly-Sam Jallatte est élu correspondant .	69
Remerciements des nouveaux élus	82
Dons de M. Gaston Roux	82
Les obsèques de Mgr Rougé, évêque de Nîmes	84

COMMUNICATIONS

M. l'abbé René André : compte rendu de <i>L'élevage du porc et la charcuterie dans la zone montagnaise du Gard au début du XIX^e siècle</i> , de Mme A. Durand-Tullou	56
M. Lucien Frainaud, <i>Un turbulent cousin, Robert de Rabutin, comte de Bussy</i>	58
M. le pasteur Paul Brunel : compte rendu de plaquettes consacrées par M. Jacques Henri-Robert à <i>quatre diplomates de l'époque napoléonienne</i> ..	62
M. l'abbé René André, <i>Raymond Lulle, éducateur</i> ..	65
M. Robert Sauzet, <i>Contre Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc au XVII^e siècle - Le diocèse de Nîmes de 1598 à 1614. Etude de sociologie religieuse</i>	69
M. le chanoine Raymond Marchand, <i>De la médecine au sacerdoce, le docteur Ferrand de Missols et ses œuvres d'assistance sociale</i>	74
M. le professeur Hervé Harant, <i>Ecologie, naissance, évolution et pathologie d'un mot</i>	77

M. le bâtonnier Edgar Tailhades, <i>Talleyrand fut-il l'instigateur d'un crime contre Napoléon ?</i>	82
M. Victor Lassalle, <i>Les sociétés savantes du Gard</i>	85

HOMMAGES

Charles-Joseph Natoire, <i>Peintures, dessins, tapisseries et estampes des collections publiques françaises</i> , Nantes, 1976	56
Maurice Aliger, <i>Préhistoire de la Vaunage</i> , tiré des Mémoires de l'Académie de Nîmes, années 1971-72-83	69
Jean Thérond, <i>Catalogue des coléoptères de la Camargue et du Gard</i> , tome II, Nîmes, 1977	82

SEANCE DU 15 AVRIL 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. Andée Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. l'abbé René André, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jules Davé, M. Jean Roger, M. Victor Lassalle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux correspondants. Toutes les conditions règlementaires étant remplies, M. Roger Gaillard, de Nîmes, et le R.P. Yves Salem, lazariste, de Sommières, sont élus.

La Commission des anciens présidents a donné avis

favorable à la présentation de diverses candidatures : celle de M. Pierre Abauzit, ancien élève de l'École Polytechnique, officier en retraite, au fauteuil de membre résidant précédemment occupé par M. le professeur Robert Lafont, celles de M. Paul Troy, de Prades, ingénieur général de la Marine (E.R.) et de M. le professeur Christian Vago, membre de l'Institut, de Saint-Cristol-lès-Alès pour succéder en qualité de membres non résidents, l'un à M. Jean Pourtal de Ladevèze, décédé, et l'autre à M. l'abbé René André, devenu membre résidant, et enfin celle de M. le docteur Charly-Sam Jallatte, chargé d'un cours à la Faculté de Médecine de Poitiers, en qualité de correspondant, ainsi que celle de l'amiral Sapt au titre de membre honoraire. Le vote de l'Académie aura lieu le 13 mai 1977.

La Compagnie a reçu en hommage :

Charles-Joseph Natoire, *Peintures, dessins, tapisseries et estampes des collections publiques françaises*, Nantes, 1977.

M. l'abbé René André présente deux comptes rendus de lecture.

Le premier est consacré à l'étude de Mlle A. Durand-Tullou, correspondante, sur *L'élevage du porc et la charcuterie dans la zone montagneuse du Gard au début du XX^e siècle* (Colloque d'Ethnoscience, Museum d'Histoire Naturelle, Paris, 1976).

On sait que « la grande spécialité » de nos ancêtres les Gaulois était la charcuterie : les forêts nourrissaient des troupeaux de porcs qui faisaient l'admiration des Romains, nous dit Paul-Marie Duval dans son livre : *La vie quotidienne en Gaule*. Mme Durand-Tullou nous fait remonter plus haut dans le temps : « En ce qui concerne les Causses, écrit-elle, les fouilles pratiquées dans les foyers des grottes et abris sous roche attestent la présence du porc au Néolithique ».

Son travail porte sur deux régions de la zone montagneuse du Gard : les plateaux calcaires : Causse Noir, Bégon, Campestre et Blandas d'une part, et le massif cévenol d'autre part, « deux régions que leurs différences ont rendu interdépendantes durant des siècles au cours desquels cévenols et caussenards ont vécu en autarcie ».

L'auteur fait d'abord une étude historique de l'élevage du porc, fondée sur les cartulaires et les actes notariés apportant des renseignements à partir du XI^e siècle : droits des moines, des propriétaires fonciers, dîmes, champart, récolte des glands, contrats de mariage (biens apportés par la future épouse).

Les caractéristiques essentielles de cet élevage sont ensuite abordées. « Faire la provision » était, jusqu'en 1939, le souci de tout ménage. Comment se faisait l'élevage ? L'auteur entre ici dans des considérations techniques aussi précises qu'intéressantes qui nous transportent dans le monde paysan du début de notre siècle, où cet élevage constituait l'une des plus importantes activités de l'année. Il nous est malheureusement impossible ici de nous y attarder.

Vient enfin le moment de la fête, celle où l'on tue le cochon. C'est là un gros travail, mais il est accompli dans la joie, car c'est le ravitaillement de l'année que l'opération assure. Ici, l'auteur est également très précis dans l'énumération des nombreux préparatifs et des multiples opérations effectués lorsqu'on sacrifie le cochon, affaire de famille et de voisinage. Il est regrettable que nous ne puissions pas non plus relever ici tous les détails, parfois savoureux parce qu'émaillés de mots du terroir, de cette description de la charcuterie villageoise.

L'étude se termine par deux tableaux donnant l'un le pourcentage de foyers engraisant des porcs ou bien dépourvus de provision de porc, et l'autre les techniques différentes de la charcuterie suivant que l'on se trouve dans les Cévennes ou dans les Causses.

Ce qu'il convient de noter, en conclusion, c'est que le travail de Mme Durand-Tullou n'a rien de la sécheresse d'une étude technique. Il est agrémenté par les mots du terroir, si expressifs ; il renferme des détails pittoresques, tel celui-ci : « A Rogues, au début du siècle, les femmes se passaient l'os du jambon pour assaisonner la soupe », coutume plaisamment évoquée et illustrée, on le sait, par Frédéric Mistral dans l'*Armana Prouvençau* de 1856 sous le titre : *Lou Sabourun*. Retenons enfin, et ce n'est nullement négligeable dans une étude d'ethnographie, que des persistances de croyances magiques (envoûtements, etc.) sont mentionnées par l'auteur à diverses reprises.

Au total, excellente étude, précise, complète, et de lecture agréable.

Le second concerne l'*Historique du château d'Allègre (Gard)* par M. Jean-Maurice Rieu.

Le château d'Allègre, situé à peu près au centre de la commune de ce nom (entre Saint-Ambroix et Uzès), n'est pas précisément un ancien château féodal, mais plutôt un ancien village fortifié, un *castrum*, devenu probablement un *oppidum* à l'époque gallo-romaine (altitude : 230 mètres).

Ce château est cité pour la première fois dans un diplôme de 1211 par lequel le roi de France Philippe II confirme les possessions de l'Église d'Uzès. « C'était probablement une commanderie de l'Ordre du Temple », dit l'abbé Goiffon. L'auteur remarque que, en fait, l'Ordre paraît seulement posséder une tour. Les Chevaliers de Malte en possédèrent les domaines jusqu'à la Révolution.

Le château d'Allègre était détenu depuis le XIII^e siècle en co-seigneurie par plusieurs familles dont la plus importante aux XVI^e-XVIII^e siècles fut celle des Budos de Portes.

Durant les guerres de religion, le hameau de Boisson fut pris par les religionnaires en 1575.

Pendant la guerre des Camisards, l'église d'Auzon et celle de Boisson furent incendiées par eux le 4 mars 1703. En octobre de la même année, ils brûlèrent la Bégude et plusieurs métairies et égorgèrent trois catholiques. Le mois suivant, douze catholiques furent encore massacrés dans les environs.

C'est Eléonore de Villeperdrix, grand-mère d'un des copropriétaires actuels, qui fut une des dernières copropriétaires nobles du château.

M. Rieu signale ensuite l'évolution de la population, qui est de 5 feux en 1384, pour s'élever à 1.881 habitants en 1881, et retomber à 563 habitants en 1968.

Une bibliographie de seize titres et des cartes terminent cette sérieuse et utile monographie.

M. Lucien Frinaud lit une communication intitulée : *Un turbulent cousin : Roger de Rabutin, comte de Bussy*.

Issu de la plus ancienne noblesse de Bourgogne, Roger de Rabutin est né en 1618 à Epiry, un des nombreux fiefs de sa famille. Avec lui, nous atteignons la perfection dans l'acte de médire, l'*Histoire amoureuse des Gaules* dans

laquelle il dépeint la société de son temps avec ses grandeurs mais aussi ses défauts peut être considérée, dans ce domaine, comme un des chefs d'œuvre universel de la médisance. Cousin de Marie de Rabutin-Chantal qui devait devenir marquise de Sévigné, ils ont, tous deux, même verve, même finesse, même malice. Il y ajoutera, en libertin qu'il est, une gaillardise, qui trop poussée, au gré de la bonne société de son époque, a brisé une vie qui s'annonçait brillante et nous vaut le sujet de cette communication.

Le jeune Roger de Rabutin fit de brillantes études chez les Jésuites d'Autun. Excellent latiniste, alors qu'on pouvait penser qu'il embrasserait une carrière d'humaniste, à seize ans son frère l'amène à la guerre.

Cette vie lui plaît ; à dix-huit ans il est colonel. Soldat courageux, il se bat comme un lion devant l'ennemi, mais dès que l'armée est au repos, son indiscipline est notoire. Il abandonne une place qu'on l'avait chargé de garder. Il va festoyer à Dijon ; le chérubin du collège d'Autun court aujourd'hui les filles ; l'ennemi prend la place pendant son absence, ce qui lui vaut une semonce du prince de Condé. Deux ans plus tard il récidive pour suivre la jeune comtesse de Bourbon-Busset, Richelieu lui enverra une lettre de cachet pour un séjour de cinq mois à la Bastille. Il en garde un mauvais souvenir. Le gentilhomme féodal qu'il est ne peut s'adapter à la monarchie absolue naissante. Colbert met sur fiches la noblesse de France, il est fiché, catalogué, il est libertin, et ne sait pas se taire. Il écrit tout ce que chacun sait sur les mœurs de la société de cette époque, mais ce que personne n'ose dire, et il le dit mieux que personne, ce qu'on ne lui pardonne pas. Il brille cependant et pense à la gloire militaire, à la gloire des charges et des titres qu'un beau mariage faciliterait bien. De Marie de Rabutin-Chantal avec laquelle son père avait pensé le marier, il ne veut point, la trouvant trop précieuse. Il épousera sa cousine Mlle de Toulougeon, belle naissance, mais peu d'argent, dont il croqua la dot en achetant une charge d'officier dans l'armée de Condé.

A la mort de son père, il prend la charge de lieutenant du Roi en Nivernais, est fait conseiller d'Etat.

A vingt-cinq ans une belle carrière s'annonce, il aurait tout pour réussir, naissance, bravoure, galanterie, intelligence, goût de l'action, mais il a trop d'esprit et ne résiste

pas au besoin de le montrer. Il se fâche avec Condé, pour se placer sous les ordres de Turenne. Celui-ci le juge léger, bavard, reproche quelque peu mérite, Bussy avait « rabutiné » son chef ! Turenne se venge.

Après quatre ans de mariage la comtesse de Bussy meurt en lui laissant trois filles. Il songe à un nouveau mariage, mais recherche la grosse dot. C'est alors le grand scandale. Il enlève dans une allée du bois de Boulogne, une jeune veuve de 16 ans, Mme de Miramion. Celle-ci d'une famille de haute bourgeoisie. Réaction de la famille qui le veut faire assassiner. C'est un échec, un déshonneur, Condé se moque de lui et l'affaire sera inscrite sur les fiches déjà pleines de ses aventures et des excès de son libertinage. Il épousera Mlle de Rouville dont la dot servira à payer la charge de Mestre de Camp de la cavalerie légère de France.

C'est alors qu'il entreprend de séduire sa cousine. Elle est marquise de Sévigné, mariée à un mari on ne peut plus volage. Les deux cousins s'apprécient, s'estiment, mais la marquise ne cède point. Jaloux de l'amitié que le surintendant Fouquet témoigne à la marquise, Bussy en conçoit une rancœur qu'il traduira plus tard dans le portrait qu'il brossera de sa cousine dans « *L'histoire amoureuse des Gaules* ». Il a déjà écrit à son retour de guerre en Catalogne, sur une idée que lui avait donné le Prince de Conti, un pamphlet, connu sous le titre de *Pays de la Braquerie*. Malice, impertinence, esprit, tout Bussy se retrouve dans cette œuvre de vingt-cinq pages qui brosse le portrait sans fard, de la noblesse du moment, le libertinage des unes et des autres. On rit de cette chronique mais on commence à craindre la langue et la plume de Bussy.

Le roi Louis XIV n'aimait point Bussy. Son ton, ses manières lui déplaisaient. Mazarin lui-même avait prévenu le Roi, l'affaire de Roissy allait consacrer la brouille. Une brouille qui durera jusqu'à sa mort en 1693. L'affaire de Roissy, qu'était-ce ? Une parodie de retraite pascale un Vendredi saint de 1659 organisée au château de Roissy, près de Paris, par les plus grands débauchés du siècle. Il y avait là Vivonne, frère de Mme de Montespan, Guiche et Manicamp, Mancini, duc de Nivernais, neveu de Mazarin, l'abbé Camus, aumônier du roi, qui paraissait se trouver là par hasard. On composera des cantiques irrespectueux à l'égard de l'Eglise, on singera les offices religieux,

on ira jusqu'à dire qu'on a obligé l'abbé a baptiser un cochon et qu'on a mangé une cuisse d'homme.

Le scandale s'étend, arrive aux oreilles du Roi qui exile Bussy dans son château de Bourgoigne. C'est pendant cette retraite que Bussy écrira son « *Histoire amoureuse des Gaules* » inoubliable tableau de cette société débordante de vie, de fantaisie, de liberté, où chacun se retrouve avec ses qualités mais aussi ses défauts et ses vices. Ils y sont tous sous des noms d'emprunt, mais trop bien observés, trop bien dépeints pour que chacun ne s'y reconnaissane. Madame de Sévigné, la cousine, comme les autres, avec laquelle il s'était un moment fâché pour une sordide affaire d'argent, est brossée sous des traits peu flatteurs pour ne pas dire outrageants.

Le roi, les princes, ses maîtresses Mme de Montglas, Mme de Precy, Mme de l'Isle, sont dépeints avec justesse mais aussi une impertinence qui fera l'admiration des contemporains.

L'histoire amoureuse des Gaules connaît un grand succès, on la lit dans les alcôves, dans les salons, mais le roi se voit diffamé par un passage qui serait un faux, ajouté par une Madame de la Beaume. Ce qui aurait pu pour Bussy être sa gloire devient sa perte. Il est arrêté, embastillé. Il restera plus d'un an emprisonné, humilié, seule sa femme restait pour le consoler, elle fut fidèle et parfaite. On le tirera de sa prison à demi mort pour le condamner à l'exil dans son château de Bussy. Après une sincère conversion il s'occupera de l'éducation de ses enfants et entreprendra avec sa cousine Sévigné cet échange de correspondance, lettres toutes admirables, aussi admirées à l'époque que celles de sa cousine. Son exil fut digne, dit-on. Tout au plus pourra-t-on dire qu'il a payé très cher le plaisir de médire avec cette perfection que seul « l'honnête homme » qu'il était avait pu y mettre.

Avec Madame de Sévigné, souhaitons alors que l'histoire lui fasse la justice que la fortune lui a si injustement refusée.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 29 AVRIL 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. le professeur Maurice Auméras, vice-président, remplaçant M. André Modeste, président, excusé.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. Jean Roger, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, membres résidants ; M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Aimé Vielzeuf, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le pasteur Paul Brunel rend compte de plusieurs plaquettes dont l'auteur, M. Jacques Henri-Robert, a fait récemment hommage à l'Académie.

Il s'exprime ainsi :

M. Jacques Henri-Robert, docteur en histoire de l'Université de Paris a envoyé à notre Académie quatre fascicules dactylographiés, consacrés à des diplomates français de la Révolution et de l'Empire.

1°) Un curieux personnage, l'Agenais *Damase des Raymond, diplomate et écrivain sous Napoléon : 1779-1813*. Il entra dans la carrière diplomatique et fut nommé par Talleyrand secrétaire de légation à Stuttgart. Lors d'une absence du titulaire Didelot, au lieu d'être traité comme le remplaçant de son chef, il fut tenu à un rang subalterne et s'en plaignit amèrement à Talleyrand. Il jugea aussi sévèrement l'administration du Wurtemberg, ce qui lui attira un blâme de l'Empereur, qui estimait qu'il n'avait pas à se mêler des affaires de ce pays. Damase fut ensuite envoyé comme chargé d'affaire à Raguse. Rentré peu de temps après en France, il resta sans emploi, se fit journaliste, historien et mourut à Paris à l'âge de 33 ans.

2°) *Louis Marc Rivals*, né dans le Tarn, près de Sorèze, étudia à Castres ; après ses études en diverses disciplines, voyagea, s'installa à deux reprises en Espagne. En 1790, il fut nommé membre du directoire du département du Tarn. Il aurait pu se faire nommer à la Législative, mais il préféra entrer dans la diplomatie. Nommé en 1792 secrétaire de légation à Berlin, puis, peu de temps après, chargé d'affaires près des Cercles du Rhin et de Francoinie, envoyé en cette qualité dans les armées de Biron et de Custine. Après la prise par les Autrichiens du Wurtemberg la Convention l'envoya à Bâle, où il se fit apprécier par la population, qui lui donna le surnom de « Bonhomme »... De Bâle, il partit comme ministre plénipotentiaire à Stockholm où il sut faire respecter le pavillon français dans une cour hostile à la France révolutionnaire. Il se fit apprécier à la fois par la Convention et par la Cour royale, malgré la dénonciation d'un collègue jaloux. Le Comité de Salut public reconnut la fausseté de ces accusations et confia à Rivals le poste de ministre plénipotentiaire près de Landgrave de Hesse-Cassel. Il y resta en fonction pendant sept ans, malgré le traitement fort mince qui lui était alloué et lui rendait la vie difficile. Très apprécié de tous il ne quitta Hesse-Cassel que pour céder sa place au frère cadet de Bonaparte : Jérôme de Westphalie. Peu de

temps après, il se retira à Sorèze où il vécut pauvrement ayant de la peine à faire vivre sa famille. Malgré l'appui de Talleyrand il ne put rentrer dans la carrière diplomatique. Il mourut à Sorèze laissant la réputation d'un homme éclairé, intègre et d'une grande bonté.

3°) *Un diplomate dauphinois oublié : Natal Henry Mure d'Azir.* Issu d'une ancienne famille du Dauphiné, Mure d'Azir naquit le 7 septembre à Gières. A 22 ans, il alla au Caire, où son frère était consul général. Laborieux, avide d'instruction, il étudia les langues orientales. Après le départ de son frère pour Paris, il fut nommé vice-consul au Maroc. Le consul ayant été mis en demeure de quitter le pays par l'empereur du Maroc qui lui était hostile, Mure le remplaça. Mais l'empereur du Maroc ne désarmait pas, il fut conseillé par Paris aux négociants de quitter le Maroc. Ce que firent la plupart. Le vice-consul arriva cependant à ramener l'empereur à de meilleurs sentiments ; un nouveau consul, Du Rodi, fut nommé et reçut le jour de son arrivée un superbe cheval. Pour le remercier, le maréchal de Castries, ministre de Louis XVI, nomma Mure à Tripoli, un an après à Canée dans l'île de Candie, où il épousa une jeune Grecque qui lui donna un fils, qui entra lui aussi dans la diplomatie. Plus tard Mure fut nommé dans l'île de Chypre. Quand Bonaparte débarqua en Egypte, il fut arrêté par les autorités ottomanes avec sa famille. Après deux ans de détention il put s'évader grâce à des complicités anglaises. Il fut conduit à Smyrne, comme prisonnier, s'évada pour rentrer en France, où il resta sans emploi jusqu'à la paix d'Amiens. Nommé en 1802 à Odessa, il fit fructifier les relations commerciales franco-russes. Obligé de partir, il revint à Odessa après le traité de Tilsit et il y resta jusqu'à la chute de l'Empire. Louis XVIII sur le conseil de Talleyrand le nomma à Tripoli de Barbarie, puis à l'île d'Elbe où il resta jusqu'à sa retraite en 1824. Il eut la joie de recevoir la rosette de la Légion d'honneur, en récompense de ses services. Il se retira à Marseille où il mourut le 15 juillet 1826.

4°) Moins connu que ses deux frères : le général Marie Francis Rouyer, baron de l'empire, et François Firmin, inspecteur des eaux et forêts, *Nicolas François Rouyer*, né en 1762 à Vouxy en Lorraine, entra tout jeune dans la vie publique. A 18 ans, il fut reçu dans l'ordre de Malte où il se fit si bien remarquer qu'à peine âgé de 22 ans il est

désigné comme secrétaire d'ambassade auprès du Saint-Siège. En 1787, de retour en France, il fut nommé maître-écuyer du Grand Maître Rohan et reçut la Commanderie de Saint-Marc près de Châtillon-sur-Seine. En 1798 il est à Malte, resté fidèle aux Anglais, Bonaparte, qui a besoin de l'île, l'assiège et s'en saisit. Rouyer dut repartir pour la France, proscrit et dépouillé de tout. Il se retira dans sa famille. Réintégré dans la carrière diplomatique par Talleyrand, il fut envoyé en Suisse auprès du général Ney, ambassadeur à Berne. Chevalier de la Légion d'honneur en 1811, il bénéficie de la paix qui règne en Suisse. Celle-ci, cependant, doit fournir à la France plusieurs régiments de soldats, ce qui ne se fait pas sans difficultés. Les alliés entrent en Suisse violant la neutralité de ce pays et sont bientôt près de cent cinquante mille. Régulièrement, avec précision Rouyer informe le ministre des Affaires étrangères français Caulaincourt. A la Restauration, Rouyer se retire dans sa famille et malgré des sollicitations pressantes n'obtient plus de poste. Il mourut le 17 décembre 1839.

M. l'abbé René André lit une communication intitulée : *Raymond Lulle, éducateur.*

Le majorquin Raymond Lulle fut un ami de notre Languedoc, comme le montrent les documents connus. Il fit neuf séjours à Montpellier, ville qui était « son refuge préféré », où il retrouvait son souverain, le roi d'Aragon, et où il écrivit son chef-d'œuvre, le roman *Blanquerna*.

La vie de Raymond Lulle et ses idées sur l'éducation font l'objet de l'exposé.

C'est un véritable roman que la vie de ce personnage hors du commun (1235 ? - 1316 ?). Elle se déroule d'abord à Majorque, son pays natal, alors sous la domination du roi d'Aragon, lequel roi gouvernait aussi la Catalogne, les îles, le Languedoc roussillonnais et montpelliérain.

Page du roi d'Aragon, Lulle mène d'abord une vie de plaisir, et cultive la poésie à la mode, celle des troubadours. Mais un événement extraordinaire modifie subitement et totalement son existence vers sa trentième année. Plusieurs apparitions du Christ crucifié, confesse-t-il, en font un converti. Pour être agréable à Dieu, il prend une triple décision : amener à la foi catholique les musulmans qui vivent à Majorque ; écrire un livre contre les erreurs

des infidèles ; créer des collèges où serait étudié l'arabe pour pouvoir évangéliser les musulmans dans cette langue.

Il consacre lui-même neuf années à l'étude de l'arabe, et il étudie aussi le latin, ainsi que la philosophie.

Dix ans après sa conversion, il veut mettre ses projets à exécution. Il quitte sa femme et ses deux enfants, et il devient un grand vagabond, un grand aventurier de l'apostolat.

Il va faire à Paris des lectures de son *Grand Art*, sorte d'algèbre syllogistique qui devait fonctionner un peu comme une machine à calculer et qui, selon lui, était de nature à répondre à toutes les questions des infidèles.

Il entreprend de nombreuses démarches auprès du pape et des cardinaux pour demander l'établissement de collèges de langues orientales, et il obtient enfin du pape Clément V, en octobre 1311, la fondation de cinq collèges de langues où seraient enseignés l'hébreu, l'arabe et le syriaque.

Enfin, et surtout, il fait de l'apostolat direct. Il se rend plusieurs fois en Afrique du Nord et se lance avec ardeur dans la prédication publique et la controverse avec les docteurs musulmans. Les autorités réagissent, car il n'était pas permis alors d'attaquer les doctrines de l'Islam, et c'est pour lui la prison, puis l'expulsion.

Est-il mort martyr ? comme l'affirment certains. On ne sait. Prudemment, quelques spécialistes pensent que Raymond Lulle a fini ses jours à Palma de Majorque, peu après son retour d'Afrique du Nord, en 1315 ou 1316.

Cette vie très mouvementée n'empêche pas Raymond Lulle d'être un très grand mystique et d'écrire d'innombrables ouvrages.

Parmi ceux-ci, son roman *Blanquerna* fut composé en grande partie à Montpellier. Comme son contenu pédagogique est important, il fait l'objet, avec la *Doctrina pueril*, dont on ne peut le séparer, de la deuxième partie de l'exposé.

Raymond Lulle était extraordinairement pourvu de dons pédagogiques. Il avait un idéal élevé, le goût de la discipline, un tempérament optimiste et communicatif, il savait exposer ses idées de façon logique et agréable et s'accommoder à la manière d'être du prochain. Il avait d'ailleurs été lui-même éducateur, à savoir précepteur du fils de Jacques le Conquérant.

Quelles sont les vues de Raymond Lulle sur l'éducation ?

Devant la décadence morale qui afflige la chrétienté, il s'attaque à la racine du mal qui est l'ignorance des fins: l'homme prend pour but exclusif la jouissance terrestre au lieu de tendre au bonheur de l'au-delà.

Pour mieux capter l'attention des gens, Raymond Lulle abandonne la rebutante exposition scolastique traditionnelle, et il cherche à frapper les sens et l'imagination par des images, des comparaisons, des allégories, des symboles, des dialogues, etc.

On trouve ces différents moyens utilisés dans le livre de *Doctrina pueril* d'abord, dans le roman *Blanquerna* ensuite.

Dans la *Doctrina pueril* les questions religieuses occupent les deux tiers de l'ouvrage. Vient ensuite l'exposé des sept arts libéraux, base de l'enseignement d'alors, auxquels Lulle ajoute la théologie, le droit, la philosophie et la médecine. On note, dans cet ouvrage, l'importance accordée à l'apprentissage de la grammaire en langue romane (catalane) et à celui — ce qui rend alors un son nouveau — des métiers manuels, où l'on peut voir en Raymond Lulle un précurseur de Jean-Jacques Rousseau.

Dans le roman *Blanquerna*, c'est la culture progressive de l'intelligence, du jugement que le lecteur peut admirer dans l'éducation exemplaire du jeune Blanquerna.

A l'âge de huit ans, Blanquerna entre à l'école primaire, où l'enseignement est donné en « langue vulgaire ». Viennent ensuite les études secondaires, selon le programme contenu dans le *Doctrina pueril*.

A partir de cet exposé forcément limité, on peut voir que Raymond Lulle a créé une méthode originale, comportant des moyens d'ordre logique, psychologique et moral. Il établit que, dans l'enseignement, on doit partir du connu à l'inconnu et du concret à l'abstrait, en quoi il se montre particulièrement novateur. L'esprit de son enseignement est très juvénile, car Lulle est affectueux et gai, il valorise la personnalité de l'élève.

La pédagogie de Raymond Lulle constitue ainsi un beau programme, qui vaut, *mutatis mutandis*, pour tous les temps, et par conséquent pour le nôtre.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 13 MAI 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. l'inspecteur Camille Lignièrès, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix VILLENEUVE, Mlle Alice Fermaud, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. l'abbé René André, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le président félicite M. Henri Chabrol qui vient d'obtenir deux prix de poésie, le Prix Broquette et le prix René Bardet, l'un et l'autre décernés par l'Académie française,

et le dernier attribué après concours. A cette occasion, le président rappelle la carrière de M. Henri Chabrol, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé des Lettres, poète, essayiste, auteur dramatique, céramiste, latiniste et helléniste distingué, et, de plus, sportif réputé qui a été joueur international de football.

Toutes les conditions statutaires étant remplies sont élus : membre résidant, M. Pierre Abauzit, officier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ancien officier, qui succède à M. Robert Lafont ; membres non résidants : M. Paul Troy, commandeur de la Légion d'honneur, ingénieur général du Génie Maritime (en retraite), de Prades, qui succède à M. Jean Pourtal de Ladevèze, décédé ; M. le professeur C. Vago, membre de l'Institut, professeur à l'Université des Sciences du Languedoc, à Montpellier, qui succède à M. l'abbé René André, devenu membre résidant surnuméraire ; membre honoraire : M. l'amiral Sapt, grand officier de la Légion d'honneur ; correspondant : M. le docteur Charly-Sam Jallatte, de Nîmes, qui est chargé d'enseignement à la Faculté de Médecine de Tours.

L'Académie a reçu en hommage :

Maurice Aliger, *Préhistoire de la Vaunage*, tiré des Mémoires de l'Académie de Nîmes, années 1971-72-73.

M. Pierre Hugues lit un résumé de la thèse de doctorat d'Etat de M. Robert Sauzet : *Contre Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc au XVII^e siècle. Le diocèse de Nîmes de 1598 à 1694. Etude de sociologie religieuse.*

Voici ce résumé qui a été établi par M. Robert Sauzet :

La présente étude a été précédée d'un doctorat de spécialité consacré aux visites pastorales du diocèse de Chartres au XVII^e siècle. Ce travail préliminaire sur une région de France d'oïl où le problème protestant est secondaire nous a aidé à mieux saisir la spécificité de notre diocèse méridional où la présence de l'hérésie est obsédante. Par ailleurs, cette thèse de troisième cycle nous a permis une réflexion critique sur les procès-verbaux de visites pastorales, source importante mais, à certains égards, surestimée. Elle nous conduisit à la conviction qu'il était nécessaire de multiplier les éclairages pour

avoir une vision plus exacte de la réalité. C'est ce que nous avons fait pour Nîmes, en complétant les données des séries de procès-verbaux de visites pastorales par les documents très riches et très variés contenus dans les séries G et H des Archives du Gard. Les magnifiques séries de délibérations capitulaires cathédrales et collégiales nous ont apporté beaucoup. Ces livres de raison collectifs sont un matériau de premier ordre, parfois injustement négligé. Nous avons complété la documentation procurée par les corps religieux séculiers et réguliers (mention spéciale pour les « livres archiviaux » des Capucins) à l'aide de documents variés (livres de raison, sondages testamentaires, registres paroissiaux, informations contenues dans les liasses « troubles de religionnaires »). Il était nécessaire de confronter les données fournies par les archives catholiques avec celles émanant des réformés (contenues à la Bibliothèque du Consistoire de Nîmes, à la bibliothèque municipale de Nîmes et à celle de la Société d'Histoire du protestantisme français). Parmi les nombreuses bibliothèques et dépôts d'archives utilisés, ceux des Affaires Étrangères (mémoires et documents — France) et de la Compagnie de Jésus, à Rome (*Litterae annuae*) nous ont rendu particulièrement service.

La première partie de cette thèse est consacrée à une présentation de l'évêché de Nîmes au lendemain de l'Edit de Nantes. Il offre, des Causses et des Cévennes à la Camargue, en passant par la garrigue et la plaine, une variété de paysages plus grande qu'aucun autre diocèse Bas-Languedocien. Après une longue période de domination souvent oppressive des protestants, les années 1598-1622 connurent une première Renaissance du catholicisme. Au travers de la tourmente des guerres de religion, le Papisme avait persisté, aussi bien dans la plaine (secteur à l'est de Nîmes), que dans certaines zones de la garrigue (Corcone) ou des Cévennes (Saint-Martial, Notre-Dame-de-la-Rouvière, Saint-André-de-Majencoules). Nous avons étudié les artisans du renouveau catholique, l'évêque Pierre de Valernod, son vicaire général Louis Maridat, les hommes des « religions » nouvelles, Jésuites et Récollets. L'offensive catholique rencontra une opposition décidée de la part des Religionnaires. Si des conversions au catholicisme ont lieu, telle en 1613 l'apostasie retentissante du turbulent pasteur Jérémie Ferrier (qui suscita une « émotion » populaire) la réforme reste conquérante : le Consis-

toire de Nîmes enregistre plusieurs centaines d'abjurations dans les deux premières décennies du XVII^e siècle. Les sources tant protestantes que catholiques montrent la variété des attitudes des membres des deux communautés : à côté d'une minorité de zéloteurs agressifs, la coexistence est souvent non seulement pacifique mais cordiale.

De 1621 à 1629, la crise des « guerres de M. de Rohan » fut une épreuve terrible pour le catholicisme diocésain : destruction des églises reconstruites depuis 1598, notamment de la cathédrale de Nîmes, renversement des croix et mises en scènes sacrilèges, expulsion des catholiques de Nîmes, mise à sac du bourg catholique de Marguerittes, conversions obtenues par la terreur. Cependant au travers de cette épreuve la persistance d'un programme et d'une volonté réformatrices au sein du clergé nimois se manifeste par les statuts synodaux de 1627, tandis qu'apparaissent dans le diocèse les Capucins dont le rôle devait être considérable pendant la période suivante.

La période qui s'étend de la paix d'Alès au début du gouvernement personnel de Louis XIV est dominée sur le plan local par l'action vigoureuse de l'évêque A.-D. Cohon (1934-44 et 1655-70). Ce roturier angevin, prédicateur à succès, homme de confiance de Richelieu est une personnalité controversée. Agent du pouvoir aux Assemblées du Clergé de France, apologiste de la politique extérieure du cardinal, il joua un rôle de premier plan dans la défense militaire de la province menacée, en 1637, l'année de Leucate. Mondain, soucieux de gloire, avide d'argent, ce prélat de l'âge baroque est aussi un homme de vie intérieure, humaniste dévôt mais marqué par le Bérullisme. Il se comporta en évêque réformateur, visita son diocèse, réunit des synodes, s'efforça de discipliner son Chapitre cathédral et se conduisit avec un courage exemplaire lors de la peste de 1640. Après la disparition de son protecteur, Richelieu, Cohon, âprement combattu par les Religionnaires, dut permuter son diocèse avec celui de Dôle dont l'évêque, l'augustinien Hector d'Ouvrier, vint achever sa carrière à Nîmes (1644-1655). Cet homme zélé et vertueux mais paisible et égotant, n'était pas de taille à affronter les nouvelles épreuves qui attendaient les catholiques nimois à la mi-siècle.

La Contre Réforme obtint, après la défaite de Rohan, des résultats importants, notamment le mi-partiment des

consulats et des chaires du collège de Nîmes ; des conversions furent enregistrées, surtout par les Capucins et les Jésuites. Doctrinaires et Ursulines s'établirent dans le diocèse. Mais les protestants qui continuaient de leur côté à recevoir de nombreuses conversions opposèrent à l'offensive catholique une résistance multiforme tandis que les nécessités de l'effort de guerre venaient freiner l'action de Cohon à la fin de son premier épiscopat.

La puissance économique et la vitalité religieuse des Réformés sont éclatantes à la mi-XVII^e siècle. Au moment des pestes de 1640 et 1649, les protestants relevèrent courageusement le défi charitable des missionnaires capucins. Sous Hector d'Ouvrier et au début du second épiscopat de Cohon, ils mirent à profit les difficultés du gouvernement au temps de la Fronde pour reprendre une partie du terrain perdu dans les domaines du gouvernement municipal, scolaire, hospitalier et s'attachèrent à étendre l'exercice de leur religion. De 1650 à 1657 se déchainèrent de sanglantes « émotions » anti-catholiques, la plus grave en 1657 : une tentative, maladroite ou prématurée des catholiques pour secouer la domination protestante sur le conseil de ville suscita une grave échauffourée où périt le vicaire général N. Hallay.

L'œuvre de réformation catholique, menée pendant cette période difficile porta lentement des fruits (cf. visites d'A.-D. Cohon). Concernant les séculiers, la statistique que permettent les registres d'insinuations ecclésiastiques montre une grande stabilité par rapport au début du siècle. Les desservants sont en majorité provençaux ou originaires du sud du Massif Central. Les chanoines, élite du clergé séculier, donnent l'exemple d'un joyeux et parfois scandaleux laisser-aller. Chez les réguliers, la stagnation des « religions » anciennes compromet le rayonnement des ordres nouveaux. Le peuple catholique, minoritaire, divisé, souvent misérable et dépendant, accueille des dévotions christologiques et mariales (dont la diffusion recouvre exactement les zones d'ancienne catholicité) et acclame les miracles dont la multiplication dans les sanctuaires mariaux souligne le renouveau du papisme.

La fin du second épiscopat de Cohon et celui de Jacques Séguier voient l'application « à la rigueur » puis la révocation de l'Edit de Nantes. Malgré la pression légale, aucun mouvement massif d'adhésions au catholicisme ne

se manifesta. Au contraire, des conversions à la Réforme se produisirent jusqu'en 1680, date de leur interdiction par le pouvoir. L'entreprise pellisonienne fut un fiasco éclatant. Le bilan d'un siècle d'activité missionnaire est des plus médiocres : les blocs réformés de la Cévenne, de la garrigue et de la plaine restèrent à peu près intacts. Quelques années avant l'Edit de Fontainebleau, les marchands huguenots nimois pouvaient se venger du « décha-peronnement » de leurs consuls par un lock-out d'ouvriers papistes.

Aux faux-semblants de la reconquête, dans cette ultime période, s'oppose la réalité, tardive mais incontestable, de la Réforme catholique. La reconstruction des lieux de culte n'est acquise qu'au lendemain de la Révocation. Le renouvellement du clergé se manifeste par l'établissement du Séminaire à l'extrême fin de l'épiscopat de Cohon. Il y a davantage de desservants originaires du diocèse et la sacerdotalisation des bénéficiers s'accroît. Le clergé paroissial est à la fois plus nombreux et de meilleure qualité qu'à la mi-siècle. Les Chapitres offrent une image plus conforme à l'idéal tridentin qu'au début du siècle. Dans le monde des réguliers, tandis que les ordres anciens présentent encore un spectacle lamentable, les nouveaux venus exercent une attraction évidente sur les anciens catholiques. A l'égard des protestants, ce milieu catholique présente une grande variété d'attitudes. Les influences jansénistes y sont discrètes.

Après la Révocation, Jacques Séguier fut un évêque sans éclat (hormis celui de son nom), Fléchier (1687-1710), un aimable littérateur totalement fermé aux perspectives eschatologiques adoptées par les Nouveaux catholiques et nombre d'Anciens catholiques. Ils continuèrent dans la voie humaniste ouverte par Cohon. Tous deux s'attaquèrent, sans trop d'illusions à la pastorale des nouveaux catholiques, par les livres, les missions, l'école. Le démembrement du diocèse pour établir à Alès un évêché des Cévennes fut motivé par le désir d'agir plus efficacement auprès des réunis.

Sauf exception (Le Vigan) les résultats de l'action du clergé catholique furent dérisoires. La résistance immédiate des nouveaux-convertis se traduisit par le refus de la pratique enregistré notamment par les procès-verbaux de visites pastorales de Fléchier.

Le prophétisme et l'insurrection camisardes ne sont pas un réveil. Ils se situent dans la continuité d'un protestantisme ardent, sûr de lui et volontiers belliqueux. Hostile à tout compromis sur le problème central de la prédestination, le Calvinisme manifeste ici une vitalité et une pugnacité extrêmes pendant tout le siècle. Au cours du XVII^e siècle se mit en place pour trois siècles une structure politico-religieuse antagoniste (papiste-huguenots, anciens catholiques-nouveaux catholiques, royalistes-républicains).

La pastorale humaniste a dominé dans le diocèse de Nîmes. Elle a su donner une réelle et durable solidité aux communautés catholiques surtout dans la partie montagnarde du diocèse où la fidélité des populations à l'orthodoxie s'est vérifiée aussi bien face au schisme révolutionnaire qu'aux inventaires de 1906.

M. le chanoine Raymond Marchand lit une communication intitulée : *De la médecine au sacerdoce, le docteur Ferrand de Missol et ses œuvres d'assistance sociale.*

Amédée Ferrand de Missol est né le 16 mai 1805, dans le Gard, à Saint-Gervasy, d'une vieille famille de robe. Son père était ancien officier de hussards. Son parent, le chanoine Ferrand, fut le premier curé de la Cathédrale après la Révolution.

Après des études au Collège royal de Nîmes, il commence sa médecine à Montpellier, puis la poursuit à Paris. Interne à l'hôpital Saint-Antoine, il est l'élève du célèbre docteur Récamier, qui succéda à Laënnec au Collège de France.

Un moment tenté par le journalisme, il reste fidèle à la médecine et, sa thèse passée, s'installe dans le populaire faubourg Saint-Antoine.

Bientôt il entrera en contact avec cette équipe de jeunes gens qui, sous l'influence de Lacordaire et d'Ozanam, se retrouveront dans les Conférences de Saint-Vincent de Paul pour se mettre au service des Pauvres.

Par son métier et son apostolat, le docteur Ferrand découvre tout ce que le Paris de cette époque recèle de misère physique et de détresse morale.

Marié en 1835, père de deux fils, il perd sa jeune femme en 1838. Tout en continuant la pratique médicale avec une science reconnue de ses pairs et un zèle inlassable, il

se consacre à l'éducation de ses fils, annote Platon, Montaigne, Fénelon... pour se préparer à cette fonction de « maître » pour laquelle il éprouve une véritable passion.

En 1852, son fils cadet est emporté en trois jours par la scarlatine.

Le docteur Ferrand avec son ami Félix Pitard, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, qui le seconde dans la formation de ses fils, décide alors de se vouer entièrement au service de Dieu et de ses frères, et se prépare au sacerdoce. Il part à Rome avec son ami et son fils. Le médecin et le professeur suivront les cours de théologie de l'Université Grégorienne, le jeune homme, les cours profanes du Collège romain.

A Rome, il rencontrera sur les bancs de la faculté, le jeune abbé Gilly, futur évêque de Nîmes, qui sera son ami et plus tard, son biographe.

Ordonné prêtre en 1856, après avoir obtenu le grade de docteur en théologie, le docteur, maintenant abbé Ferrand, revient à Paris, où le cardinal archevêque Morlot lui demande de continuer comme prêtre, le bien qu'il a fait comme médecin.

Bientôt cette mission trouve son terrain d'élection. Connaissant le menu peuple parisien, surtout celui du faubourg Saint-Antoine, le docteur Ferrand a vu de près les misères qui attendent les femmes du peuple à l'occasion de leur accouchement.

Après avoir institué l'œuvre de « Dames veilleuses volontaires » il reçoit du cardinal la responsabilité de la petite communauté des Sœurs de l'Assistance Maternelle, qu'un autre gardois, Mgr Sibour venait d'autoriser, dans le but de donner des soins intelligents et dévoués aux femmes pauvres en couches. Il veillera sur cette œuvre naissante, et l'aidera à se développer.

Mais une autre détresse, combien plus douloureuse, s'offre à l'attention toujours en éveil du bon docteur ; au cours de ses consultations à l'hôpital, ou de ses visites dans les mansardes des faubourgs, il a vu dans quel abîme de misère, de mépris et de désespoir étaient plongées de pauvres filles, enceintes et abandonnées. Pour les arracher aux « faiseuses d'anges » ou à la prostitution qui les guette, avec l'aide de quelques personnes dévouées, le docteur Ferrand commence par placer ces pauvres filles chez des personnes sûres où elles trouvaient l'affection familiale et les soins nécessaires.

Bientôt, il put établir l'œuvre de Saint-Raphaël (c'est le nom qu'il lui avait donné, en l'honneur de l'Archange qui veilla sur le jeune Tobie et son foyer), dans un immeuble de la rue Saint-Jacques. Non seulement les mamans célibataires y étaient reçues dans une chaude atmosphère familiale jusqu'à leur accouchement, mais leurs enfants, après avoir été placés en nourrice, étaient regroupés dans de petites maisons d'éducation, où les mamans qui ne pouvaient les prendre avec elles, venaient passer leurs jours de congé et gardaient avec eux contact et affection.

Quel esprit de foi et quelle tranquille audace il fallut à l'abbé Ferrand de Missol, pour établir en plein cœur de Paris du XIX^e siècle, de telles œuvres !

L'une et l'autre d'ailleurs, après quelques vicissitudes et les adaptations nécessaires sont toujours vivantes à Paris, dans le quartier de Vaugirard et à Antony.

L'histoire des dernières années du docteur Ferrand, qui décédera en 1882, se confond avec celle de ses œuvres. Cependant, le contre-coup des événements de la Commune allait lui donner l'occasion de montrer jusqu'où pouvait aller la générosité de son cœur de chrétien. Ses biographes nous disent « qu'ayant appris qu'un jeune homme de son pays, très compromis dans les événements de la Commune, avait été condamné à mort, il fit tous ses efforts pour le sauver. Il échoua, mais réussit à l'aider à se préparer à la mort en chrétien ». Quel était ce compatriote que personne n'osait nommer ? C'était Louis Rossel, l'expolytechnicien et colonel de la Commune. Nous en avons trouvé la preuve dans le volume de souvenirs que sa sœur Isabella recueillit pour défendre la mémoire de ce jeune officier de souche cévenole, protestant et républicain, que tout semblait devoir séparer du vieux docteur, catholique et royaliste. Pourtant, trois jours avant son exécution, Rossel écrivait dans la prison de Versailles : « A onze heures et quart on vient me chercher : c'est l'abbé Ferrand, mon bon abbé Ferrand » (p. 425). Deux jours après, avant de tomber sous les balles du peloton, Rossel pouvait dire dans son dernier message : « Nous venons de communier, M. Passa (le pasteur de Versailles) et moi. Je puis dire que c'est la première fois que je communie, et que je suis plein de reconnaissance à Jésus-Christ de nous avoir laissé ce signe ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 27 MAI 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. l'abbé René André, membres résidents.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Claude Escholier, M. Jacques Larmat.

En l'absence du secrétaire perpétuel, le secrétariat de la séance est assuré par Mlle Alice Fermaud.

M. le professeur Hervé Harant, membre non résident, lit une communication intitulée : *Ecologie, naissance, évolution et pathologie d'un mot.*

Les sondages sont à la mode : si l'on interrogeait nos concitoyens sur leur « connaissance » du vocable « éco-

logie » en 1977, 90 % peut-être auraient leur mot à dire, chacun évidemment avec sa mentalité singulière et le niveau de sa culture. Le mot fut restauré, pour la première fois dans le langage officiel, il y a peu d'années par M. Duhamel, ministre de l'Agriculture, et huit jours après par le président Georges Pompidou. Or, si un sondage analogue avait été pratiqué en 1920, un petit nombre de spécialistes surtout recrutés parmi les phytosociologues, aurait pu donner un avis autorisé sur l'interprétation de l'écologie.

Nonobstant, le mot a plus de cent ans (Haeckel 1866) : que s'est-il donc passé ? Que savons-nous de la préhistoire, de la naissance, de l'oubli, enfin de la renaissance et de l'explosion « pathologique » du vocable.

Initié à l'Histoire naturelle du « terrain » par des maîtres tels que Flahault, Duboscq et Lichteinstein, Juillet et Kuhnholz-Lordat, parmi les disparus, et par P. Grassé, M. Harant a entretenu depuis près de quarante ans à Montpellier un foyer très ardent de prospecteurs de la nature méditerranéenne, n'ayant d'autres préoccupations en cours d'excursion que « l'Histoire Naturelle totale ». Il faut choisir entre savoir beaucoup sur un « sujet limité » et connaître quelque chose d'un grand nombre d'objets. Il n'est pas paradoxal d'affirmer que c'est au prix de quelques ignorances que l'on conserve le temps, le goût et la possibilité d'entrevoir les ensembles.

Or, le propre de l'Histoire Naturelle (binôme si inutilement discrédité aujourd'hui), c'est en fait l'étude de ces « cobioses » constituées actuellement dans notre espace et modifiées perpétuellement dans le temps. Le mot de « cobiose » évite d'employer celui de symbiose, qui dans le langage courant français, fait allusion à un profit commun aux deux parties prenantes. En fait, ce sont moins les espèces que les *groupements d'êtres vivants* qui intéressent le naturaliste et puisqu'aussi bien, il n'y a pas de science sans « catégories », ce sont probablement des « catégories » d'interactions résultant de l'analyse de la biosphère auxquelles il faut particulièrement s'attacher. Rien ne vit seul : la plante la plus isolée n'est pas que sur un sol et dans une atmosphère « physicochimique » mais dans un « environnement » de protistes dont les actions « probiotiques » et « antibiotiques » ne cessent d'intervenir ; l'animal le plus solitaire reste porteur d'organismes

mes inférieurs dont on connaît l'importance métabolique.

Certes, l'évolution actuelle de plusieurs disciplines biologiques semble fournir des arguments à ce propos : aujourd'hui on « fait » de l'« écologie » ! Le mot n'était pas nouveau, introduit par Ernest Haeckel en 1866, le vocable « écologie » désigna la science qui étudie les conditions d'existence des êtres vivants et les interactions de toutes natures qui existent entre ces êtres vivants et leur milieu. Notons bien que de nombreux naturalistes, pendant plus de cinquante ans, poursuivirent leurs observations sans se soucier de plaider en faveur d'une discipline nouvelle.

Il faut citer d'abord les *naturalistes de la vieille école*, du moins ceux d'entre eux habitués à observer sur le vivant, tous ceux avant Haeckel, d'Aristote à Réaumur, tous ceux après lui, tel Henri Fabre, qui ne séparaient pas dans leurs préoccupations la morphologie et la systématique d'une part et la science des comportements d'autre part.

Vint ensuite l'apport très précieux des *phytosociologistes*. A la suite de précurseurs éminents de Pyrame de Candolle à Flahault, une science de la végétation se fit jour à côté de la floristique ; le végétal fixé au sol devenait le test le plus tangible de l'influence du milieu ; menés avec brio par les savants français Kuhnholz-Lordat, Gaussen, Emberger et par le botaniste zurichois Braun-Blanquet, pour ne citer que les chefs d'école, de nombreux travaux eurent le mérite d'imposer au naturaliste le fait collectif, la notion sociale, soulignant l'importance des interactions des organismes entre eux et des êtres vivants avec leur milieu.

Incontestablement, et le matériel s'y prêtait bien, la priorité de telles recherches appartient aux botanistes. Mais après tout, les zoologistes n'ont pas restauré assez tôt la notion de *biocénose* définie pourtant par Möbius dès 1877. Il reste acquis, après les travaux des phytosociologistes de la première moitié du XX^e siècle que, suivant le mot, de Kuhnholz-Lordat, « la géographie est la fin suprême de l'histoire naturelle » (communication verbale). C'est, au fond d'ailleurs, à un géographe, Max Sorre, que la biologie animale doit son retour aux sources, en matière d'écologie, grâce à la notion d'*œcoumène* et de complexe pathogène mis heureusement en avant par cet auteur.

Avant lui toutefois, deux séries de travaux avaient ouvert la voie à l'écologie animale : les recherches des

éthologistes modernes de l'école de Rabaud, chef de file du « retour en force » des néolarmarckiens, et les perspectives de l'épidémiologie dynamique magnifiquement esquissée dans l'œuvre de Charles Nicolle.

Au surplus, ce sont des groupes en équilibre qui prennent le pas dans notre besoin de catégoriser sur les individualités spécifiques. Aujourd'hui la *synécologie* (le mot est de Schroter en 1902) concerne les rapports entre des individus d'espèces différentes et leur milieu. Enfin l'écologiste, sachant que les espèces ne sont pas immuables, a d'autres prétentions, lorsqu'il parle d'*écologie génétique*. L'inégalité des génotypes devant leur environnement permet d'envisager une « *sélection écologique* ».

En bref, l'Écologie, telle qu'elle est aujourd'hui enseignée et pratiquée par des spécialistes, est introduite par des définitions précises servie par des techniques empruntées à des disciplines variées. Ces jours derniers précisément, l'Académie française vient de se prononcer avec nuance sur la valeur du mot.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 10 JUIN 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, membres résidants ; M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant ; Mlle Lucie Metge, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'inspecteur Camille Lignières, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté, ainsi que celui de celle du 13 mai.

L'Académie a reçu une lettre de remerciements de M. Pierre Abauzit, élu membre résidant, de M. le professeur Christian Vago et de M. l'ingénieur général Paul Troy, élus membres non résidants, de M. l'amiral Sap, élu membre honoraire, du Père Yves Salem, de M. Roger Gaillard et de M. le docteur Charly-Sam Jallatte, élus correspondants.

M. Jean Thérond, ancien président, a offert à la Compagnie son ouvrage : *Catalogue des Coléoptères de la Camargue et du Gard*, tome II, Nîmes, 1977.

M. Gaston Roux, inspecteur divisionnaire honoraire de la S.N.C.F. a fait don à la bibliothèque de l'Académie de plusieurs livres : Maréchal Fayolle et général Dubail, *La guerre racontée par nos généraux*, Paris, 1921, 3 volumes ; Baron Bayens, *L'Allemagne, avant la guerre, les causes et les responsabilités*, Bruxelles, 1915 ; Octave Aubry, *Le grand amour caché de Napoléon, Marie Walewska*, Paris, 1925, avec dédicace de l'auteur.

M. le bâtonnier Edgar Tailhades lit une communication intitulée : *Talleyrand fut-il l'instigateur d'un crime contre Napoléon ?*

En voici le résumé :

Me Edgar Tailhades pose la question de savoir si Talleyrand, en mars et avril 1814, au moment de l'avance des Alliés vers Paris, a été l'instigateur d'un crime contre Napoléon. Après avoir évoqué les caractères de l'époque où le fléchissement de l'Empereur incitait aux préparatifs d'une restauration des Bourbons et provoquait, par là-même, nombre d'intrigues, le conférencier mit en scène les personnages qui constituaient l'habituel entourage de Talleyrand et notamment un certain Maubreuil.

Ce dernier, type parfait de l'aventurier dénué de scrupules, porta contre Talleyrand les accusations les plus précises, en affirmant que celui-ci l'avait désigné pour mettre en place et réussir le complot où Napoléon devait perdre la vie. Notre confrère envisagea les hypothèses que Talleyrand pouvait émettre relativement à l'implantation d'un nouveau régime, régence avec Marie-Louise et le roi de Rome, retour des Bourbons. La première devait avoir la préférence du Prince, car elle facilitait son emprise sur le pouvoir. La mort de Napoléon entraînait, peut-être, dans

les perspectives d'immédiat avenir que la politique consommée qu'était Talleyrand déployait devant son esprit. Mais, l'abdication sans condition de l'empereur des Français modifiait, à coup sûr, son optique.

Me Tailhades nous conta les initiatives prises par Maubreuil, notamment ce que l'on pourrait appeler le « hold-up » de Foisard où fut arrêtée la femme du roi Jérôme, frère de Napoléon, par une petite troupe obéissant aux ordres de l'aventurier qui n'hésita point à s'emparer des bijoux et de l'or de la reine de Westphalie qui se rendait en Suisse. Un tel grave attentat engendra une série de procès où Maubreuil répéta, sans défaillance, les mêmes accusations contre Talleyrand, qu'il eut aussi l'audace de giffler, sur le parvis d'une église parisienne, à la sortie d'une messe célébrée à la mémoire de Louis XVI.

Et la question fut posée. Talleyrand était-il coupable ? Les accusations de Maubreuil étaient-elles fondées ? Notre confrère fut objectif et pertinent dans son analyse. Rien ne permet de retenir la responsabilité possible du prince des diplomates, mais le relief de sa personnalité autorise à penser en un temps où l'assassinat politique n'était point jugé selon les lois de la morale classique que certains soupçon n'avaient pas à être écartés. Talleyrand, homme des demi-teintes, ennemi des actions violentes et tranchées, avait l'art de suggérer, d'inspirer, de persuader. Il est facile d'imaginer, à cet égard, jusqu'où sa pensée et ses désirs secrets ont pu le conduire.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 24 JUIN 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. l'abbé René André, membres résidants; Mlle Lucie Metge, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Lucien Frinaud, M. Georges Martin, M. Henri Chabrol, M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le président, le secrétaire perpétuel et un certain nombre de confrères ont représenté l'Académie aux obsèques de Mgr Rougé, évêque de Nîmes.

M. Victor Lassalle lit une communication intitulée *Les Sociétés Savantes du Gard*.

Le récent congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, qui s'est tenu à Béziers les 14 et 15 mai 1977 et dont les séances de travail ont été consacrées à l'activité des associations historiques et archéologiques de la région, évoquée par les rapports de Mlle Blanchard et de MM. Barruol, Sablou et Cholvy, à paraître dans les actes du congrès, a souligné l'importance de la contribution apportée par ces associations à la recherche historique et archéologique ainsi qu'à la sauvegarde du patrimoine. Il m'a paru intéressant de donner ici quelques informations sur les associations de ce genre qui existent dans le département du Gard (hors de Nîmes) et font œuvre utile dans divers domaines tels que la recherche (fouilles, étude des monuments ou des archives, des sources écrites ou orales), l'information du public (par des publications, des conférences ou des expositions) ou simplement de leurs membres (au cours de séances de travail, de visites commentées ou d'excursions), la sauvegarde du patrimoine (en contribuant à la sensibilisation de la population, en intervenant auprès des pouvoirs publics, et en menant à bien, parfois des restaurations avec l'aide de bénévoles), ainsi que l'animation (en organisant des concerts ou des spectacles). Réservant leurs efforts à l'une ou à l'autre de ces activités ou s'intéressant à toutes, elles peuvent être énumérées dans l'ordre où l'on peut les rencontrer en parcourant le département et en choisissant, arbitrairement, de le faire en commençant par la partie la plus septentrionale de celui-ci.

Dans les *Cévennes* :

L'association *Font-Vive*, fondée en 1961 (56, Grand-rue, 30450 Génolhac, président : Docteur J. Pellet), compte environ 200 membres et s'occupe de recherches concernant les Cévennes depuis la Protohistoire jusqu'à nos jours. Depuis 1975, sa publication, le « Lien des Chercheurs cévenols », polycopiée à 400 exemplaires, diffuse questions et réponses des chercheurs et fait connaître les résultats d'enquêtes et de colloques.

Quant aux *Amis des Cévennes* (Fédération pour la sauvegarde des chefs-d'œuvre en péril et la protection des sites, créée en 1969, Chambre de Commerce, 30100 Alès, président : M. L. André), ils ont pour principale préoccupation la protection du patrimoine monumental et de l'environnement, et ils ont organisé des chantiers de restauration à Portes (château), aux Plantiers (église Saint-Marc de Fontfouillouse), à Malons (église), à Cendras, etc. Pour l'information du public, ils disposent des intéressantes possibilités offertes par *Cévennes-Magazine*, périodique largement diffusé, qui s'accompagne de suppléments tels que *l'Encyclopédie des Cévennes*.

Le Groupe de sauvegarde des vestiges de l'Ermitage d'Alès (centre culturel communal, 2, place Henri Barbusse, 30100 Alès, président : M. Jean Salles), fondé en 1970, voue ses efforts (recherches, fouilles, consolidation) à un site protohistorique alésien, sans exclure des interventions en d'autres lieux du canton, lors de découvertes fortuites. Son bulletin polycopié est le résultat de la collaboration de ses membres, dont beaucoup sont de très jeunes gens, qui effectuent assez souvent des visites sur divers sites de la région, pour parfaire leur connaissance de l'archéologie.

Les Amis de la Vallée borgne (30270 Saint-Jean-du-Gard, président : M. D. Travier) étudient l'histoire et la civilisation d'une partie du Gard cévenol. Une exposition présentée à Saint-Jean-du-Gard montre bien la direction et le résultat de leurs efforts.

Le Groupe d'intervention bénévole de Sauvegarde, qui n'est pas à proprement parler une association locale puisque son siège est dans la région parisienne (178, bd Saint-Denis, 94200 Courbevoie) et que son activité se manifeste aussi dans les Pyrénées-Orientales, doit cependant être mentionnée ici en raison de son action en faveur de Sauve, où il a recensé les témoins de l'architecture ancienne, restaurant en outre une façade médiévale et publiant, sous forme d'un numéro de la revue « *Ménestrel* », une intéressante plaquette sur Sauve.

Les Amis du château de Tornac (Mairie de Tornac, 30140 Anduze, président : M. Nicolas, maire de Tornac), consacrent, depuis leur fondation, en 1971, leur activité au château, où ils ont effectué des restaurations à l'aide

de la population, dans lequel il donnent des spectacles et dont ils ont donné un historique dans une plaquette rédigée par M. Chassin du Guerny et par Mlle Z. Buchel, secrétaire générale de l'association.

Il faudrait citer encore l'*Essor Cévenol* (président : M. Feydedié) qui travaille, depuis 1944, à des recherches historiques, les *Amis du Luech et du Mont Lozère* (animation), les *Amis de la Salindrinque*, les *Amis de Courry* et les *Amis du musée du Désert*.

Dans la zone des *Garrigues* :

Le *Comité de Sauvegarde de l'église de Domessargues* (président : M. Gueidan) s'est proposé, avec beaucoup de courage, de restaurer l'église romane du village, désaffectée depuis l'écroulement de sa voûte. Il est parvenu à recueillir des fonds assez importants pour réaliser son projet et l'édifice est devenu une église œcuménique abritant deux cultes.

Le *Comité d'étude et de sauvegarde du patrimoine de Congénies* (La Promenade, 30111 Congénies, président : M. J. Bérard, secrétaire général : M. J.-M. Roger) effectue des recherches (fouilles notamment), organise avec un certain succès des conférences d'histoire locale et publie depuis 1975 un intéressant bulletin, polycopié à 400 exemplaires.

L'*Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental* (Mairie, 30820 Caveirac), qui réunit des archéologues d'une grande compétence, édite des publications de grande qualité (« L'oppidum de Roque de Viou », par P. Garmy, « Villevieille antique » par M. Py et G. Tendille, « La civilisation de Fontbousse » par X. Guthertz, « L'oppidum d'Ambrussum » par J.-L. Riches, M. Fenouillet et C. Wujek, une « Introduction à l'étude de la Protohistoire en Languedoc oriental » par B. Dedet et M. Py).

Le *Comité de sauvegarde de la chapelle Saint-Julien de Montredon* à Salinelles a réussi, comme on sait, à mener à bien, d'une façon exemplaire, une entreprise difficile ; la restauration du bel édifice roman pour la défense duquel il s'est constitué. En créant pour cela au châ-

teau de Villevieille un festival de musique d'une haute qualité et déjà réputé, il a doté la région d'un nouveau foyer de diffusion artistique et la part prise aux efforts du Comité par des étrangers séjournant à Salinelles durant l'été les a amenés à s'intégrer à la vie locale. La chapelle Saint-Julien est maintenant en état d'accueillir elle-même des récitals de solistes ou des concerts de musique de chambre.

Dans la *partie Méridionale* du département :

Le *Club archéologie et loisirs* de Bezouze est né depuis peu. Après avoir réalisé un premier sauvetage archéologique, il intervient régulièrement désormais lors de découvertes fortuites survenant à l'occasion des travaux agricoles et il expose périodiquement les principaux objets recueillis.

L'*Association d'Histoire et d'Archéologie d'Aigues-Mortes* (président : M. F. Canellas, siège : tour de la Porte Saint-Antoine, 30220 Aigues-Mortes) a été fondée en 1970 et s'intéresse à l'histoire du canton.

L'*Association d'Histoire d'Archéologie et de Sauvegarde de Saint-Gilles* (Bibliothèque Cazelles, rue de la République, 30800 Saint-Gilles, présidente : Mlle R. Jéolas) a, depuis 1969, des activités très diverses : recherches concernant l'histoire locale, fouilles (important sondage dans le chœur de l'abbatiale, découverte de fours de potiers médiévaux, d'un grand dépotoir d'amphores, de tombes, etc.), intervention lors des découvertes fortuites, réunions de travail, conférences, excursions très fréquentes, expositions, visites commentées, sauvegarde (active campagne couronnée de succès en faveur de l'acquisition par la ville d'une grande salle appartenant aux anciens bâtiments conventuels de l'abbaye), publication d'un bulletin et développement de relations avec des chercheurs étrangers, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Belgique.

La *bordure rhodanienne* du Gard compte aussi des associations actives :

La *Société d'Histoire et d'Archéologie de Pont-Saint-Esprit*, créée en 1975 (Citadelle-Collégiale, avenue Pasteur, 30130 Pont-Saint-Esprit, président : M. A. Girard), dont

les activités vont de l'archéologie antique (sauvetage de vestiges trouvés dans le Rhône) et médiévale (remarquables fouilles et mise en valeur de l'ancienne collégiale gothique), à l'animation (concerts de qualité donnés avec succès à la Collégiale), en passant par l'étude de l'histoire locale.

La *Société Archéologique de Gaujac*, fondée en 1971 (président: M. J. Charmasson, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux), est spécialisée dans l'archéologie (fouilles sur l'oppidum de Saint-Vincent à Gaujac, sauvetages archéologiques autour de Bagnols-sur-Cèze et dans les cantons voisins).

Les *Amis de la Sabranenque* (président: M. Faraud, Mairie, 30790 Saint-Victor-la-Coste) travaillent à la restauration de leurs monuments (restauration de la chapelle et de l'Ermitage de Notre-Dame de Mayran) et à leur animation.

Ce sont des buts analogues que se propose le *Comité de Sauvegarde de la Chapelle Saint-Jean d'Orgerolles à la Bastide d'Engras*, récemment créée.

La *Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve* (Mairie, 30400 Villeneuve-lez-Avignon, présidente: Mlle S. Balignant) a été fondée en 1976 pour mieux connaître, faire connaître et, le cas échéant, mettre en valeur Villeneuve-lez-Avignon.

Toutes ces associations ont, grâce aux *Cahiers du Gard rhodanien* (Carme-Sabran, 30220 Bagnols-sur-Cèze, directeur: M. J. Bonnaud) la possibilité de publier des articles dans une publication trimestrielle qui a de nombreux lecteurs.

La *Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*, créée en 1960 (76, rue de Nîmes, 30300 Beaucaire, président: M. J. Roche), est exemplaire par son efficacité et par la diversité de ses activités, dont chaque secteur est animé par un de ses dirigeants particulièrement compétent dans son domaine de spécialisation. Ses membres sont nombreux et souvent très jeunes. Elle s'est occupée avec succès de recherches historiques, de fouilles archéologiques (interventions lors de découvertes survenues à Beaucaire, fouilles préhistoriques à Ioton, protohistorique à Triple Levée et au quartier des Colombes, médiévales au château de Beaucaire et à Saint-Roman), mais aussi de sauvegarde (obtenant le classement

de bornes milliaires, mettant en valeur l'abbaye de Saint-Roman avec l'aide de bénévoles, mais aussi grâce à des aides financières assez importantes recueillies par voie de souscription, à la suite d'une campagne de presse activement conduite). Elle a recueilli d'importantes collections d'objets à la suite de ses fouilles, organise des expositions, des excursions, des visites commentées et publie avec régularité un intéressant bulletin trimestriel qui a de nombreux abonnés.

Bien que sommaire, et sans doute incomplète, cette rapide énumération donne cependant une idée de ce que sont actuellement les associations d'Histoire, d'Archéologie et de Sauvegarde du Gard. Généralement de création récente, elles sont aujourd'hui nombreuses et le seront sans doute plus encore demain. Leur action est patiente et persévérante. Les subventions qu'elles reçoivent sont très modestes et elles parviennent, grâce aux concours bénévoles ou aux aides matérielles qu'elles savent susciter ou recueillir, à des résultats toujours appréciables, souvent remarquables, parfois inespérés, qui sont la preuve de leur efficacité et de leur utilité, reconnues par les récompenses honorifiques ou matérielles qui ont été décernées à plusieurs d'entre elles. Naturellement amenées par le caractère local de leurs activités à consacrer leur action à un domaine géographique limité, elles associent parfois leurs efforts, soit en s'unissant dans un groupement tel que la *Fédération des associations d'Histoire et d'Archéologie du Gard*, fondé récemment sous la présidence de Mlle R. Jéolas, soit en confiant certaines publications de leurs membres à une revue telle que les *Cahiers du Gard rhodanien*. Leurs activités, dont les résultats sont déjà si apparents, sont de celles qui méritent de recevoir de tous appuis, aide ou concours.

Au cours du débat qui suit cette communication, il est décidé d'avoir des contacts aussi étroits que possible avec toutes les Sociétés dont M. Victor Lassalle a dressé la liste et étudié l'activité.

Le président souhaite de bonnes vacances aux membres de l'Académie et lève la séance à 18 heures 30.

sées ! ils n'ont de similitude qu'avec ceux de l'Infini, qui effrayaient Pascal.

En conclusion nous pouvons dire qu'il a été donné à l'homme de résoudre quelques problèmes mystérieux, et qu'il trouve dans la foi assez de réponses. De nos jours, nous constatons que la science, loin d'avoir enlevé des points d'interrogation, en a ajouté d'autres, plus nombreux aujourd'hui.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

Nouvelle série

N° 70

BULLETIN

TRIMESTRIEL DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



3^e et 4^e Trimestres 1977



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1978

Abonnement annuel 25 F.

Le N° 8 F.

BUREAU DE L'ACADEMIE

POUR L'ANNEE 1977

Président d'honneur : M. Laurent Clément, Préfet du Gard.

Président : M. André Modeste.

Vice-Président : M. le professeur Maurice Auméras.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre Hugues.

Trésorier : M. André Bernardy.

Bibliothécaire : M. Jean Roger.

Archiviste : M. le Dr Edouard Drouot.

Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nimes
16, rue Dorée
30000 NIMES

Les revues et les publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (Téléph. 67.34.68).

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

Apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale d'Edgard Raizon, à Vergèze (Gard)	94
A Villevieille (Gard) un Livre d'Or est offert à M. I. Gaussen	96
Le centenaire de la naissance de Guillaume Laforêt à Saint-Gilles-du-Gard	97
Audience solennelle à la Cour d'Appel de Nimes	99
Décès de la mère de M. Jacques Le Berger Carrière, de Bruxelles	99
Remerciements de M. R. Gaillard élu membre correspondant	99
Demande de renseignements sur les jetons de présence de l'Académie	99
Correspondance avec le Musée montpelliérain de la Pharmacie	99
M. Compère Roussey, adjoint au Maire de Nimes, et le développement urbain	99
Mme Henri Couëtard offre à l'Académie un portrait du Comte de Chambord	100
Décès de M. le chanoine René Thibon, membre résidant	108
Présentation de candidats au titre de membre honoraire et à celui de correspondant	109
Désignation d'une Commission chargée de prendre contact avec M. Compère Roussey, Adjoint au Maire de Nimes ...	109
M. le Dr Luigi Bader, auteur des Bourbons de France en exil à Gorizia	109
Obsèques de M. le chanoine René Thibon	116
Lettre de M. le Dr Luigi Bader, de Gorizia	129
Remerciements de M. René Jouveau, capoulié du Félibrige ...	128
Réception de M. Pierre Abauzit	140

COMMUNICATIONS

M. Guy Dupré, correspondant : Tocqueville et la Démocratie	102
M. Marcel Fontaine : Compte rendu de : Pierre Dupuy, Histoire taurine de la ville de Nimes , Nimes, 1977	106
M. le pasteur Paul Brunel : La récente découverte d'une vieille civilisation à Ebla	107

Mlle L. Malbos, La famille d'Anduze et Sauve aux XIe et XIIe siècles	106
M. Maurice Aliger : compte rendu de : Jean Charmasson, Le camp de César (Bagnols-sur-Cèze, 1977)	109
Mlle L. Malbos : La famille d'Anduze et Sauve aux XIIe et XIIIe siècles	113
M. Pierre Couëtard : Heurs et malheurs des biens de Guillaume de Nogaret, seigneur de Calvisson et de la Vaunage ...	113
M. Paul Troy : Eloge de M. Jean Pourtal de Ladevèze	120
M. Laurent Clément, Préfet du Gard : Le procès de Nuremberg	125
M. André Nadal, Le Pari de Pascal	129

HOMMAGES

L. Malbos, La capture de Bernard de Septimanie (ex. Revue Le Moyen Age, 1970)	100
L. Malbos, L'annaliste royal sous Louis le Pieux (ex. Revue Le Moyen Age, 1966)	100
Ivan Gaussen, Allocution prononcée le 25 août 1977 dans le château de Villevieille à l'occasion de la remise à l'auteur d'un Livre d'Or offert par ses amis, manuscrit	100
Christian Liger, Le fauteuil suspendu, manuscrit	100
Guilhem Fabre, La protection du site des Gorges du Gardon (ex L'Espace Géographique, 1975)	100
Jean Charmasson, Le camp de César, Bagnols, 1977	100
Pierre Dupuy, Histoire taurine de la Ville de Nimes, Nimes 1977	100
Duc de Castries, Réception à l'Académie des Jeux Floraux, Toulouse, 1977	100
Robert Sauzet, Religion et pouvoir municipal, Le Consulat de Nimes aux XVIe et XVIIe siècles (ex. Ethna-Psychologie, avril-septembre 1977, Le Havre)	105
Hélène Rivière, Le Prince d'Aquitaine, Paris, 1972	109
Ivan Gaussen, A la mémoire d'Edgard Raizon (Le Gard à Paris, septembre-octobre 1977)	129
Duc de Castries, Papiers de famille, Paris, 1977	129

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1977

Au cours de l'été 1977, L'Académie a participé à plusieurs manifestations culturelles.

Le 21 août 1977, à Vergèze (Gard), une plaque commémorative a été apposée sur la maison natale du félibre Edgar Raizon (1888-1975) qui fut correspondant de l'Académie de 1961 à 1975).

L'Académie était représentée à cette manifestation par M. Joachim Durand, membre résidant, M. Ivan Gausson, membre non résidant et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Au nom de l'Académie, M. Pierre Hugues a prononcé l'allocution suivante :

« Parmi les honneurs que la postérité accorde aux hommes dont le souvenir mérite d'être conservé, un des plus flatteurs est l'apposition d'une plaque de marbre sur la maison natale de l'intéressé.

« Au nom de l'Académie de Nîmes, dont Edgard Raizon que nous fêtons aujourd'hui était correspondant, et en mon nom personnel car je fus son parrain académique, je félicite la Société *La Tour Magne* d'avoir songé à honorer un homme aussi distingué. Je remercie M. le Maire de Vergèze et les organisateurs de cette manifestation d'avoir bien voulu nous associer à cette fête du souvenir, et je les prie de bien vouloir excuser l'absence

de notre président, M. André Modeste, actuellement en villégiature loin de Nîmes.

«Soldat courageux (engagé volontaire en 1914, médaillé de Verdun, chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire), viticulteur averti, commerçant avisé, Edgard Raizon fut avant tout un artiste et un serviteur fervent des Lettres et des Arts.

«Ecrivain, journaliste, poète, auteur et compositeur de mélodies, auteur de comédies, félibre, peintre... Que n'était-il pas ? Les neuf Muses, comme autant de fées, s'étaient penchées sur son berceau et ses talents étaient multiples.

«Mérite supplémentaire, il fut toujours fidèle à la langue du terroir et il voulut finir ses jours dans son village natal. Fidélité au parler des ancêtres, fidélité à la petite patrie, autant que la qualité de l'homme et au même titre que les succès de l'artiste, ces vertus méritaient d'être récompensées.

«Elles le sont aujourd'hui par cette plaque de marbre qui rappellera aux générations futures le nom et l'œuvre de l'un des meilleurs fils de ce pays de Vergèze si riche en personnalités marquantes.

« Cher ami Edgard Raizon, tandis que votre ombre légère flotte autour de cette maison qui vous fut familière et qui est désormais pour toujours *votre* maison, quelques vers chantent dans ma mémoire. Ils semblent avoir été écrits à votre intention.

« D'abord, ceux de Joachim du Bellay :

*Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage
et puis est revenu plein d'usage et raison
Vivre entre ses parents le reste de son âge...*

« Ce bonheur, vous l'avez souhaité et vous l'avez obtenu.

« Ce sont ensuite les deux vers de Paul Arène :

*Iéu m'en vau l'amo ravidò
D'agué pantaia ma vido.*

« A vous aussi le culte des choses de l'esprit a apporté cette part de rêve qui embellit la vie.

« Enfin, ce sont les vers de la *Cansoun dis àvi* de notre maître Mistral :

*Ounour à nostis àvi
Tant sàvi, tant sàvi,
Ounour à nostis àvi
Qu'avén pas counèigu.*

*An viscu, an tengu
Nosto lengo vivo,
An viscu, an tengu
Tant coum'an pouscu.*

« Cher Edgard Raizon, vous avez été un actif mainteneur de notre vieille langue d'Oc, et désormais vous avez à votre tour pris place parmi ces *àvi* glorifiés par le maître de Maillane.

« Cela, je ne crains pas de l'affirmer en m'inclinant respectueusement au nom de l'Académie de Nîmes devant votre famille, qui, avec tous les habitants de Vergèze, est à bon droit fière de vous. »

Le 25 août 1977, dans la cour d'honneur du château de Villevieille, près de Sommières (Gard) un livre d'or était remis à M. Ivan Gausson, membre non résidant, en présence de très nombreuses personnalités du monde littéraire et artistique régional et extra-régional.

A cette cérémonie, placée sous la présidence de notre éminent confrère M. André Chamson, de l'Académie Française, notre Compagnie était représentée par Mme Lucie Mazauric, membre non résidant, Mme de David-Beauregard, correspondante de l'Académie, M. Joachim

Durand, membre résidant et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Le 28 août 1977, la ville de Saint-Gilles du Gard célébrait le centenaire de la naissance du poète provençal Guillaume Laforêt (1878-1937) qui fut membre de notre Compagnie.

L'Académie de Nîmes fut représentée aux différentes manifestations de cette journée du souvenir par M. André Chamson, de l'Académie Française, Mme Lucie Mazauric, M. Joachim Durand, M. Hubert Noë et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel. M. André Chamson fit l'éloge du poète et de l'orateur. Au cours de la matinée littéraire furent lus divers hommages à Laforêt, en particulier ceux adressés au Comité d'organisation par nos confrères MM. Edgar Tailhades, président du Conseil Régional et Georges Martin.

SEANCE DU 14 OCTOBRE 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Heuri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, membres résidants, M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant, Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Pierre Couëtard, M. Guy Dupré, correspondants, et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Jules Davé, M. André Bernardy.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le président dit aux académiciens le plaisir qu'il a à les retrouver après les trois mois d'été pendant lesquels la Compagnie a interrompu ses travaux.

Au cours de cette période, le Secrétaire perpétuel et M. Joachim Durand, ont représenté l'Académie à diverses cérémonies : à Vergèze, lors de l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale du regretté félibre Edgar Raizon, correspondant ; à Villevieille, à l'occasion de la remise d'un Livre d'Or offert par ses amis à M. Ivan Gausson, membre non résidant ; à Saint-Gilles, aux fêtes du Centenaire de la naissance du poète et orateur provençal Guillaume Laforêt, correspondant.

De même M. le président René Panet a représenté le président à l'audience solennelle tenue à la Cour d'Appel pour l'installation de M. le Procureur Général Prouhet.

M. Le Berger-Carrière, de Bruxelles, correspondant, nous a fait part du décès de sa mère.

M. Roger Gaillard, de Nîmes, nous a remercié pour son élection en qualité de correspondant.

M. Hubert Emmering, Oberfeldweg 8 ; D. 84000, Regensburg (République Fédérale Allemande) nous a demandé des renseignements sur les jetons de présence de l'Académie.

Le Musée montpelliérain, de la Pharmacie, nous a envoyé ses dernières publications et nous a priés de lui adresser un résumé de la communication de M. Pierre Couëtard sur le pharmacien Fournier.

M. Compère-Roussey, adjoint au maire de Nîmes, délégué à l'Urbanisme, à l'Environnement et à l'Écologie, a offert d'exposer aux membres de l'Académie les propositions municipales en matière de développement urbain. L'Académie enregistre cette offre avec reconnaissance et décide de demander à M. Compère-Roussey de recevoir une délégation à laquelle il présentera les projets de la Municipalité.

L'Académie a reçu en hommage :

L. Malbos, *La capture de Bernard de Septimanie* (ex Revue Le Moyen-Age, 1970) ;

L. Malbos, *l'annaliste royal sous Louis le Pieux* (ex Revue Le Moyen-Age, 1966) ;

Ivan Gaussen, *Allocution prononcée le 25 août 1977 dans le château de Villevieille à l'occasion de la remise à l'auteur d'un Livre d'Or offert par ses amis*, manuscrit ;

Christian Liger, *Le fauteuil suspendu*, Prix Goncourt de la Nouvelle, 1977, manuscrit ;

Guilhem Fabre, *La protection du site des gorges du Gardon* (ex L'Espace géographique, 1975) ;

Jean Charmasson, *Le camp de César*, Bagnols, 1977 ;

Pierre Dupuy, *Histoire taurine de la ville de Nîmes*, Nîmes, 1977 ;

Duc de Castries, *Réception à l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, 1977.

M. Pierre Couëtard, correspondant, remet à l'Académie au nom de sa mère, Mme Henri Couëtard, un portrait du comte de Chambord. En présentant ce portrait, il s'exprime ainsi :

« Le comte de Chambord offrit ce portrait à Ferdinand Boyer, député légitimiste du Gard, lors d'une visite que ce dernier effectua à Frohsdorf en 1856. Le château de Frohsdorf s'élève à deux lieues de Wiener-Neustadt, le Saint-Cyr autrichien, près de la frontière hongroise. Il fut acquis en 1839 par le comte de Chambord qui y vécut de longs mois chaque année et y mourut au mois d'août 1883. De nombreux légitimistes français vinrent en pèlerinage dans ce « Versailles de l'exil ».

« Au bas du portrait figure la mention écrite à l'encre noire de la propre main du comte :

Donné à M. Ferdinand Boyer

au dessous la signature :

Henri

à gauche, le député a écrit au crayon bleu :

Frotsdorf, 10-14 oct. 1856

« Voici les différents propriétaires qui se succédèrent pendant 121 ans :

- de 1856 à 1885 : Marie François Charles *Ferdinand* Boyer, avocat et député du Gard, né le 12 octobre 1823 à Nîmes, décédé à Royat le 25 juillet 1885 ;
- de 1885 à 1915 : Madame Veuve Ferdinand Boyer, née *Marie* Clémentine Chambon, décédée en 1915 ;
- de 1915 à 1928 : Eugène Marie *Alphonse* Boyer, leur fils aîné, greffier en chef à la Cour d'Appel de Nîmes, né le 31 mai 1861 à Nîmes, décédé en cette même ville le 1er février 1928 ;
- de 1928 à 1953 : Madame Veuve Alphonse Boyer, née Joséphine Nicolas, qui naquit à Bessèges le 24 août 1874 et mourut à Nîmes le 5 novembre 1953 ;
- de 1953 à nos jours : Madame *Henri* Charles Couë-tard, née *Suzanne* Emilienne Nicolas, nièce et fille adoptive de M. et Madame Alphonse Boyer, qui vit le jour le 26 février 1906 à Paris.

« Ma mère m'a chargé d'offrir ce portrait à l'Académie de Nîmes le 14 octobre 1977 afin qu'il prenne place dans la collection Henri Bauquier relative au comte de Chambord, en raison de l'intérêt régional et historique qui s'y rattache. »

Le président remercie chaleureusement M. Couë-tard et le prie de bien vouloir présenter les remerciements de l'Académie à sa mère.

M. Guy Dupré présente une communication intitulée *Tocqueville et la démocratie*.

Alexis de Tocqueville est né à Paris le 29 juillet 1805. Son père, de noblesse normande, fut préfet de plusieurs départements et sa mère avait dans son ascendance plusieurs victimes de la Révolution.

Après avoir passé son enfance à Verneuil, dans l'Eure, il se destine à la magistrature qu'il abandonne au début de la Monarchie de juillet pour entreprendre un voyage aux U.S.A. dont le but est d'étudier la situation pénitentiaire dans la jeune République. En 1835, son premier grand livre *La Démocratie en Amérique*, étudie aussi ce qu'est la démocratie en elle-même ; il est resté un modèle du genre, considéré comme un ouvrage de base aux Etats-Unis.

Sous la Deuxième République, Tocqueville exerce une brève carrière politique, député d'abord, puis ministre des Affaires Etrangères.

A l'avènement de Louis-Napoléon, il se retire définitivement et publie son second grand livre *l'Ancien Régime et la Révolution*, en 1856, qui connaît également un très grand succès. Il meurt le 16 avril 1859.

Son livre sur l'Amérique est jugé extraordinaire par les spécialistes autant qu'il est peu connu du public et parfois du public éclairé. Expliquer ce qu'est cet ouvrage, ce que sont ses qualités, les idées principales, c'est impossible, dit M. Dupré, pour le non-spécialiste sans le recours de trois ouvrages dont il donne la référence :
Polin, *De la démocratie en Amérique ; Tocqueville*,
Hatier, 80 pages - Paris, 1973 ;

Bouton, *A. de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique*, Bordas, 288 pages - Paris, 1973 ;

Gibert, *Tocqueville, Egalité sociale et liberté politique*, Aubier-Montaigne, 254 pages - Paris, 1977.

Tocqueville nous montre ce qu'est l'essence de la démocratie, régime d'avenir qui prévoit la réduction des inégalités, en restant délicat, si l'on ne prend garde de maladies à prévenir ou à guérir ; c'est un fleuve qui nous entraîne, mais qui doit être endigué. L'homme peut-il devenir « démocratique » ? Est-ce que ce qui réussit aux U.S.A. n'est pas un hasard ? L'égalité sera possible quand les hommes voudront vraiment être égaux et libres, quand le citoyen ne sera pas absorbé par trop de désirs matériels. Pourra-t-on éviter l'égalité dans la servitude ?

Deux grandes maladies menacent la démocratie. En premier lieu, la tyrannie de la majorité dont il étudie tous les défauts, notamment la tranquillité facile et illusoire que donne l'approbation du nombre ; en second lieu, l'individualisme que l'esprit démocratique lui-même a renforcé en glorifiant un individu qui ne veut plus dépendre d'un autre qu'il ne croit pas supérieur !

Il stigmatise l'envie qui est un « *sentiment typiquement démocratique* » qui donne « *beaucoup d'ambitieux et peu de grandes ambitions* ».

Les remèdes ? Ils sont d'origines diverses. Des institutions politiques solides sont nécessaires, avant tout, avec des pouvoirs bien équilibrés et le pouvoir judiciaire indépendant.

Les institutions sociales doivent aussi être sainement libérales : liberté de la presse, liberté d'association. Mais le plus important est de s'occuper des « mœurs » plutôt que des lois ! Le citoyen doit s'habituer à la démocratie, sans rester pour autant un citoyen passif.

Il espère aussi en un christianisme démocratique et républicain.

L'expression de Tocqueville est élégante, très précise imagée, en un mot, celle d'un grand prosateur.

Près d'un siècle et demi après sa parution, sa pensée sert encore de cadre à la vie politique moderne ; il a bien vu le drame du sujet du roi devenu citoyen, a craint les fausses démocraties et il a confirmé la pensée de Platon qui voulait que le citoyen soit vertueux pour que le fonctionnement de l'Etat soit le meilleur possible.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 h.

SEANCE DU 28 OCTOBRE 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présent : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Pagnet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. André Bernardy, M. Victor Lassalle.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

L'Académie a reçu en hommage :
Robert Sauzet, *Religion et pouvoir municipal, Le consulat de Nîmes aux XVI^e et XVII^e siècles* (ex Ethno-Psychologie - avril-septembre 1977 - Le Havre).

M. le bâtonnier Marcel Fontaine rend compte du livre de M. Pierre Dupuy, *Histoire taurine de la ville de Nîmes*, Nîmes, 1977. Dans cet ouvrage qui fourmille d'anecdotes,, de traits et de faits, l'auteur traite avec verve et érudition d'une histoire encore jamais écrite. Ce compte rendu est pour M. le bâtonnier Marcel Fontaine l'occasion d'évoquer avec humour les manifestations organisées en 1919 par le Comité d'Action des Revendications Méridionales pour protester contre l'interdiction des courses de taureaux avec mise à mort. Un des principaux chefs de ce comité était Bernard de Montaut-Manse, avocat et manadier, qui fut, en 1955 et 1956, président de l'Académie de Nîmes.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de la première partie de l'étude consacrée par Mlle Malbos, d'Anduze, correspondante de l'Académie à *La famille d'Anduze et Sauve aux XIe et XIIe siècles*.

Dans cette première partie, Mlle Malbos établit la généalogie des barons d'Anduze depuis Bernard Ier, fils d'Almérade, marié en secondes noces (1013) avec Garsinde, jusqu'à Bernard V, seigneur d'Anduze qui se fit moine en 1164, et dont le frère Pierre Bermond d'Anduze fut seigneur de Sauve jusqu'en 1161, date à laquelle il entra dans un monastère comme son frère devait le faire trois ans plus tard. Elle étudie ensuite quels furent, de 1164 à 1181, les seigneurs d'Anduze et de Sauve, leur suite généalogique, et leur parenté entre eux. Cette époque offre un intérêt particulier dû au fait que trois seigneurs de cette maison féodale laissèrent leur fief pour être moine dans le même temps et dans la même abbaye de Bonneval. En 1181, c'est Bernard VII qui est seigneur d'Anduze.

Cette communication est l'occasion de dire un mot des descendants actuels des Bermond d'Anduze, eux-

même descendants de l'empereur Charlemagne.

M. le pasteur Paul Brunel lit ensuite une communication intitulée *La récente découverte d'une vieille civilisation à EBLA*.

L'histoire nous fait connaître l'existence et la puissance des grands empires de la Mésopotamie : l'Assyrie, la Babylonie, la Chaldée, la Perse... Mais, jusqu'à nos jours, elle ignorait celles d'autres nations, tout aussi importantes. Les noms seuls des capitales étaient connus. Le professeur André Parrot, conservateur du Musée du Louvre, a fait surgir des sables, qui les recouvraient, les ruines de Mari, et dévoilé une civilisation des plus brillantes. On ne sait encore où se trouvent les vestiges de la capitale Iarnuti. Par contre, depuis ces toutes dernières années, une mission archéologique italienne avec l'aide de Français et d'Américains a mis et met à jour, car les travaux continuent, la structure souterraine d'Ebla, capitale d'une puissante et très évoluée nation.

Le Tell Mardikh, situé à 60 kilomètres au sud d'Alep en Syrie du nord et à 100 kilomètres à l'est du port de Lattaqué, s'étend sur plus de 56 hectares. C'est là qu'on a déjà découvert les fondations d'un palais royal, de sanctuaires, d'une vaste cour entourée de portiques, d'une ville et les découvertes continuent. Les ruines grandioses décèlent déjà la grandeur de l'Etat, dont elle était la capitale. La découverte la plus sensationnelle est celle de milliers et de milliers de tablettes qui relatent la vie administrative, économique, sociale religieuse et permettent de situer dans l'histoire le déroulement de cette région.

Par ces tablettes, aussi, on peut suivre, dans une certaine mesure, l'origine et le processus des premières écritures, depuis le cunéiforme jusqu'à la langue phénicienne, mère des langues du bassin méditerranéen.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h. 45.

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, membres résidants ; sœur Chantal Bauquier, Mlle Alice Metge, Mme Carmen Déchery, M. Pierre Couëtard, M. Henri Arnaud, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jean Théron, M. Jean Roger, M. Victor Lassalle.

Le président fait part à l'assemblée du décès du chanoine Thibon, survenu le 16 novembre. Une minute de silence est observée en l'honneur du regretté défunt.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Secrétaire perpétuel donne diverses informations :

La commission des Anciens Présidents a décidé de présenter aux suffrages de l'Académie la candidature de M. le professeur Aquarone, de Montpellier au titre de membre honoraire, celles de MM. Paul Blanc, bibliophile, de Nîmes, Christian Liger, écrivain, de Nîmes, Jacques Henri-Robert, historien, de Paris, Gaston Roux, amateur d'art, de Nîmes et Pierre Dupuy, historien taurin, de Nîmes, à celui de correspondant. Conformément à l'article 22 du règlement, l'élection aura lieu au moins vingt-huit jours après la déclaration de ces candidatures, c'est-à-dire au cours de la séance du 16 décembre.

Une commission se rendra prochainement à la Mairie pour entendre un exposé de l'Adjoint au Maire intéressé M. Compère-Roussey sur les propositions municipales en matière de développement urbain. Cette commission académique sera composée de MM. André Nadal, André Bernardy, Edouard Drouot et Claude Escholier.

M. Victor Lassalle nous a informé que M. Luigi Bader, de Gorizia, auteur d'un livre intitulée *Les Bourbons de France en exil à Gorizia* (Paris, Perrin, 1977) recherchait des documents iconographiques sur le comte de Chambord. M. Lassalle a donné notre adresse à M. Bader dont nous attendons des nouvelles.

L'Académie a reçu en hommage :

Hélène Rivière, *Le Prince d'Aquitaine*, Paris, 1972.

M. Maurice Aliger rend compte de l'ouvrage de M. Jean Charmasson, *Le camp de César à Laudun* (Bagnols, 1977). Il s'exprime ainsi :

« Notre confrère, M. Jean Charmasson, professeur au Lycée de Bagnols-sur-Cèze, se consacre, depuis 1960, à la recherche archéologique dans la frange gardoise de la basse-vallée du Rhône.

« Protohistoire, époque gallo-romaine, Bas-Empire ont, tour à tour, été l'objet de ses travaux avec, notamment, les fouilles de l'oppidum de Saint-Vincent, à Gaujac, du site de Lombren, à Vénéjean, et de la nécropole de la Brèche, à L'Ardoise.

« En outre, en 1972 et en 1974, il a pratiqué des sondages sur l'oppidum du Camp de César, à Laudun. C'est le fruit de ses recherches qu'il nous livre aujourd'hui dans une brochure de 40 pages, ornée de nombreuses illustrations, et intitulée : *Dans la vallée du Rhône antique : un site prestigieux, le Camp de César.*

« Ce « Camp de César domine la rive droite du Rhône, à la latitude d'Orange, l'antique *Arausio*... C'est l'éperon le plus oriental d'un ensemble de plateaux séparant la vallée de la Cèze de celle de la Tave ». Il occupe une position clé sur la grande artère routière et fluviale rhodanienne et au carrefour qu'elle forme avec les voies et les cours d'eau descendant des Cévennes orientales.

« Les avantages de cette situation géographique favorable amèneront des groupements humains à s'y installer, à plusieurs reprises.

« Grâce à ses propres fouilles, mais aussi aux trouvailles antérieures et aux travaux de ses devanciers, M. Jean Charmasson a pu y distinguer trois grandes phases d'occupation : gauloise, gallo-romaine et du Bas-Empire.

« Ce sont les invasions germaniques de 105-102 avant N.E. et les troubles de la première moitié du premier siècle avant N. E. qui, probablement, incitèrent des populations indigènes à chercher refuge sur le pla-

teau et à y élever, sur la partie la plus exposée aux attaques, une double ligne de remparts, munis de tours et portes charretières.

« Aucune trace d'habitation n'a été relevée, mais les trouvailles en fouille et de surface : chenets et autels-foyers en terre cuite, céramiques indigènes, bols dits de Mégare, amphores, nombreuses monnaies..., permettent de dater cette occupation de la seconde moitié du premier siècle avant N. E.

« A cette culture indigène va succéder, sans hiatus, à l'époque augustéenne, la civilisation gallo-romaine. L'oppidum gaulois subit alors une complète transformation urbaine. Dans ses ruines, on retrouve l'aspect classique du *vicus* gallo-romain avec son plan d'urbanisme régulier.

« A la fin du siècle dernier, ont été dégagés ou observés : un *forum*, des thermes, un monument énigmatique de grande taille, une riche *villa* ornée d'une riche mosaïque, dont l'*emblema* est aujourd'hui au Musée de Nîmes. Ajoutons à cela plusieurs inscriptions dédiées à des divinités, comme Jupiter, Junon, Mercure ou se rapportant à des personnages importants : *quatuorvir* juge et *sevir* augustal.

« Dans le courant du IIe siècle, la ville de sommet sera abandonnée et ses occupants descendront vers les vallées du Rhône et de la Cèze.

« Au début du Ve siècle, la vallée du Rhône subit des troubles profonds, des hordes wisigothiques envahissent la région et c'est, à nouveau, une remontée des populations vers le refuge naturel du plateau du Camp de César. Se défendre contre les dangers extérieurs et survivre sont alors les seuls impératifs. La seconde ligne de remparts est réparée et renforcée ; les ruines d'une tour creuse de 7,30 m. élevée alors sont encore visibles. De nouvelles demeures au murs peu soignés sont élevées sur les ruines

des thermes et des riches habitations romaines. Les importations sont absentes et on n'y recueille plus que des poteries paléochrétiennes, fabriquées sur place ou dans un proche horizon.

«Cependant, la découverte d'un poids monétaire, datant du règne d'Honorius, étalon d'une monnaie d'or, le *solidus*, laisse supposer qu'un marché d'ampleur régionale se tenait dans ce bourg, géographiquement bien situé.

« Une nécropole, établie hors des murs, à partir du V^e siècle, atteste la christianisation des habitants du Camp, comme le prouve l'absence de mobilier funéraire et l'émouvante présence, dans l'une des tombes, d'une modeste croix en plomb.

« Autre marque de christianisation, la construction, au nord du site, de la chapelle de Saint-Jean-de-Rousigue, considérée comme l'une des plus anciennes de la vallée du Rhône, avec des origines, peut-être, mérovingiennes.

« A une époque indéterminée du Moyen Age, les habitants du Camp de César descendront vers la plaine et créeront un village attesté dès 1088, *Laudunum*, qui deviendra l'actuel Laudun.

« Cette vallée du Rhône, artère vitale entre le nord et le sud, qui vit couler, avec le tumulte de ses eaux celui des invasions, mais aussi les flots inverses des civilisations méditerranéennes, cette vallée du Rhône a gardé, sur ses rives et ses flancs, d'innombrables vestiges de cette circulation multiséculaire d'hommes et d'idées.

«Que notre ami et confrère M. Jean Charmasson, qui consacre son existence à en retrouver les traces dans notre Gard rhodanien soit remercié de l'occasion qu'il nous offre aujourd'hui de mieux connaître l'un de ses sites les plus prestigieux. »

Le Secrétaire perpétuel lit la seconde partie de l'étude consacrée par Mlle Malbos, correspondante à *la famille d'Anduze et Sauve aux XII^e et XIII^e siècles*.

La période étudiée va de 1181, date du premier acte connu de Bernard VII, à la mort de Pierre Bermond VII en 1254, et couvre les règnes de Bernard VII, Pierre Bermond VI et Pierre Bermond VII. C'est l'histoire de la chute d'une grande famille féodale. Elle concorde avec celle des Raymond de Toulouse dont ils ont pris le parti contre Simon et Amaury de Montford, au cours de la Croisade des Albigeois, par fidélité féodale sans doute, mais aussi par hostilité aux Raymond Pelet d'Alès, comme eux coseigneurs d'Alès, et qui s'opposent aux comtes de Toulouse. « Aucun défenseur de Toulouse n'a été aussi fidèle que Bermond VII ». Les Raymond de Toulouse les entraînent dans leur décadence ; après le traité de Meaux (1239), Pierre Bermond VII doit accepter la suzeraineté directe du roi de France ; après le soulèvement de 1240, le traité de Vincennes (1243) le dépossède de tous ses états avec pour tout dédommagement la terre d'Hierle et six cents livres tournois de rente. Après quelques tentatives de révolte, il mourra en 1254. Le château d'Anduze sera rasé en 1256. Son fils aîné Guillaume, baron d'Olargues par mariage, et baron d'Hierle par héritage de son père, ne put recouvrer la baronnie de Sauve. Et ainsi Pierre Bermond fut le dernier seigneur de cette puissante famille féodale.

M. Pierre Couëtard, correspondant, présente une communication intitulée : *Heurs et malheurs des biens de Guillaume de Nogaret, seigneur de Calvisson*, au cours duquel il nous entretient des différents chemine-ments des biens du chancelier de France à travers ses héritiers, grâce à des documents inédits.

Après avoir acquis de Rousselin Gaucelm, baron de Lunel, en 1291, le domaine de Tamerlet, Nogaret échangea en 1309 avec l'Ordre de Malte la métairie de Livières contre une maison qu'il possédait à Montpellier face à l'église Saint-Firmin et le mas des Cannes sur le territoire de Mauguio.

Après être devenu, en 1304 et en 1306, seigneur de Calvisson et de la Vaunage grâce aux revenus que lui accorda Philippe le Bel, le chancelier et ses descendants acquirent peu à peu toutes les portions de la terre Desports, terre non communale, dont la juridiction civile était partagée primitivement en vingtaines et qui représentait alors un des derniers vestiges du régime primitif de la monarchie.

Lorsqu'à sa mort, en 1313, lui succéda son fils Raymond Ier, les difficultés de la succession commencèrent tant du côté des communes que du pouvoir royal. C'est ainsi qu'en 1322, une procédure établissait que le nouveau seigneur étendait sa juridiction sur 2560 feux.

En 1332, les habitants de Marsillargues obtenaient le droit de pacage sur les terrains où ils vauquaient habituellement, mais Raymond se voyait reconnaître le droit de réduire en prés ou cultures tout ou partie des marais.

Son fils, Raymond II, participa en 1356 à la bataille de Poitiers, devint en 1359 lieutenant et capitaine de la sénéchaussée de Beaucaire ; il fut nommé en 1367 par le comte d'Etampes capitaine de Marsillargues et accorda le 6 janvier 1366 à son cousin germain Bernard de Nogaret la juridiction de Beauvoisin.

En 1377, il institua comme héritier Raimond d'Apchier, fils d'un premier lit de Marie de Beaufort, sœur du pape Grégoire XI et qui épousa en secondes nocces Raymond II de Nogaret.

Mort en 1420, le seigneur d'Apchier laissa son héritage à sa troisième fille Blanche qui avait épousé, en 1409, Renaud II, vicomte de Murat, son cousin. Ce dernier maria, en 1438, sa fille Marguerite à Louis de Louet, fils du président de Provence qui se vit accorder en 1448 la substitution masculine à l'infini.

Devenu baron, Louis, lieutenant du sénéchal de Beaucaire, rejoignit à la tête de la noblesse régionale en 1472 les troupes de Louis XI en Guyenne.

Son fils Guillaume eut des démêlés avec l'abbaye de Psalmodi. Cet « homme terrible et sans conscience » après maints procès et exactions se vit reconnaître la propriété du territoire de St-Julien, objet du litige.

Son fils Antoine lui succéda et acquit en 1513 la quatrième partie de la juridiction civile de Jonquières. L'un de ses deux fils Jean II sera à l'origine de la branche de St Alban, l'autre Jean Ier, héritier de la seigneurie, aura parmi ses descendants illustres le maréchal de Villars, le cardinal de Bernis et le cardinal de la Fare, ministre plénipotentiaire de Louis XVII.

Son fils Pierre, grand bâtisseur, qui lui succéda, édifia en 1576 la façade renaissance du château de Marsillargues et commença à édifier un château à Calvisson que sa mort, en 1599, laissa inachevé.

Son fils, Jean III, vit ses biens usurpés par son oncle Jean II, rallié au parti protestant. La ville de Marsillargues prise par le duc de Montmorency, Jean III récupéra son bien et l'oncle se vit octroyer après un procès la seigneurie d'Aujargues.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 heures 45.

19 NOVEMBRE 1977
OBSEQUES DE M. LE CHANOINE RENE THIBON
MEMBRE RESIDANT

Les obsèques de M. le chanoine René Thibon, membre résidant, décédé le 16 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-cinquième année, ont été célébrées le 19 novembre 1977 dans la chapelle Notre-Dame des Trois-Piliers, en présence d'une très nombreuse assemblée.

L'Académie était représentée par M. André Modeste, président, M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. René Panet, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, M. le chanoine Raymond Marchand, etc.

A l'issue de la cérémonie religieuse. M. le président André Modeste adressa au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.

Il s'exprima dans les termes que voici :

« M. le chanoine Thibon, auquel nous rendons aujourd'hui l'ultime hommage de notre considération et de notre amitié, s'est éteint le 16 novembre avec cette discrétion, cette modestie qui avaient été les siennes tout au long des années de sa vie. Depuis déjà longtemps, la maladie le tenait éloigné de toute activité temporelle. Les derniers mois de son séjour terrestre lui ont été clé-

ments : son âme avait commencé le cheminement vers le havre de paix et de lumière qui est l'espérance de tous les croyants.

«Le Chanoine René Thibon naquit le 16 novembre 1893 au centre de gravité d'un triangle, comme il se plaisait à le dire, qui admettrait pour sommet le Castellum, la Tour Magne et la Maison Carrée. C'était donc un nimois de bonne souche.

«Après de solides études secondaires au Collège Saint-Stanislas, il entra au Grand Séminaire de Nîmes. Ordonné prêtre en 1916, il est désigné pour enseigner dans l'Établissement d'où il était sorti bachelier. Ses supérieurs, soucieux d'utiliser les dons et les aptitudes hors du commun qui étaient les siens, l'envoyèrent à Montpellier préparer une licence de Mathématiques qu'il obtint sans difficulté. Et il revint à Saint-Stanislas enseigner, dans les classes que l'on n'appelait pas encore terminales, la plus difficile des disciplines.

«Toute sa carrière s'est déroulée dans cette Maison, comme professeur d'abord, puis, à partir de 1946, en qualité de Supérieur, un Supérieur qui, d'ailleurs, conserva sa chaire de Mathématiques.

«L'altération de sa santé l'amena à résigner ses fonctions en 1962.

«L'Académie de Nîmes se devait d'appeler à elle un homme de cette qualité. C'est ce qu'elle fit en l'élisant au fauteuil devenu vacant à la suite du décès de son ami, le chanoine Cantaloube. René Thibon fut reçu dans notre Compagnie le 27 mai 1966. Un hasard bienveillant fit qu'il y fut accueilli par un Président en exercice lui aussi mathématicien de haut niveau. Ce fut une des dernières joies de notre confrère.

«Le chanoine Thibon n'oublia jamais qu'il était prêtre. Il fut certainement un bon prêtre. Les autorités

diocésaines reconnurent d'ailleurs ses qualités sacerdotales, en 1946, en lui conférant la dignité de chanoine honoraire.

«Monsieur Thibon consacra toute sa vie à Dieu, à l'Enseignement et à l'approfondissement de cette science des nombres qui réserve à ceux qui s'y vouent les joies les plus pures.

«Cher Confrère, nous vous adressons un dernier adieu, à la fois ému et plein d'amitié. Que la terre soit légère à votre corps et qu'au delà de cette frontière que nous franchissons tous un jour ou l'autre, vous jouissiez de cette paix éternelle à laquelle votre foi de croyant et de prêtre vous faisait aspirer. »

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président, en présence de M. Clément Laurent, préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie. M. André Modeste salue M. le Préfet et lui donne la présidence de la séance. M. le Préfet remercie M. Modeste et dit aux membres de la Compagnie le plaisir qu'il éprouve à se trouver parmi eux.

Sont présents : M. Henry Seston, M. le Dr Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, membres résidants ; M. Paul Troy, membre non résidant ; Soeur Chantal Bauquier, M. Henri Arnaud, correspondants, et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Jules Davé, M. le pasteur Paul Brunel, M. Jean Roger, M. Aimé Vielzeuf, M. André Bernardy.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Paul troy, élu membre non résidant en remplacement de M. Jean Pourtal de Ladevèze, décédé, prononce l'éloge de son prédécesseur.

Il s'exprime ainsi :

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président,
Mes chers Confrères,

Je vous remercie tout d'abord de l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant membre non résidant de notre compagnie. Puisse le ciel faire, que revenant finir mes jours à Nîmes, je devienne un jour membre résidant.

J'ai un triste devoir à accomplir, et qui m'a fait hésiter longtemps avant de l'affronter. C'est de prononcer l'éloge funèbre de celui qui fut, non seulement un poète dans tous l'acception du terme, dans ses œuvres et dans sa vie, mais un ami de ma jeunesse.

Jean Pourtal de Ladevèze est né à Lorient le 28 novembre 1898. Dès l'âge de dix ans, nous fûmes tous deux compagnons de jeux, le jeudi et le dimanche au « Mazet » Simonot, propriété du réputé chirurgien, père de notre ami Robert Simonot, qui a succédé à son père en carrière et réputation.

A ce mazet, j'ai noué mes premières amitiés avec Jean Pourtal de Ladevèze, Annie Simonot, une très vieille amie, qui épousa mon ami Jean Bret, que vous avez tous connu, Jacques Simonot, tué en 1915, Hélène Simonot, Pierre Beauquier, mort tristement lui aussi. Ses sœurs Suzanne et Germaine, notre ami Léon Fosse, ici présent, et enfin les deux charmantes filles du vénérable Conseiller à la Cour Anthérieu, Titi, la blonde, et Moussou, la brune.

Nous jouions au tennis, au croquet et flirtions dans les allées courbes et feuillues du grand mazet, où l'on pouvait se perdre et se retrouver.

C'est là que j'ai appris à connaître Jean Pourtal. Nos tempéraments étaient différents. Je n'étais de tempérament ni sentimental ni poétique. Je le suis devenu un peu à force de vieillir. Lui l'était de naissance, et c'était ce qui m'attirait vers lui. Je me demande ce qui pouvait lui plaire en moi. Peut-être un certain besoin de précision et de clarté dans les idées qui l'aidait à vivre la vie quotidienne. Mais, hélas, il ne suivit pas toujours mes avis.

L'après-guerre nous réunit à nouveau dans le vieux mazet. Nous n'étions plus tous là, Jacques mourut tué au front, Pierre Beauquier, mort également ; la vie reprit tout de même.

Jean était avec l'âge devenu amoureux de la blonde « Titi » Anthérieu, que nous aimions tous pour son charme, sa douceur, et sa gaieté toujours égale.

Sa cadette « Moussou » que nous appelions « grain de café » était brune autant que sa sœur était blonde ! Leur vieux père, veuf, les chérissait d'un grand amour.

L'idylle de Jean Pourtal et de Titi s'accroissait, mais la timidité de Jean l'empêchait peut-être de se prononcer. Il y avait un rival, ami de Jean. Toujours est-il qu'un beau jour on annonça les fiançailles, puis le mariage de Titi avec cet ami.

Je n'étais pas à Nîmes, et ne pus assister au mariage ; en arrivant le soir de Toulon, j'appris le tragique accident : Jean Pourtal, grièvement blessé d'un coup de pistolet qui lui avait crevé un œil, et dont il porta toujours la cicatrice, après que les chirurgiens l'eurent sauvé.

Après cette date, je le vis sur son lit de souffrance, chez lui, puis sur le boulevard faisant quelques pas avec son bandeau à l'œil, mais plus au mazet.

Quand à « Titi », je l'ai revue quelques fois à Paris, où elle dirigeait le Théâtre Saint-Georges, avec son mari, puis avec son fils Véran-Dejoux, toujours aussi charmante, mais les cheveux pâlis (c'était en 1950).

Voilà, Messieurs, ce que je puis vous dire de la jeunesse du poète, si délicat et si immatériel que je dois évoquer devant vous.

Le reste de sa vie, chose étrange, se déroula à Paris, près de moi, nous habitons le même quartier, dans le seizième arrondissement, sans que j'aie eu d'autres nouvelles de lui, que de temps en temps un livre de vers dédié d'une plume affectueuse.

Je crois que ni lui, ni moi, n'osions nous rencontrer pour ne pas avoir à évoquer les souvenirs de notre jeunesse, finie pour lui tragiquement.

Ce que je vais vous dire maintenant ne provient plus de souvenirs personnels, mais de ceux des amis de sa jeunesse et de son âge mûr jusqu'à la vieillesse et à la mort, qui ont bien voulu me l'écrire. J'ai nommé Madame Lucien Stefani (en littérature Pierre Chardon) qui, et je l'en remercie, résuma la vie du poète, et de l'homme, jusqu'à sa fin.

Je cite maintenant Madame Lucien Stéfani :

En l'année 1924, sur le conseil d'un ami commun, Jean Pourtal vient à Paris pour me demander avis sur ses travaux poétiques.

Mon mari et moi fûmes séduits par ce jeune homme, si sincère, si parfaitement bien élevé et d'une culture si remarquable. Mais le manuscrit qu'il nous laissa ne com-

portait que des poèmes en vers libres. Nous les trouvâmes très intéressants, mais sans espoir de pouvoir les soumettre au jugement d'Henri Martineau, qui faisait alors autorité. Je conseillai à Jean Pourtal de s'adresser de ma part au critique célèbre du *Mercure de France* : André Fontainas ; de cette époque date leur belle amitié qui devait durer toute leur vie. Jean Pourtal eut la joie de voir quelques-uns de ses poèmes publiés par le *Mercure de France*, ce qui était une consécration.

Cependant il nous envoya beaucoup d'autres poèmes composés suivant les règles de la prosodie classique, et que d'ailleurs il préférait aux autres. Je les présentai alors à Henri Martineau. Celui-ci médecin, poète, critique, éditeur et librairie possédait à Saint-Germain-des-Prés une librairie : « *Le Divan* » véritable cercle des écrivains d'après guerre, dont les poètes fantaisistes, Tristan Derème, Francis Carco, Philippe Chabaneix...

Henri Martineau reçut favorablement Jean Pourtal, publia de ses vers dans la revue *Le Divan*, devint son éditeur et son ami jusqu'à sa mort.

Il faut noter que le *Divan*, avant de donner son nom à une librairie, était une petite revue consacrée à la poésie et à la critique, fondée par Henri Martineau, alors qu'il était médecin à Carlouges-sur-l'Autize (Deux-Sèvres).

Jean Pourtal s'installe à Paris (1925) travaille assidûment à son œuvre poétique, et fait la connaissance de nombreux écrivains célèbres, Paul Valéry, Henri Charpentier, Eugène Marsan, Jean Lebrau, Marcel Armoy. Il fréquente les salons de Mesdames Jacques Bainville, Gérard d'Houville, Doumic, duchesse de la Rochefoucauld, Comtesse Rohzenska, Mademoiselle de Régnier. Excellent musicien, pianiste, il connaît Gabriel Fauré, Claude Arrieu, Georges Migot, Olivier Messiaen. Ainsi de 1925

à 1939 il eut une existence comblée. Le prix Moréas lui est décerné en 1936, il reçoit aussi des prix de l'Académie Française.

Citons parmi ses amis Paul Constant, Noël Ryet, Nicolas Baudoin, Claude Fourcade, Paul Leclerc...

Ses poèmes figurent dans plusieurs anthologies de l'époque, ses Stances furent éditées par Garnier.

Puis vint la guerre. Il se retire à Nîmes mais ne cesse pas de travailler. Il collabore en 1942 au Florilège de la poésie contemporaine, préfacée par Maurice Rat et publiée aux éditions Garnier ; cet ouvrage connut un grand succès.

En 1945 il revient à Paris. Il entre au contentieux de la Compagnie d'Assurances La Paternelle, et mène de front son activité professionnelle et la poésie. Le prix des Poètes Français lui est décerné (1960). Après la mort d'André Fontainas, il collabore avec Philippe Chabaneix au Mercure de France comme critique poétique. Il publie dans l'Ermitage une conférence en Sorbonne sur André Fontainas et ce texte fut repris en 1955 lors de la pose d'une plaque commémorative sur la maison de l'écrivain.

La vie de Jean Pourtal est devenue très laborieuse. La santé a perdu la résistance d'autrefois. La mort de sa mère et celle d'amis très chers le frappent profondément. Cependant il avait toujours un entourage affectueux et de haute valeur intellectuelle tant collègues de la Paternelle que poètes, parmi eux André Sterling, Robert Hondelot, André Blanchard, et surtout Anne-Marie Oddo. Cet excellent et si émouvant poète classique, influencée par Anna de Noailles, fut une amie au dévouement total. Sa disparition frappa Jean Pourtal une fois de plus dans ses œuvres vives, il mourut près d'un an après elle.

L'œuvre que laisse Jean Pourtal de Ladevèze est considérable. Il publiait, environ chaque année une pla-

quette de ses derniers poèmes. Ces plaquettes étaient réunies lorsqu'elles pouvaient former un volume.

Telle fut, Messieurs, la vie de Jean Pourtal de Lavèze, si ample, droite, et tragique .

Je n'ai pu obtenir des détails sur sa fin, mais à quoi bon ! il n'est plus, et il ne nous reste qu'à le pleurer, et à conserver sa mémoire.

Pour moi, qui ai lu ses vers, dont certains m'ont paru admirables (mais je ne suis qu'un profane en poésie) j'ai retenu de lui le souvenir d'un charmant compagnon de jeunesse, dont la vie fut cassée en quelque sorte par un tragique accident.

M. Laurent Clément, Préfet du Gard, lit une communication intitulée *Le procès de Nuremberg*.

En voici le résumé :

La ville de Nuremberg, haut lieu du nazisme, a été symboliquement choisie pour sa mise en accusation.

Son palais de justice, un des rares monuments épargnés par la guerre, aménagé à l'américaine, pourvu des derniers perfectionnements de la technique, a servi de cadre aux procès des 21 plus hauts dignitaires du 3ème Reich.

Le procès a nécessité quatre cents séances, deux cents témoins et trois cent mille documents.

L'acte d'accusation a distingué trois catégories de crimes :

- 1) crimes contre la paix ;
- 2) crimes de guerre ;
- 3) crimes contre l'humanité.

L'étude minutieuse des crimes contre la paix a été en fait celle de la politique étrangère de Hitler depuis son accession au pouvoir en 1933. Elle relate toute l'histoire diplomatique et militaire de la guerre et de l'avant-

guerre.

Elle a aussi permis de connaître la véritable personnalité de Hitler, notamment à travers les dépositions de Keitel.

Les crimes de guerre concernent toutes les violations des lois et coutumes de la guerre, assassinats, mauvais traitements, déportation, travaux forcés des populations civiles des territoires occupés et des prisonniers de guerre, le pillage des biens publics ou privés, la destruction sans motif des villes et villages.

La notion de crime contre l'humanité est une notion juridique plus large que celle de crime de guerre. C'est un crime international de droit commun par lequel un état se rend coupable d'atteinte à titre racial, national, religieux ou politique à la liberté aux droits ou à la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes innocentes de toute infraction.

La doctrine nationale-socialiste dont les origines lointaines peuvent être décelées dans les œuvres de Nietzsche, Fichtel-Hezel, codifiées et modernisées par Rosenberg, porte en elle même les germes de tous les crimes commis.

Elle a servi de base aux persécutions commises contre les juifs, les chrétiens, les communistes et les socialistes.

Au procès de Nuremberg la défense a été assurée par des avocats allemands qui ont notamment mis en cause la compétence d'une juridiction dont les juges étaient les anciens ennemis de l'Allemagne.

Le conférencier, après avoir rendu compte des condamnations et du comportement en face du chatiment des accusés, a montré l'intérêt d'un procès qui met à la disposition de l'Histoire une documentation sérieuse et abondante. Il a aussi souligné l'ambition de ses instiga-

teurs de faire naître une société mettant de façon permanente la force au service de la justice des nations.

Même si cet idéal peut paraître utopique, il est le seul à la mesure des sacrifices consentis par les peuples martyrs.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 h.

SEANCE DU 9 DECEMBRE 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. L'inspecteur Camille Lignières, M. le Dr Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, membres résidants ; Mme Lassalle-Guichard, M. André Planque, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jean Roger, M. le Dr Edouard Drouot.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Au nom de M. René Jouveau, Capoulié du Félibrige, M. le Dr Louis Bribot, baïle de l'Association, a remercié l'Académie d'avoir permis au Consistoire féli-

bréen de tenir dans ses locaux son *acamp* des 26 et 27 novembre.

M. Luigi Bader, 18, via G.D. della Bona. 34170 Gorizia (Italie) a publié chez Perrin à Paris, dans la collection *Présence de l'Histoire* un ouvrage intitulé *Les Bourbons de France en exil à Gorizia*, volume de 420 pages avec 23 illustrations. Il recherche des illustrations pour préparer un nouvel ouvrage (comme appendice au premier) qui réunira des images (gravures, lithographies, etc.) se référant à l'exil des princes. Il sera répondu à M. Bader que l'Académie se propose de provoquer une réédition des ouvrages d'Henri Bauquier consacrés à l'iconographie et à la numismatique du comte de Chambord et qu'elle songe à les compléter par la publication d'un album illustré par les pièces de la collection que lui a donnée Henri Bauquier. Toutefois l'Académie mettra à la disposition de M. Bader les photographies de quelques gravures ou lithographies particulièrement significatives.

L'Académie a reçu en hommage :

Ivan Gaussen, *A la mémoire d'Edgar Raizon* (Le Gard à Paris, septembre-octobre 1977).

Duc de Castries, *Papiers de Famille*, Paris, 1977.

M. André Nadal lit une communication intitulée *Le pari de Pascal et le calcul des probabilités*.

Après un bref préambule, lecture est tout d'abord faite par M. André Nadal du fameux pari, véritable brouillon écrit à la diable en 1654 par Pascal déjà malade. On connaît l'argument en faveur de la foi chrétienne, il s'agit d'inspirer à l'incroyant, au libertin du XVII^e siècle le désir de prendre la décision capitale de passer du domaine de l'observation à celui de la foi et cela avec le secours du Calcul des Probabilités. Il convient de faire appel à la raison du libertin et de créer un climat fa-

vorable pour une conversion dans sa conduite qui pourra entraîner une conversion dans la croyance.

C'est le Chevalier de Méré, ami de Pascal, qui avait suggéré à ce dernier de résoudre un problème appelé *La Règle des partis* qui consiste en la répartition équitable des enjeux, selon les chances de gain, quand au jeu une partie est interrompue.

Cette juste répartition s'appelle le *parti*, mot qui vient du vieux verbe *partir* qui a le sens de partager et qui s'emploie encore de nos jours dans l'expression : *avoir maille à partir* et dans le composé *répartir*. La *Règle des partis* est à l'origine même du Calcul des Probabilités dont les prémices ont été jetées par Pascal et le grand arithméticien Pierre Fermat de Toulouse, tout au long de leur célèbre correspondance de huit lettres.

Dans son exposé, M. André Nadal s'applique à démontrer, que le Pari de Pascal, n'est en réalité pas du tout un pari, cela pour trois raisons essentielles.

Tout d'abord parce que la *nécessité* d'un pari ne s'impose nullement ainsi que l'exige Pascal : « Oui, mais il faut parier. Cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué » dit Pascal au libertin.

Ensuite parce que, dans un pari, le parieur a *au moins un partenaire*, le parieur de Pascal n'en a pas un seul.

Enfin parce qu'on ne connaît pas la *probabilité* de l'arrivée de l'événement et que l'assimilation au jeu de *pile ou face* ne se justifie en aucun point ; cette opinion préconçue semble résulter d'une association d'idées que voici : *Dieu est* ou *Dieu n'est pas*, deux cas possibles comme justement il en est de même au jeu de pile ou face, il s'en suit par une déduction hâtive la conclusion erronée de l'égalité des chances. L'erreur de Pascal a pour explication la suivante : dans le jeu de pile ou face, les

deux cas sont également possibles, alors que dans « Dieu est ou Dieu n'est pas » les deux cas sont possibles, sans plus, non également possibles, sinon ce serait transformer une ignorance en connaissance positive. On est ici en présence d'une possibilité seulement logique, concept qui ne contient absolument aucune probabilité ; si on connaissait en effet la probabilité $1/2$, comme c'est le cas dans le jeu de pile ou face, ça serait fini, on serait assuré de l'existence de l'évènement, de l'existence de Dieu.

Tout au cours de l'argument du Pari on a constamment l'impression que le polémiste, l'auteur des *Provinciales*, encore plus que le géomètre, prête brillamment son concours à l'apologiste, l'auteur des *Pensées*. Pascal joue à l'habile tacticien, la critique lui en a été d'ailleurs faite, il sait provisoirement abandonner un peu de terrain au libertin quand c'est nécessaire pour mieux repartir.

Pourquoi donc Pascal a-t-il eu recours à l'argument du Pari ? Essayons d'y répondre. Un des traits de son caractère et de son génie était son impatience créatrice, suivie d'une chute d'enthousiasme. N'a-t-il pas dit lui-même : « Je cétais volontiers à l'attrait de la nouveauté .»

Ayant, avec Fermat, établi les premières assises du calcul des Probabilités, sans aller plus avant, il a voulu en faire immédiatement l'applications à un sujet qui lui tenait à cœur, celui de la croyance, à la conversion de l'incroyant sans doute, mais encore plus savoir jusqu'où la raison peut s'avancer dans les profondeurs de la foi.

Il y a eu échec assurément dans les deux cas.

Mais cependant, quel grandiose coup de dés, où, comme aurait dit Victor Hugo, « entrent comme éléments », la raison, la félicité, la destinée humaines et

l'existence de Dieu garant d'une vie future ; un si gigantesque coup de dés est unique dans l'histoire des hommes ; seul un Pascal pouvait l'imaginer, le concevoir et il restera, quoi qu'il en soit, à travers les siècles un des plus grands génies de l'Humanité à la gloire immarcescible.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 h.

SEANCE DU 16 DECEMBRE 1977

La séance est ouverte à 17 heures par M. André Modeste, président.

Sont présents : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'inspecteur Camille Lignières, M. le Dr Jean Paradis, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. le pasteur Paul Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Raymond Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, Me Léon Fosse, M. le professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, membres résidants ; M. André Planque, correspondant, M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jules Davé, M. Jean Roger.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la réception de M. Pierre Abauzit, élu membre résidant en remplacement de M. le professeur Robert Lafont.

Le président, M. André Modeste, souhaite la bien-

venue à M. Pierre Abauzit.

Monsieur,

Vous êtes né dans notre ville en 1906, ce qui fait que, dans notre Compagnie, vous allez faire figure d'homme encore jeune. Nimois de naissance, vous retrouverez ici de nombreux compatriotes, nés comme vous, au pied de la Tour Magne. Les autres, une minorité, sont, au sens athénien du mot, bien entendu, des métèques.

Votre ascendance, dans les deux branches, semblait vous prédestiner à devenir un homme de robe. Une curiosité d'adolescent, dont je vous laisse le soin de nous conter un jour les suites, fit de vous un homme d'épée.

C'est ainsi, qu'après d'excellentes études secondaires au Lycée National de Nîmes, aujourd'hui Lycée Alphonse Daudet, et deux années de mathématiques spéciales à Louis-le-Grand, vous entrez à l'École Polytechnique en octobre 1926. Vous en sortez en juillet 1928.

Vos goûts et vos aptitudes vous font choisir la carrière militaire, et plus spécialement, ce qu'on n'appelait pas encore l'Armée de l'Air, du moins me semble-t-il. C'est alors l'École d'application de Versailles, Avord, l'École de pilotage.

L'Aviation sortait à peine de l'empirisme de ses débuts, malgré le coup de fouet donné par la première guerre mondiale.

Vous fûtes vite lâché seul au manche à balais en raison d'une anomalie favorable de votre système visuel, qui ne faisait d'ailleurs, que compléter de remarquables aptitudes.

On cassait encore beaucoup du bois et il y avait toujours beaucoup de morts. En 1928, vous étiez 40 élèves

pilotes de toutes origines : il en mourut davantage d'accidents, entre 1929 et 1940 que pendant toute la guerre.

Puis vous allez passer six mois en Tunisie où vous découvrez les ruines romaines, le monde musulman et les moukères dont le voile, ne laissant voir que leurs yeux d'almées, permettait de supposer qu'elles étaient toutes mystérieusement jolies.

En septembre 1930, vous entrez à l'École Nationale Supérieure d'Aéronautique (on dirait maintenant E.N.S.A.) où on n'appelle que les meilleurs.

Octobre 1932 : vous êtes muté au Centre d'essai d'armement de Cazaux avec mission de tester les armes nouvelles et des gadgets sophistiqués. C'est que les esprits clairvoyants qui ne mésestimait pas l'emprise d'Hitler sur un peuple que l'on avait maladroitement humilié, voyaient grandir les risques d'une guerre et voulaient se préparer à en supporter le choc. C'est aussi à Cazaux que vous effectuez six mois d'escadrille sur bimoteur Potez en bois et en toile ! en bois et en toile, alors que les Cavaliers de l'Apocalypse étaient déjà en marche.

En octobre 1936, on vous retrouve à Reims, au Centre d'Expériences Aériennes tactiques. Il s'agissait de définir l'emploi des nouveaux avions en escadrilles constituées. On vous confie une escadrille de bombardement. Vous vous entraînez au pilotage sans visibilité, le fameux P.S.V., et aux vols par tous les temps et à toutes les altitudes, à ces hauteurs, comme dit le poète,

Où sans règles,
Embrouillant les cheveux vermeils
Des planètes et des soleils
Se croisent la foudre et les aigles.

Juillet 1936 : vos itinérances continuent. On vous envoie faire un stage au cœur même de l'Ukraine, dans une base de bombardiers, entre Kharkof et Odessa. Vous ne parlez pas le russe, mais très bien l'allemand que de nombreux pilotes et techniciens de la base parlent eux aussi couramment. Vous pourrez donc faire votre stage dans d'excellentes conditions. Les autorités civiles étaient assez suspicieuses. Il existait même une censure postale qu'en Français né malin vous trouvâtes le moyen d'élu-der par une astuce que vous nous dévoilerez bien un jour.

Après Munich, qui eut été l'occasion de rattraper une partie du retard que nous avions sur les Allemands si nous avions su mettre à profit le délai qui nous était ainsi accordé, vous revenez à Reims.

Le 2 septembre 1939, vous pilotez, seul, un Bloch 210 bourré d'instruments de contrôle de haute précision, des prototypes, hélas, que vous débarquez sur un terrain du sud de Bourges, là, vous regroupez votre escadrille et vous repartez pour Orléans.

Arrive le 10 mai 1940. Votre escadrille entre en action aussitôt et participe aux dernières attaques aériennes en bombardant les troupes ennemies au pont de Culoz et à Voreppes.

Peu avant l'armistice, vous recevez la croix de guerre avec palmes.

Quelques semaines après l'arrêt des combats, vous êtes mutés au Maroc. Vous faites avec vos camarades, encouragés par vos chefs, tout ce qu'il faut pour que les commissions d'armistices italiennes et allemandes n'aient pas la vie facile.

Au début de septembre 1942, le Général Béthouard vous accorde une permission pour aller voir votre famil-

le en France. Vous ne deviez plus revenir au Maroc : le 8 novembre suivant, en effet, les Allemands occupent la zone Sud. La France était coupée totalement du reste du monde.

Vous n'aviez plus d'affectation militaire. Toutefois, vous avez voulu servir encore. Aux côtés du colonel d'Arnoux, vous avez lutté pour arracher aux griffes de la Gestapo le capitaine Brice de Bary arrêté pour fait de résistance et condamné à mort. Vous y avez réussi, et ce ne fut pas facile, en jouant sur l'hostilité que manifestait la Wehrmacht à l'égard de la Gestapo. De Bary fut remis à l'autorité militaire, le jugement de mort cassé et un autre conseil de guerre acquittait cet officier.

Après le débarquement, les bombardements alliés s'intensifient, provoquant de nombreux incendies. Le général Carayon crée un corps spécial de « soldats du feu » pour aider les pompiers ordinaires débordés. Il accueille dans le corps autant de spécialistes de l'Armée de l'Air qu'il peut pour les faire échapper au S.T.O. Vous vous joignez à eux. Vous occupant du service incendie-radio, vous en profitez pour faire du renseignement, ce qui fait qu'à plusieurs reprises vous avez failli être piégé par la « Geheime Staats Polizei ».

Avant même la capitulation allemande, l'excellent germanophone que vous êtes est incorporé à l'équipe constituée par les services techniques de l'Aéronautique pour récupérer, derrière les troupes d'invasion, tous les savants et techniciens de valeur ennemis qui accepteraient de venir travailler en France où nous avons pas mal de retard à rattraper.

Premier succès : votre commando de recherches trouve, dans une villa des bords du lac de Constance, de nombreuses caisses contenant les études et les procès-

verbaux d'essai du Messerschmidt à réaction que les Allemands, par bonheur pour les Alliés, n'avaient pas eu le temps de mettre en service : les services américains de sécurité vous demandent la remise de ces documents ; vous vous exécutez, non sans avoir eu le soin d'en prendre auparavant une photocopie. Vous prenez votre revanche en vous assurant de l'équipe de la « Bayerische Motor werke », plus connue en France sous le sigle B.M.W., y compris l'Ingénieur en Chef, le Docteur Oestrich.

Oestrich jouera le jeu et sera un peu notre Von Braun. Il est mort en 1976, après avoir été naturalisé français et décoré de la Légion d'Honneur.

Ayant servi votre pays, pendant les 20 ans de votre carrière, avec valeur et efficacité, vous faites valoir vos droits à la retraite en 1946 et vous quittez l'Armée avec le grade de lieutenant-colonel.

Toutefois, vous n'êtes pas de ceux qui peuvent rester inactifs. Vous entrez, en octobre 1946, dans l'entreprise Maurice Albaric, en qualité de directeur-adjoint. Maurice Albaric fut un grand patron dans toutes les acceptions du terme. Il développa d'une façon remarquable la prospérité de sa maison. Il savait choisir ses collaborateurs... Il était, lui aussi, un ancien.

1951 fut pour vous, Monsieur, une année terrible. Celle que vous aviez épousée en 1943, en pleine guerre, celle à qui vous unissaient les liens affectueux les plus étroits, meurt après une longue et douloureuse maladie. Le cœur déchiré, vous restez seul avec trois enfants à élever dont l'aîné n'a que sept ans. A la suite de ce choc, vous êtes frappé dans votre santé et pendant trois ans vous êtes incapable de vous intéresser à quoi que ce soit. Ce fut la période la plus noire de votre existence.

Mais vous êtes un homme énergique. Trois ans plus tard, l'épreuve surmontée, vous vous lancez dans une nouvelle carrière ; la représentation industrielle, à laquelle votre formation scientifique vous avait singulièrement préparé.

En 1964, vous êtes promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Vous étiez chevalier depuis 1939. Eu égard à vos services on vous a fait longtemps attendre la rosette. Ah ! si vous aviez été champion de ski !

Enfin, à la fin de l'année 1972, vous prenez vos invalides après une vie consacrée à des activités multiples et variées qui vous ont fait toucher à presque toutes les manifestations du génie de l'homme.

L'Académie de Nîmes vous a appelé dans son sein. Le Président des X du Gard que vous êtes y sera tout à fait à sa place. Vous rencontrerez dans notre Compagnie des confrères qui, tels que vous, se proclament servants de la Muse Uranie, avec lesquels vous pourrez vous entretenir de ces sciences qui paraissent ésotériques à tant d'entre nous.

Etre Académicien de Nîmes, Monsieur, ne comporte guère de privilège et n'astreint qu'à des devoirs légers. On ne vous demandera que d'assister le plus régulièrement possible à nos séances, de participer à nos débats et de faire, de temps en temps, ce que nous appelons modestement une communication. Il vous sera facile de respecter cette dernière obligation : votre vie a tellement été fertile en aventures, en dangers surmontés, en changement de cap de vos activités, que vous n'aurez qu'à puiser dans vos souvenirs pour évoquer des sites, rappeler des événements ou porter un jugement sur les hommes.

En prenant possession d'un de ces fauteuils, plus solennels que confortables, vous allez vous retrouver

dans un milieu quasi familial, puisqu'un de vos cousins, Guillaume Abauzit, auteur de très vivantes monographies, y siégea avant vous. Qu'il me soit permis de saluer ici sa mémoire.

Je puis maintenant, Monsieur, vous appeler mon cher confrère. Je vous donne la parole pour les remerciements que l'usage veut que vous adressiez à ceux qui vous ont élu. Vous serez ensuite complètement intégré à notre famille spirituelle.

M. Pierre Abauzit prononce son remerciement :

Monsieur le Président,
Mes chers et nouveaux Confrères,
Mesdames et Messieurs,

Je remercie d'abord très vivement notre Président pour les mots si aimables qu'il vient de prononcer à mon égard.

Je remercie aussi chaleureusement mon vieux camarade, le Professeur André Nadal qui fut la cheville-ouvrière de mon admission dans votre très ancienne Société ; il y prononça sans doute le premier, le traditionnel : « Dignus, dignus est intrare in nostro docto Corpore », honneur auquel, croyez le bien, je suis fort sensible.

J'évoquerai ensuite la mémoire de mon cher cousin germain, le Conseiller à la Cour Guy Abauzit, dont je sais que vous gardez un excellent souvenir et auquel une grande affection me liait depuis notre première enfance.

Enfin, selon l'usage, je rappellerai que j'occupe le fauteuil, laissé libre par Monsieur le Professeur Robert Lafont, homme d'une grande distinction mais qui, à peine entrevu, traversa votre Assemblée comme un météore pour enseigner avec brio à l'Université Paul Valéry de Montpellier l'Ecologie et l'Occitan, deux disciplines qu'il

ne suffit pas de connaître si on n'y croit pas, comme lui, de toute son âme.

Venons-en maintenant à moi, si vous voulez bien, et ce sera pour vous avouer ma gêne.

Devant votre Assemblée en effet, qui compte des auteurs d'ouvrages très remarqués ou en préparation, et de publications qui témoignent de votre savoir, de vos recherches, de votre talent, mon seul actif — et qui date de mes jeunes années, dans les Centres d'Essais de l'Aviation, alors naissante, — se trouve à la fois frappé d'obsolescence et d'une technicité qui n'est pas de mise en ce lieu ! Jugez-en : il s'agissait de tout ce qui concerne le bombardement, les premiers pilotes-automatiques, les débuts de la navigation dans les nuages, aux instruments, puis au Radio-compas et, de nuit, la navigation astronomique au sextant.

Mais, rassurez-vous : il n'en sera pas davantage question. Ce sont des réflexions générales sur la recherche généalogique que je voudrais vous évoquer.

Souvent, au cours d'une vie militaire errante, il m'est arrivé de rêver au bonheur d'Ulysse... et lorsqu'en 46 je quittai l'armée pour revenir me fixer dans ma ville natale, ces recherches devinrent une de mes joies favorites et même parfois le seul moyen de m'abstraire d'une pénible réalité.

J'avais à la fois la curiosité de découvrir la famille de ma femme, nîmoise de Sommières comme je l'étais d'Uzès et j'entrepris d'étendre mes connaissances à tous les ascendants de nos enfants.

Encore qu'une telle curiosité soit dans le domaine public, que beaucoup d'entre-vous l'éprouvent et que certains même disposent de documents considérables, tout le monde n'envisage pas avec la même sensibilité, avec le même intérêt, ces itinéraires qui le relient au passé.

Les quelques citations qui suivent donneront sur ce sujet des éclairages divers.

De François Mauriac d'abord, dans son Journal : « Nos anciens dorment au delà de l'oubli. Il existe comme un oubli de l'oubli : ce temps où les descendants ne savent même plus qu'ils pourraient se souvenir, s'ils faisaient un effort, de ces morts dont ils sont sortis. La mort rompt le faisceau et éparpille, au hasard des esprits qui les recueillent, des fragments de cette « somme » que nous étions. Pour la reconstituer il faut travailler, non sur la personne vivante, mais sur des textes ! Dans la plupart des familles, nul ne sait rien de son bisaïeul. Ce que nous connaissons de nos parents n'est pas transmissible à nos fils ; c'est donc qu'ils ne vivent guère au dedans de nous. Si les morts n'étaient pas morts dans nos cœurs, leur mémoire serait perpétuée de génération en génération. Il nous appartient de les ressusciter et de rendre la vie à cette cendre et à cette poussière qui furent un sang brûlant et une chair aimée. »

C'est précisément ce que vient de faire, avec son grand talent, Marguerite Yourcenar dans son dernier roman « Archives du Nord » sur la trame flamande de sa famille ; elle y fait positivement revivre 4 ou 5 générations dont elle se sent profondément issue.

« Du fait de nos conventions familiales basées sur un nom transmis de père en fils, nous nous sentons à tort reliés au passé par une mince tige, sur laquelle se greffent à chaque génération des noms d'épouses, toujours considérés comme d'intérêt secondaire, à moins qu'ils ne soient assez brillants pour en tirer vanité. En France surtout, lieu d'élection de la loi salique, « descendre de quelqu'un par les femmes », fait presque l'effet d'une plaisanterie. Qui — sauf exception — sait le nom de l'aïeul maternel de sa bisaïeule paternelle ? L'homme

qui l'a porté compte autant, néanmoins, dans l'amalgame dont nous sommes faits, que l'ancêtre du même degré dont nous héritons le nom. Du côté paternel, le seul qui m'occupe ici, quatre arrière-grands-parents en 1850, seize quadrisaïeuls vers l'An II, cinq cent douze à l'époque de la jeunesse de Louis XIV, quatre mille quatre-vingt-seize sous François Ier, un million plus ou moins à la mort de Saint Louis. Ces chiffres sont à rabattre, tenu compte de l'entrecroisement des sangs, le même aïeul se retrouvant fréquemment à l'intersection de plusieurs lignées, comme un même nœud à l'entrecroisement de plusieurs fils. Pourtant c'est bien de toute une province que nous héritons, de tout un monde. L'angle à la pointe duquel nous nous trouvons bée derrière nous à l'infini. Vue de la sorte, la généalogie, cette science si souvent mise au service de la vanité humaine, conduit d'abord à l'humilité, par le sentiment du peu que nous sommes dans ces multitudes, ensuite au vertige. »

D'André Chamson : « on a beau vouloir se détacher du passé, on ne peut jamais abolir sa présence. Ce qui fût, semble servir d'ossature à cette apparence des choses que nous offre le présent. Le Passé est comme le squelette du Monde ! »

Le Marquis d'Aubais, dont le château, ruiné à la Révolution, recélait au 18ème siècle près de Sommières, une des plus fameuses bibliothèque qu'on consultait de toute l'Europe, écrivait : « Les généalogies sont aussi essentielles à l'Histoire que les cartes de géographie ; elles apprennent à connaître l'origine des hommes, comme les cartes apprennent la connaissance des lieux ».

Passons maintenant de la théorie, à certains aspects de la pratique.

Lorsqu'en 1946 je pris une grande feuille 66 × 50 de papier à dessin et que j'eus divisé le bord du grand

côté en 64 cases destinées aux arrière-grands-parents des arrière-grands-parents de nos enfants cela représentait bien des dossiers à ouvrir ! J'entreprenais, sans privilégier aucune direction, une vaste étude historique et sociologique qui se situait bien au-delà du maigre squelette que livre l'état-civil, réduit à lui-même. Les notaires, l'Enregistrement, les Mémoires, les lieux venaient à la rescousse ! Les souvenirs des anciens de nos familles, également.

Mon père, que plusieurs d'entre vous — je le sais — ont connu me suggéra en latiniste averti, ancien lauréat de « Discours Latin », de placer prudemment en exergue sur ce vaste tableau encore vierge, le vieil adage « Pater is est quem justae nuptiae demonstrant ».

Bientôt, je m'élançai au delà des 64 cases, et parfois fort au-delà ! Ainsi c'est par plusieurs centaines que se comptent actuellement les ascendants identifiés de mes enfants et c'est l'expérience acquise qui va me donner les éléments des cinq paragraphes qui suivent.

I — *D'abord un renseignement pratique* : Au cours de ces dernières années, les Mormons d'Amérique ont demandé aux Archives de France pour des motivations religieuses qui leur sont propres, l'autorisation de micro-filmer, dans chaque commune, les archives d'Etat-Civil ouvertes au Public et les rubriques notariales. Satisfaction leur fut donnée à condition de remettre un double de tous leurs micro-films aux archives de chaque chef-lieu.

Un gigantesque travail, avec de gros moyens fut alors entrepris : il dure toujours et progresse lentement.

Le Gard est achevé et ainsi on peut effectuer à Nîmes des recherches complètes pour toutes les communes du Gard rassemblées. (1)

(1) Ainsi que, pour le Midi, les Alpes Maritimes, l'Ardèche et la Drôme.

C'est un progrès con-si-dé-rable, qui rend possibles des recherches qu'il fallait mener auparavant en ordre dispersé, en y consacrant beaucoup plus de temps.

Or, il ne faut pas oublier, l'investissement en temps est fort élevé dans toute recherche ; cela fait partie de la stratégie du chercheur que de l'économiser.

Mais aussi, quelle allégresse lorsque survient la découverte pressentie !

2 — *La disparition des noms rares* : C'est un fait d'expérience qu'en dessous d'un certain seuil de fréquence de très nombreux noms de famille s'éteignent : ils « tombent en quenouille » selon la vieille formule consacrée.

On peut sans doute évoquer la vie plus dangereuse des garçons, tant par un goût du risque qui leur est propre (hier, les duels, aujourd'hui la vitesse...) que du fait des guerres, ou pour toute autre raison, comme on pourrait évoquer une surnatalité des filles ? Quoiqu'il en soit, le fait est là et les « reprises de patronymes éteints » dont sont saisies les Hautes Autorités le montrent bien. Tout près de nous les Colomb ont repris le nom de : de Daunant, les Seydoux celui de : de Clausonne ; les Baschi d'Aubais, comme les Nimois de Baguet et tant d'autres se sont éteints.

Mais voici un des plus curieux exemples : Monsieur Armand Chaffanjon, généalogiste remarquable, fait paraître dans la collection « Génies et Survivances » les descendances complètes de personnalités célèbres. C'est un travail magistral, qu'il commença par *La Marquise de Sévigné, Racine, Madame de Staël* — et, en 1976, a paru, pour le bi-centenaire des Etats-Unis — son *Lafayette*. Il n'y cite pas moins de cinq reprises successives et infructueuses du nom, si illustre sur les deux continents, du Marquis de Lafayette. J'y ai marqué à la page

65 « Comment la maison de La Fayette s'est éteinte dans les mâles ».

3 — *Les ancêtres aléatoires* : Il nous faut maintenant aborder de récentes découvertes fondamentales de la biologie des cellules.

Rappelons schématiquement que chaque cellule vivante a, pour « signature biologique » en quelque sorte un certain agencement de chromosomes, groupés par paires, parfaitement identifiables au microscope électronique, auxquels sont associés des gènes, le tout déterminant l'hérédité des espèces vivantes.

Dans l'espèce humaine, il y a 23 paires soit 46 chromosomes, dont une moitié, pour chacun de nous, provient de chacun de nos deux parents.

Vous pouvez imaginer que dès qu'on aborde nos quatre grands-parents il soit déjà impossible de savoir pour quelle part chacun d'eux a bien pu contribuer à notre stock chromosomique.

Pour nos seize arrière-grands-parents ou bisaïeuls, il y a déjà une certaine probabilité pour que les inégalités de répartition aient réduit à zéro la participation de l'un d'eux. L'analyse combinatoire le montrerait. Cela devient une certitude dès la génération des soixante-quatre ancêtres qui n'ont que 46 chromosomes à transmettre...

On accède ainsi à la notion « d'ancêtres aléatoires » qui, biologiquement ne nous sont absolument rien.

Mais, faute de pouvoir les identifier, parce que tel souvenir des malheurs qu'ils ont endurés, des événements qu'ils ont vécus, tel objet, meuble, document ou maison qui nous vient d'eux, nous a profondément touchés, ce sont peut-être alors justement ceux-là qui nous sont les plus chers !

On sait déjà bien, d'ailleurs, que l'affection peut primer le sang.

4 — *Un attribut biologique du patronyme* : Revenons à nos 23 paires de chromosomes !

L'une d'elles est la paire sexuelle qui fait de nous une fille si elle est XX, ou un garçon, si elle est XY ; ce sont les noms conventionnels de ces chromosomes si particuliers.

Il apparaît ainsi que l'ascendance par les femmes subit le sort commun d'atteindre inéluctablement des situations aléatoires.

Il en va tout autrement pour l'ascendance masculine, celle du nom, du patronyme déterminée à chaque génération par le chromosome Y paternel, elle a le privilège - du moins tant que la mise en garde : « Pater is est... » n'entre pas en jeu — de se perpétuer à travers les générations, chacune transmettant à la suivante ce même chromosome Y, comme une longue corde issue d'un inaccessible lointain.

Ne serait-ce pas ce qui se manifeste de façon spontanée dans l'inconscient islamique où chaque croyant pense descendre de Mahomet et où, plus qu'ailleurs la Société du type, dit « phallocratique » est accentuée ?

Et que dire chez nous, de la « Loi Salique » excluant les femmes au temps de la Royauté ?

5 — *Comment remonter à Charlemagne ?* : D'abord deux brèves anecdotes :

Après la guerre, nous avions pour s'occuper des enfants, encore bébés, une jeune espagnole de Sommières. Pour lui faire établir les papiers indispensables, je lui demandai : « Vos lieu et date de naissance, le nom de votre père ? Jusque là tout allait bien. Lorsque j'en vins au nom de sa mère, elle me dit textuellement « Ben ! Si vous croyez que c'est des choses qu'on m'a dites ! » et on en resta là.

Quelques années plus tard, lorsque mes enfants furent au Lycée de Nîmes, j'assistai à une St-Charlemagne

où, avant le goûter, le professeur désigné commença ainsi son discours. « Chacun de vous, mes chers enfants, descend peut-être de Charlemagne ; le difficile, c'est de le prouver. »

La difficulté n'est, en effet, pas négligeable, mais comme dans une récente émission de T.V. : « Y'a un truc ! » Eh oui ! il y a un truc ! Le truc est un gros ouvrage, édité au 19ème siècle en Allemagne par le Professeur Erich Brandenburg, en allemand bien entendu ! (mais l'essentiel sont des noms propres et leurs dates). Cet ouvrage qui fait foi s'intitule *Die Nachkommen Karls des Grossen...* » C'est à dire les descendants de Charlemagne, jusqu'à la onzième génération, ce qui amène environ aux Croisades.

C'est un véritable travail de Bénédictin qui n'a pu être mené à bien qu'en raison de la valeur primordiale attribuée au quartier de Charlemagne, dans toute l'ancienne noblesse d'Europe. Il est imprimé en caractères gothiques, ce qui posera sans doute des problèmes (comme pour tous les ouvrages allemands en bibliothèque jusqu'en 1946) pour les générations à venir. Et dès maintenant, l'écriture manuelle gothique à la plume, avec ses déformations, est à peu près illisible pour les jeunes générations allemandes alors qu'il ne s'agit pas, comme chez nous, de lointaines archives, mais des lettres des grands-parents !

Disons enfin que cet ouvrage qui était introuvable, fut réédité par reproduction et sans doute par souscription, comme les Ménéard de Nîmes ou le Poldo d'Albenas, mais il fut impossible en France d'en obtenir ! Le seul disponible est aux archives de Strasbourg, qui peuvent le prêter sur leur demande aux archives de Nîmes et l'ont déjà fait.

Il reste alors à se raccorder à la 11ème génération,

ce qui est au demeurant possible lorsque la chance vous sourit.

Ce fut, en ce qui concernait ma femme, le cas par les Baschi d'Aubais. Comme ce le serait pour les Bermond d'Anduze, les Bernard Aton... pour d'autres cas. Je dois enfin préciser, que je fus solidement épaulé dans cette « grande entreprise » par un généalogiste de Paris, Monsieur Francis Roux-Devillas, 12, rue Bonaparte, qui possède un exemplaire personnel du fameux livre du Professeur Brandenburg et une vaste expérience.

Un dernier mot pour finir : j'ai un peu connu, dans les mess où il nous arrivait de déjeuner ensemble, le célèbre aviateur Antoine de St-Exupéry qui disparut, comme Guynemer, « en plein ciel de gloire » à la fin de la guerre.

J'aimerais conclure par une de ses devises : « Il n'est qu'un luxe véritable, c'est celui des relations humaines ». Grâce à vous, Messieurs, ce luxe s'étend pour moi d'une bonne trentaine et je vous en remercie.

La séance est levée à 18 h 30. M. Pierre Abauzit se rends dans la salle de Villeperdrix où il reçoit les félicitations de ses confrères et de ses parents et amis.